

UN HÔTEL À DEUX PAS DU CHUS ?

EXCLUSIF Le Groupe Laroche demande un changement de zonage pour un terrain en bordure de l'autoroute 610 **PAGE 3**



**BIEN FORMÉS,
LES SIGNALEURS ?**

PAGE 2

PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU



Vert & Or
Sitôt embauché,
le coordonnateur
à l'attaque
passe aux
Carabins
PAGE 31

Mathieu
Lecompte

**Légalisation
du cannabis**
La Santé publique
s'inquiète moins
que les citoyens
PAGE 5

+ LAROCHELLE

Moules zébrées
En face de la réalité
PAGE 6

*Le rationnel plutôt
que l'interdit*
PAGE 27

35%

de rabais sur tous nos matelas
+ Financement
jusqu'à 48 mois sans intérêts

JUSQU'AU 31 JUILLET
Certaines conditions s'appliquent. Détails en succursale.



LE FABRICANT DE MATELAS
matelashoude.com

5316422

LES PLUS BEAUX VÉHICULES D'OCCASION AU QUÉBEC

TOYOTA
Richmond
Un peu plus loin... mais tellement différent!



TOYOTARICHMOND.COM

SOMMAIRE

affaires 15
annonces classées 19
arts et spectacles 17
décès 24
horaire télé 24
horoscope 23
loterie 15
monde 14
opinions 10
sports 26

NOUS JOINDRE

ADRESSE
1950, rue Roy
Sherbrooke, J1K 2X8

NUMÉRO GÉNÉRAL
819 564-5450

ABONNEMENT ET LIVRAISON
819 564-5466
abonnement@latribune.qc.ca

Sans frais
1 800 567-6955

RÉDACTION (24/7)
819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca
Télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ
819 564-5450
Télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES
819 564-2222
Télé. 819 564-5482

HEURES D'OUVERTURE
De 8h30 à 12h et 13h à 16h30

latribune.ca
facebook/quotidienlatribune
@LT_LaTribune

SÉCURITÉ DES SIGNALEURS ROUTIERS

La formation en ligne critiquée

SIMON ROBERGE
simon.roberge@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Pour devenir signaleur au Québec, il faut suivre une formation en ligne et réussir un examen. Carte en main, une personne peut alors se faire engager et ensuite être envoyée sur le terrain. Cette situation, en vigueur depuis 2013, est problématique selon l'Association des travailleurs en signalisation routière du Québec (ATSRQ) et est en lien direct avec plusieurs accidents dans la province.

« Avant 2013, c'était une formation en personne avec un professeur. Les signaleurs en devenir pouvaient se pratiquer, indique un membre de l'ATSRQ qui désire rester anonyme par crainte de répercussion. Maintenant, c'est par internet parce que le ministère des Transports trouvait que c'était la meilleure façon pour avoir une formation uniforme partout au Québec. Mais ils se sont plantés parce que, depuis son implantation, j'ai plus de commentaires négatifs que positifs. »

Selon l'ATSRQ, 20 signaleurs sont blessés par année et six sont morts au cours des sept dernières années. Encore mardi à Sherbrooke une jeune signaleuse a eu affaire à un automobiliste qui devra répondre de ses gestes.

Le manque d'expérience des signaleurs peut être à l'origine de



Selon l'Association des travailleurs en signalisation routière du Québec, 20 signaleurs sont blessés par année et six sont décédés au cours des sept dernières années. Le manque d'expérience des signaleurs peut être à l'origine de situations dangereuses. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

situations dangereuses, ajoute l'ATSRQ.

« Ils te donnent ta carte et "bonne chance, mon gars!", indique l'interlocuteur. Les compagnies qui embauchent les signaleurs se plaignent, les automobilistes aussi, les policiers se plaignent et les entrepreneurs se plaignent aussi. Je reçois à peu près cinq ou six plaintes par jour, les entrepreneurs me demandent même s'ils peuvent eux-mêmes former leurs travailleurs parce qu'ils ne sont pas satisfaits du travail des signaleurs. Pour vous donner une idée, si on a un signaleur sur quatre à une intersection qui n'a pas d'expérience, la journée va être difficile.

Si les quatre n'ont pas d'expérience, c'est la panique. »

« On était d'accord avec l'idée d'une formation en ligne parce que ça allait uniformiser les coûts, explique-t-il. Avant, certaines écoles demandaient 150 \$ et d'autres 300 \$. Mais il devrait y avoir une probation de six mois pendant laquelle la personne travaille avec quelqu'un ayant plus d'un an d'expérience. Ils ont toutefois décidé de faire à leur tête et ils ont le monopole au Québec pour la formation des signaleurs. »

La formation en ligne est donnée par l'Association québécoise des transports et est approuvée par le ministère des Transports.

UNE FORMATION COMPLÈTE

Christian Fay, qui a participé à l'élaboration de la formation en ligne et qui est vice-président d'une entreprise de signalisation à Montréal, ne partage pas ce point de vue.

« C'est une formation qui couvre beaucoup de matière, mentionne celui qui a déjà été formateur. Ça a été fait avec des gens sérieux et, pour moi, c'est un bon cours. La formation peut être améliorée évidemment, mais elle couvre tous les aspects de la sécurité. On ne peut pas éliminer tous les risques malheureusement. C'est un métier qui est intrinsèquement dangereux dans la mesure où les travailleurs sont sur la chaussée avec des véhicules. On peut donner toute la formation qu'on veut, on met quelqu'un dans une situation périlleuse. »

C'est, selon lui, la longueur des périodes de travail qui représente un véritable problème pour la sécurité des signaleurs.

« Ça ne prend que quelques secondes d'inattention pour qu'il arrive quelque chose. Mais d'un point de vue pratique, c'est presque impossible à mettre en place parce qu'il faudrait envoyer une équipe de remplacement. Je vous laisse imaginer une personne qui fait de la signalisation pendant huit heures, elle va avoir quelques moments d'inattention. Si un véhicule perd le contrôle et vous fonce dessus, il n'y a non plus pas grand-chose à faire. »

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR **GRUPE CAPITALES MEDIAS**

FEINDRE, verbe

Définition – Faire passer (un sentiment, un comportement) comme étant réel, simuler. *Feindre l'étonnement.*

Synonymes – affecter, faire mine de, faire semblant de, simuler, singer.

Cooccurrences – feindre la surprise, feindre d'oublier, feindre de dormir ; incapable de feindre ; s'abaisser à feindre...

Confusion – Ne pas confondre avec *feinter* : [Sports] tenter de déjouer l'adversaire en simulant quelque chose. *Feinter un tir au but.*

Après le français, l'anglais!
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MEDIAS

leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdelEst

COUP D'ŒIL MÉTÉO

La Tuque 28/17 **Shawinigan** 25/17 **Québec** 25/19 **Edmundston** 22/18 **Drummondville** 26/19 **Trois-Rivières** 26/19 **Sherbrooke** 25/18 **Montréal** 28/19 **Granby** 27/20 **Magog** 25/17

Demain Max. 27 Min. 17 Ciel variable et risque d'orages faibles Précipitations : 60 %

Samedi Max. 25 Min. 16 Ciel variable Précipitations : 20 %

Dimanche Max. 24 Min. 17 Ensoleillé avec passages nuageux Précipitations : 20 %

Lundi Max. 25 Min. 18 Passage nuageux avec averses isolées Précipitations : 40 %

AU QUÉBEC

Asbestos	Orages	25 19
Baie-Comeau	Averses	20 16
Bromont	Orages	27 20
Coaticook	Orages	24 17
East Angus	Orages	24 17
Gatineau	Orages	30 18
Lac-Mégantic	Orages	23 17
La Malbaie	Averses	21 17
Rimouski	Pluie	22 16
Saguenay	Éclaircies	28 19
Thetford Mines	Pluie	23 17
Valcourt	Orages	25 19
Victoriaville	Orages	25 19
Weedon	Orages	24 17
Windsor	Orages	25 18

LE SOLEIL 5h24 20h21 Durée du jour: 14h57

LA LUNE Coucher: 4h14 Lever: 19h43

ALMANACH

Maximum hier	28,6°
Minimum hier	21,9°
Normale le jour	24,7°
Normale la nuit	12,1°
Record max	32,1°/1989
Record min	2,2°/1976
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	47,1 mm
Ce mois-ci l'an dernier	61,4 mm
Cette saison	507,4 mm
La saison dernière	554,5 mm
1 mm d'eau = environ 1 cm de neige	

Météo Média Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

Un nouvel hôtel près du CHUS ?

EXCLUSIF



JONATHAN CUSTEAU
jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le Groupe Laroche projette de construire un hôtel sur la 12^e Avenue sur le terrain adjacent à son Quartier Santé, qui regroupe une station-service et plusieurs restaurants. Une demande de changement de zonage a été déposée à la Ville de Sherbrooke pour ce terrain situé à proximité de l'autoroute 610.

Éric Laroche, vice-président du Groupe Laroche, confirme qu'une demande a été déposée. « Nous souhaitons simplement rétablir le zonage initial qui permettait l'hôtellerie. Nous n'avons pas de projet concret, mais nous croyons au potentiel du secteur. Pour que le projet se réalise, il faut un client, mais nous ne pouvons pas approcher les clients tant que le zonage ne permet pas la construction. »

Selon M. Laroche, le zonage permettant l'hôtellerie a été retiré lors de la refonte du règlement de zonage et lotissement adopté en mai 2017. « On nous a intégrés

dans le parc régional qui ne prévoit pas ces usages alors que nous ne l'avions pas demandé. Nous avons besoin d'un avis de pertinence de Destination Sherbrooke pour aller de l'avant. »

Pour valider sa demande de changement de zonage, le Groupe Laroche dispose de plusieurs versions d'un projet hôtelier, mais ne peut pas y attacher une bannière pour le moment. Une étude de marché a également été réalisée. Éric Laroche ne souhaite pas dévoiler les résultats de cette étude et ne précise pas de combien de chambres le nouvel établissement pourrait disposer.

« Nous croyons que la proximité avec l'hôpital offre un beau potentiel. Nous avons bien confiance qu'il s'agit d'un endroit stratégique avec une vue superbe. À notre avis, nous avons le *prime spot*. »

ZONAGE

Le zonage de l'autre côté de la 12^e Avenue, où se trouve déjà l'hôtel Le Floral, permet les établissements hôteliers, pratiquement de la rue Brûlotte jusqu'au CHUS.

M. Laroche avance ne pas connaître la décision de Destination Sherbrooke concernant l'avis de pertinence de son projet.

À Destination Sherbrooke, on refuse de dévoiler la conclusion de l'étude menée à l'interne, étude qui a été transmise au Service de l'urbanisme. Tout laisse pourtant croire



C'est sur le terrain adjacent au Quartier Santé, sur la 12^e Avenue, que le Groupe Laroche projette la construction d'un hôtel. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIÉ

qu'il s'agit d'un avis favorable.

« Selon les analyses dont nous disposons, il y aurait de la place pour des chambres d'hôtel supplémentaires à Sherbrooke », confirme Amélie Boissonneau, coordonnatrice aux communications à Destination Sherbrooke. Elle refuse néanmoins d'indiquer s'il serait opportun de construire

de nouvelles chambres dans l'est de la ville.

Sherbrooke pourrait-elle accueillir à la fois un hôtel dans l'est de la ville et un hôtel au plateau Saint-Joseph, comme l'a déjà évoqué le maire Steve Lussier? « Si un nouvel hôtel s'est ajouté au moment de concrétiser un projet au plateau Saint-Joseph, il faudra

réévaluer tous les paramètres et revoir l'étude d'occupation des chambres à Sherbrooke avant de donner un avis positif », répond Mme Boissonneau.

Enfin, Éric Laroche confirme être toujours intéressé par le projet du Quartier Well Sud. Il en est à étudier les paramètres de l'appel de propositions.

HOMICIDE DE FÉLIX BERGERON

D'autres accusations portées contre le trio

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

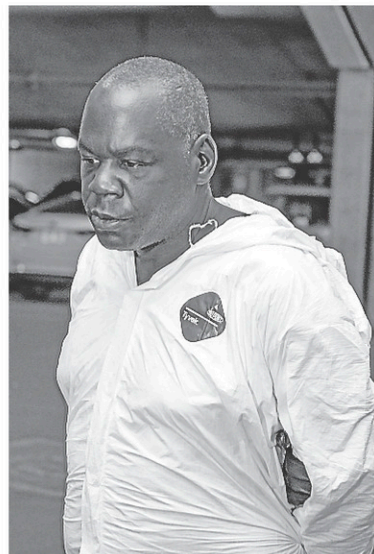
SHERBROOKE — De nouvelles accusations en matière de stupéfiants s'ajouteront vendredi contre les trois individus qui auraient trempé dans l'affaire de l'homicide de Félix Bergeron.

L'individu de 21 ans a succombé à ses blessures après avoir été victime d'une altercation dans son logement de la rue Sanborn au centre-ville de Sherbrooke le 18 juillet.

Robert Sargeant est accusé d'homicide involontaire coupable de Félix Bergeron.

En plus de cette accusation, Sargeant est aussi accusé de braquage de domicile en compagnie de William Pratte et Brandon Vaillancourt.

Les nouvelles accusations qui ont



Robert Sargeant — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, ANDRÉ VUILLEMIN

été autorisées en début de semaine par le procureur aux poursuites criminelles Me Claude Robitaille



William Pratte — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, ANDRÉ VUILLEMIN

tendent à supporter le mobile du crime, soit le recouvrement d'une dette de drogue qui a mal tourné.



Brandon Vaillancourt — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, ANDRÉ VUILLEMIN

Sargeant, Pratte et Vaillancourt seront ainsi accusés de trafic de stupéfiants ainsi que de possession de

cannabis.

Robert Sargeant et William Pratte devront aussi répondre d'une accusation supplémentaire de possession de drogue.

Sargeant, Pratte et Vaillancourt, âgés respectivement de 49 ans, 19 ans et 18 ans, ont été accusés le 20 juillet dernier d'avoir comploté dans le but de commettre un vol qualifié et d'avoir commis un vol qualifié chez la victime en y entrant par effraction.

Seul Robert Sargeant est accusé d'homicide involontaire coupable.

Les trois accusés doivent revenir devant le tribunal vendredi pour fixer leur enquête sur remise en liberté.

Me Claude Robitaille s'oppose à leur remise en liberté.

Des ordonnances d'interdiction de contact entre les trois individus, ainsi qu'avec quatre témoins dans l'affaire, dont deux sont mineurs, ont été imposées.

Les résidences du Campus de la santé confiées au Groupe Custeau

MARIE-CHRISTINE BOUCHARD

marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les Résidences du Campus de la santé demandent des travaux majeurs et des investissements considérables pour les mener à bien. L'Université de Sherbrooke (UdeS) a donc fait appel au secteur privé et vient de conclure une entente à long terme avec le Groupe Custeau pour gérer ses immeubles.

Le Groupe Custeau prévoit investir environ 6 millions \$ au cours des prochaines années dans les résidences qui seront entièrement rénovées.

Ces résidences ont été construites en 1971.

« Les résidences du campus de la santé sont complètement désuètes et leur taux d'occupation est en baisse constante depuis quelques années, admet Pierre Cossette, recteur de l'Université de Sherbrooke. Il fallait trouver une solution. Ce n'est pas une vente, on demeure propriétaire, mais on cède à une entreprise privée la gestion, la rénovation, l'entretien et l'animation de nos

résidences du campus de la santé. »

« C'était même devenu un problème financier, mentionne le recteur. C'est une bien meilleure opportunité financière pour nous de faire affaire avec le groupe Custeau parce que les résidences ont vraiment besoin d'être rénovées. 85 % de nos étudiants viennent de l'extérieur de la région, c'est donc important d'offrir un service acceptable qui n'est pas seulement un endroit où les étudiants restent en attendant de se trouver autre chose. »

À la suite d'un appel d'intérêt public lancé l'an dernier, 13 firmes ont fait part de leur intérêt pour ce projet et trois d'entre elles ont déposé une proposition.

UN NOUVEAU BÂTIMENT

Le Groupe Custeau prévoit la construction d'un nouveau bâtiment en plus de voir à la rénovation et l'amélioration des bâtiments existants, qui seront entièrement rénovés.

L'échéancier prévu pour la réalisation des travaux est de trois ans à cinq ans, sans interruption de services pour les locataires. À terme, les résidences passeront de 142 à



Les résidences universitaires du Campus de la santé passeront de 142 à 163 chambres. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, STÉPHANIE VALLIÈRES

163 chambres.

« Ça ne sera pas simplement de petites chambres comme en ce moment, confirme Pierre Cossette. Il va y avoir des espaces communs, d'exercice et d'étude. Il y aura aussi une plus grande variété de logements sur le campus. »

Le bail emphytéotique qui lie l'Université de Sherbrooke à la filiale du Groupe Custeau prévoit entre autres que les immeubles conserveront leur vocation principale de résidences

étudiantes et que les prix de location demeureront concurrentiels.

La durée de cette entente est de 80 ans. Elle débutera le 1er août 2018 avec une option de renouvellement de 20 ans.

« La proposition du Groupe Custeau s'est démarquée par sa qualité, son offre locative diversifiée à prix variés, son plan de communication avec les résidents, son plan d'entretien préventif des bâtiments et l'ajout de plusieurs services tels que des

salles d'études, des salles de loisirs et de sports, une buanderie, des services ménagers, des espaces de rangement », souligne le recteur.

« Nous sommes très heureux que l'Université de Sherbrooke ait accepté notre proposition. Nous prévoyons investir plus de 6 M\$ dans les prochaines années pour développer et bonifier l'offre locative du Campus de la santé », indique le président du Groupe Custeau, Charles Custeau. **AVEC SIMON ROBERGE**

L'ex-usine Belding-Corticelli revivra enfin

Le maire de Coaticook confirme que l'immeuble au cœur de sa ville accueillera 65 condos

MAXENCE DAUPHINAIS-PELLETIER

Mdauphin@latribune.qc.ca

COATICOOK — L'ancienne usine Belding-Corticelli, située sur les berges de la gorge à l'entrée de Coaticook, sera finalement transformée en édifice à condos, des années après que des projets de reconversion aient échoué. Une soixantaine de condos seront construits dans la vieille usine de brique rouge.

Le maire de la ville, Simon Madore, se réjouit de pouvoir enfin annoncer officiellement la nouvelle après qu'un projet de développement



L'ancienne usine Belding-Corticelli, un élément indissociable du paysage de Coaticook, aura enfin une nouvelle vocation, puisque 65 condos seront aménagés dans l'usine de textile construite en 1886. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

hôtelier ait avorté en 2012.

« Cette fois-ci, c'est pour vrai! On est extrêmement heureux de la tournure du projet, lance-t-il d'emblée. Le bâtiment de la Belding-Corticelli était un éléphant blanc depuis plusieurs années directement à l'entrée de la ville. On est content d'annoncer qu'il sera à nouveau utilisé dès la prochaine année. »

La Ville avait commandé une étude il y a deux mois pour déterminer si un hôtel serait rentable à cet endroit, à un jet de pierre de la gorge de Coaticook. Les résultats ont été positifs, démontrant un besoin d'environ 70 chambres.

« Quand on a fait notre appel d'offres, un promoteur nous a approchés avec un projet de construire

65 condos. C'est l'option qu'on a choisie. Ça répondait aux besoins cernés par notre étude. Les gens pourront acheter les condos et les louer à leur guise », explique le maire.

ACHETER OU LOUER

Les propriétaires auront accès au service de gestion immobilière à

court terme Welquest pour louer leur condo durant les semaines ou les mois où ils seront absents. « Les gens peuvent l'acheter pour la louer seulement, pour venir y habiter périodiquement ou à temps plein, selon leurs besoins », ajoute M. Madore.

« Certaines usines de la région font venir des ingénieurs pour des contrats de plusieurs mois. Il y aura maintenant l'hébergement nécessaire pour accueillir les travailleurs et les visiteurs. C'est exactement ce qu'on cherchait! », poursuit-il, ravi de l'apport que représentera ce projet à sa ville.

La compagnie montréalaise Tomico Construction mènera les travaux sur le bâtiment, qui est inhabité depuis un peu plus d'une décennie, tandis que la firme ADSP de Magog assumera l'architecture et le design intérieur des 65 condos.

Trois unités modèles devraient être construites dès cette année de manière à faire des visites et commencer le processus de vente le plus tôt possible. L'ensemble du projet devrait voir le jour dès la fin de l'année 2020, selon les estimations des promoteurs et de la Ville de Coaticook.

La légalisation du cannabis inquiète

« Ce que la loi vise, c'est le juste milieu », rappelle la Dre Mélissa Généreux



MARIE-CHRISTINE BOUCHARD
marie-christine.bouchard@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Près des deux tiers des Estriens sont préoccupés par la légalisation du cannabis, qui deviendra légal au Québec à compter du 17 octobre. La moitié des 1600 adultes sondés se sont d'abord montrés inquiets que les jeunes puissent commencer à en consommer en bas âge et des conséquences négatives sur la santé mentale. C'est ce qui ressort d'un sondage en ligne mené par la direction de la Santé publique de l'Estrie.

L'idée derrière le sondage était de connaître les principales préoccupations de la population estrienne afin d'adopter des mesures dans différents secteurs qui répondront aux craintes les plus pressantes. Près de 1600 personnes ont répondu au sondage en ligne du 14 juin au 4 juillet. « C'est un échantillon vraiment important, qui traduit un réel intérêt



Dre Mélissa Généreux, directrice de la Santé publique en Estrie : « Nous ne sommes pas inquiets de notre côté, car ce sera légal pour les gens de 18 ans et plus, et nous savons que nous allons travailler en prévention très tôt auprès des enfants et des parents. » — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, JESSICA GARNEAU

pour cette question », souligne la directrice de la Santé publique en Estrie, Dre Mélissa Généreux.

Près de la moitié (46 %) des gens se disent en faveur de la légalisation. Presque personne n'a répondu « neutre » à la question de savoir s'ils étaient ou non en faveur de la légalisation. « C'est une question qui ne laisse personne indifférent », conclut Dre Généreux.

PROFITS DÉTOURNÉS VERS LA PRÉVENTION

Les Estriens se sont dits en grand nombre inquiets que la légalisation

amène des adolescents à avoir accès à la marijuana à un très jeune âge.

« Nous ne sommes pas inquiets de notre côté, car ce sera légal pour les gens de 18 ans et plus, et nous savons que nous allons travailler en prévention très tôt auprès des enfants et des parents. Le profit généré par la vente de cannabis sera réinvesti dans la prévention. Ce profit-là, avant, allait au marché noir », met en contexte Mélissa Généreux.

Du côté des incidences pour la santé mentale, la directrice de la Santé publique dit qu'il reste beaucoup de travail à faire pour trouver

des corridors dans le système de santé, pour venir en aide aux gens plus vulnérables, pour placer les points de vente dans des endroits stratégiques. Mais le dossier chemine.

Puis, quelque 51 % des répondants démontrent une ouverture pour permettre la consommation de cannabis dans certains lieux publics extérieurs, mais ils sont plus réticents pour les espaces verts (37 %), les berges ou les plages (35 %).

« Les données que nous avons récoltées sont très transparentes. Nous allons les partager avec toutes

les municipalités pour les aider à prendre des décisions sur les lieux où elles auront à décider si elles permettent ou non la consommation, comme les espaces verts et les festivals par exemple », ajoute Mélissa Généreux.

UNE LOI QUI VISE LE JUSTE MILIEU

Dre Généreux tient à rappeler qu'à la base, ce projet de loi se veut positif d'un point de vue de santé publique.

« L'utilisation du cannabis est là depuis très longtemps et elle est là pour rester. Quand nous étions dans la totale prohibition, il y avait des problèmes élevés dus au cannabis : le marché noir, le crime organisé, le manque de contrôle sur la qualité des produits... Si nous étions dans la légalisation à l'extrême, avec marketing et promotion dans le but d'en vendre toujours plus, ça ne fonctionnerait pas non plus. Ce que la loi vise, c'est le juste milieu. Ce ne sera plus un produit prohibé, il sera légal, mais ce sera bien encadré. Il n'y aura pas de promotion et on ne sera pas dans une logique de faire des profits à tout prix, on pourra contrôler la qualité et la quantité dans les produits, on peut s'assurer que les produits ne sont pas contaminés par d'autres substances et on pourra mettre en place des systèmes de repérage », explique Dre Généreux.

« C'est une approche pragmatique. Comme société, nous sommes maintenant dans le moins pire des scénarios », ajoute-t-elle.

RIVIÈRE MAGOG

Les plantes aquatiques à l'origine de la pollution

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La présence de plantes aquatiques dans la rivière Magog pourrait être à l'origine de la pollution forçant la fermeture depuis la semaine dernière de la plage du parc Lucien-Blanchard.

C'est la principale hypothèse qu'avance la Ville de Sherbrooke pour expliquer le phénomène de contamination locale qui affecte la plage depuis le 19 juillet.

La cause reste à confirmer, mais l'hypothèse la plus probable semble être reliée à la présence des plantes aquatiques qui restreignent la circulation de

l'eau, notent les autorités dans un communiqué de presse diffusé mercredi.

Jusqu'à maintenant, les échantillons prélevés en amont de la plage, sur la rivière Magog, respectent la norme de baignade, ajoute-t-on.

Rappelons que la Ville a procédé mardi à des tests de colorant pour trouver la cause de la contamination de l'eau à la plage du parc Blanchard. On a appliqué un produit qui pouvait rendre l'eau de la rivière Magog verte ou jaune fluorescent à partir des installations du parc municipal afin de savoir si la pollution provenait de ces équipements.

Ce colorant est inoffensif pour

la santé humaine et celle de l'environnement, assure la Ville de Sherbrooke. Quant à la couleur, elle pourrait persister quelques heures tout au plus. Le test a semblé démontrer que la pollution ne vient pas de cette source, indiquait-on à la Ville de Sherbrooke. Aucune couleur n'est apparue finalement.

Par ailleurs, la plage du parc situé au bout de la rue Cabana est demeurée fermée malgré le fait que les analyses réalisées mardi démontrent que sa cote s'est légèrement améliorée passant de « D » à « C ».

Cette décision a été prise pour des raisons de prévention, de concert avec la Direction de la santé publique, ajoute-t-on.



La présence de plantes aquatiques dans la rivière Magog pourrait être à l'origine de la pollution forçant la fermeture de la plage Blanchard. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, JESSICA GARNEAU

En face de la réalité

LUC LAROCHELLE

PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca



Ça ne lésine pas en matière de terrorisme. Filtrage des messages informatiques, contrôles renforcés dans les aéroports et les postes frontaliers, déploiements policiers pour dissuader ou renforcer le sentiment de sécurité, tout s'enclenche dès qu'une menace pointe à l'horizon.

Qu'avons-nous fait, à part nous dire que c'était un mauvais présage, après avoir découvert, en juillet 2017, une première moule zébrée sur une plage du lac Memphrémagog?

« Nous avons installé d'autres panneaux d'information pour informer les citoyens du risque de propagation », répond le préfet de la MRC Memphrémagog, Jacques Demers.

C'est mieux que rien et c'est plus que ce que font la plupart d'autres MRC de la province face au danger que représentent les mollusques d'eau douce.

L'alerte orange a cependant été bien pâle au cours de la dernière année par rapport aux craintes qui avaient été invoquées par la même organisation au moment d'imposer, en 1996, le lavage

des bateaux. Cette obligation est maintenue depuis 12 ans, bien que parfois appliquée de façon aléatoire.

Quand on vaporise timidement de l'eau comme si l'objectif était de rafraîchir la coque au lieu d'effectuer le lavage à pression recommandé, ou lorsque l'eau de lavage potentiellement contaminée s'écoule dans le lac que l'on veut protéger, la crédibilité est passablement diluée.

« L'application de la décision prise la MRC relève des municipalités et je ne vous cacherai pas que la rigueur n'a pas été la même partout. Comme d'autres, j'en ai été témoin et ça fait partie des choses à revoir pour rendre nos efforts de prévention plus efficaces », convient M. Demers.

Un premier recensement sous-marin effectué sur des bases scientifiques confirme la présence, la dispersion, ainsi que les premiers cycles de reproduction de la moule zébrée dans le lac qui est la source d'eau potable des deux villes les plus peuplées de la région, Sherbrooke et Magog.

Je traçais un parallèle avec le terrorisme au début du texte,

mais n'exagérons rien. La moule zébrée n'est pas une bombe de destruction massive. Pas non plus un monstre marin s'attaquant aux humains, et même pas une sangsue cherchant à nous faire une petite incision pour ses besoins en sang.

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec (MFFP) nous décrit ainsi la menace :

« Espèce envahissante redoutable et très prolifique qui entraîne de nombreuses répercussions écologiques, économiques et sociales. Elle peut obstruer différents types de systèmes hydrauliques, notamment les prises d'eau potable, et engendrer des problèmes d'approvisionnement en eau. Elle peut aussi encrasser les embarcations et les endommager. Les coûts liés au contrôle de la moule zébrée représentent des millions de dollars annuellement. De plus, elle est pratiquement indélébile. »

Juste ça!

Mais justement, à cause de tout cela, il est anormal que les preuves irréfutables d'une invasion de moules zébrées dans le lac Memphrémagog nous proviennent d'un organisme dont le budget annuel est de 80 000 \$, salaire du vérificateur financier inclus, alors que le Ministère multipliant les mises en garde depuis 20 ans (MFFP) est, lui, financé à hauteur de 500 M\$.

Il serait inacceptable que l'engagement du gouvernement



Il est anormal que les preuves d'une invasion de moules zébrées dans le lac Memphrémagog nous arrivent d'un organisme ayant un budget de 80 000 \$ plutôt que des autorités provinciales nous servant des mises en garde depuis 20 ans. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIÉ

provincial se limite une fois de plus au rôle du pompier arrosant les feux avec de l'argent de fond de tiroir, comme il vient de le faire en débloquent 8 M\$... sur une période de cinq ans pour aider à éradiquer le myriophylle à épis et autres plantes exotiques menaçant des centaines de cours d'eau. Une risée par année, c'est assez.

La région doit mieux s'organiser, exiger d'abord des répondants provinciaux qu'ils assument leurs responsabilités au sein d'un comité régional qui

devra élaborer un plan d'action impliquant des suivis réguliers et rigoureux avec promesse de transparence. L'adhésion des propriétaires de bateaux, des riverains et des autres citoyens dans la lutte visant à contre la moule zébrée passe par la connaissance et le rétablissement du niveau de confiance. Ces deux volets ont été négligés tant que nous avons cru la menace écartée.

LIRE LE RATIONNEL PLUTÔT QUE L'INTERDIT > 27

SÉCHERESSE

Élan de solidarité chez les producteurs agricoles

CLAUDE PLANTE

clau.de.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un élan de solidarité est en train de naître chez les agriculteurs de la région pour venir en aide à ceux du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean aux prises avec la sécheresse.

Des producteurs agricoles ont fait part à l'UPA Estrie de leur intention de fournir du foin à des agriculteurs

de ces régions qui pourraient manquer de nourriture pour leurs vaches.

Ces deux régions vivent un véritable cauchemar, mentionne François Bourassa, président de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie. « En Estrie, nous sommes privilégiés, dit-il à *La Tribune*. Nous avons eu moins de rendement, mais ce n'est pas catastrophique. Dans ces régions, c'est la catastrophe. »

« Un appel de solidarité a été lancé et six ou sept producteurs nous ont contactés pour offrir du foin. Ces

gens veulent offrir leur foin à ces producteurs au lieu de le vendre aux États-Unis où la demande est forte aussi. »

M. Bourassa ne peut dire s'il est question de donner ou de vendre des ballots de foin. « Ce n'est pas organisé par l'UPA Estrie, ajoute-t-il. Nous allons simplement mettre les gens en relation et éviter les intermédiaires. Nous voulons que ça se fasse de producteur à producteur. »

« L'UPA a écrit au ministre [de l'Agriculture Laurent] Lessard pour le mettre au courant de la situation

et faire en sorte qu'on accélère les choses. Il semble que ça va se produire, car la Financière agricole pourrait devancer ses paiements. »

Au Lac-Saint-Jean, on a déclenché l'« urgence foin », rapportait mardi le journal *Le Quotidien*, compte tenu des conséquences de la sécheresse des dernières semaines. Les producteurs laitiers et animaliers craignent le pire. La Fédération régionale de l'UPA réclame une aide d'urgence en plus d'une rencontre avec le premier ministre du Québec, Philippe

Couillard. Sans cette aide immédiate du gouvernement, plusieurs producteurs pourraient liquider leur cheptel.

« Les pâturages souffrent de la sécheresse, fait remarquer François Bourassa. Des agriculteurs doivent donner du foin aux animaux aux champs. Ça pose un problème quand tu ne penses pas en avoir assez pour passer l'hiver. »

« Des producteurs pensent vendre leurs animaux. Certains n'ont pas assez de foin pour les trois prochains mois. »

RELATION SEXUELLE NON CONSENTANTE

L'ex-gérant du Magog écope 30 mois

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Pour avoir agressé sexuellement une employée du bar le Magog à Sherbrooke en 2012, Raymond Patry écope d'une peine de deux ans et demi de prison.

L'ancien gérant de ce bar de la rue Dufferin à Sherbrooke avait été trouvé coupable d'agression sexuelle en février 2018 au palais de justice de Sherbrooke.

La victime dans cette affaire était intoxiquée au moment où elle a été agressée dans le logement de Patry situé dans l'immeuble de l'établissement le 17 juin 2012.

En lui imposant une peine de 30 mois de prison, mercredi, la juge Claire Desgens de la Cour du Québec a axé sur la dénonciation et l'exemplarité.

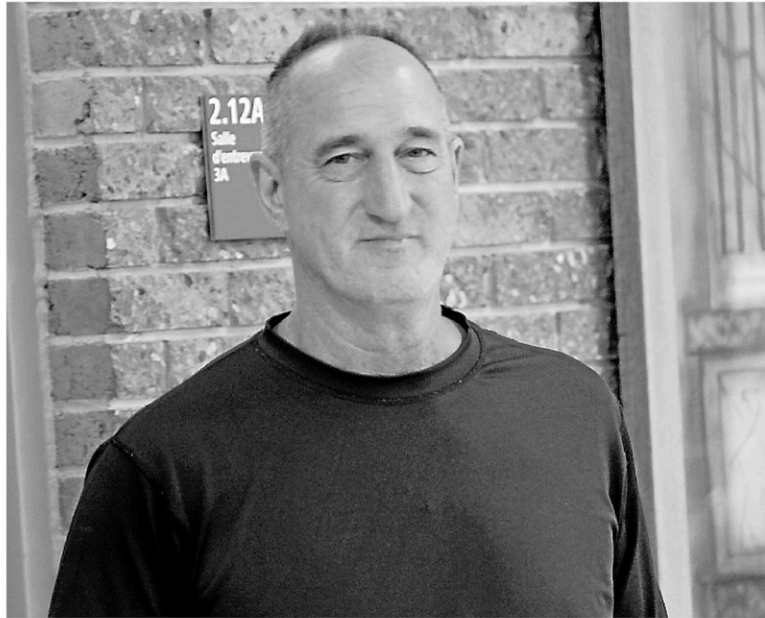
La juge a retenu comme facteurs aggravants que Patry avait profité de l'affaiblissement des facultés de la victime et de sa position d'autorité pour avoir une relation sexuelle avec elle.

« **Quand vous commencerez à vous mettre à la place de la victime, vous pourrez commencer un certain processus de guérison.** »

— La juge Claire Desgens

« Cette agression n'est pas mineure. On parle de pénétration vaginale sans protection alors que la victime était dans un état passif », a souligné la juge Desgens, qui n'a pas noté de facteur relatif au fait que Patry soit un prédateur sexuel.

Après les gestes, la victime présentait des ecchymoses dans le bas du dos et se trouvait en état de choc. Le lendemain, elle présentait un mal au ventre, entre les cuisses



Dans son jugement contre Raymond Patry, la juge Claire Desgens a retenu comme facteurs aggravants que l'ex-gérant du bar le Magog avait profité de l'affaiblissement des facultés de la victime et de sa position d'autorité pour avoir une relation sexuelle avec elle. — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

et des saignements aux parties génitales.

Un prélèvement d'ADN a été fait au lendemain de l'agression sexuelle. Cette substance génétique correspondait au profil de Raymond Patry.

« Non seulement elle n'a pas consenti, mais elle n'était pas en état de consentir », avait conclu la juge Desgens à la suite du procès.

La victime a été entendue par visioconférence lors des observations sur la peine qui se sont déroulées, mercredi. Elle présente encore des troubles de l'anxiété et des symptômes post-traumatiques. La victime a lu une lettre qui démontre les répercussions du crime sur sa vie que la juge a qualifié de percutant.

« Aucune sentence ne pourra remettre la victime dans l'état où elle était avant cette agression. Aucune peine ne pourra compenser les traumatismes subis », a signalé la juge Desgens.

Elle avait retenu au procès que l'accusé avait menti autant au tribunal qu'à l'enquêteur à la suite de

son arrestation.

« Sa description des événements est tellement invraisemblable qu'il faudrait faire preuve de naïveté, d'aveuglement et d'absence de jugement pour y prêter foi », avait conclu la juge Desgens.

En imposant la peine, la juge a tenu compte de la gravité du crime, de la relation d'autorité et que la victime était dans un état d'ébriété tel qu'elle était incapable de consentir à une relation sexuelle.

« Vous êtes toujours en déni malgré des versions rejetées par le tribunal et l'agent de probation. Il n'y a pas de conscientisation mineure ou d'empathie à l'égard de la victime qui démontre que vous prenez une certaine part dans ces événements. Quand vous commencerez à vous mettre à la place de la victime, vous pourrez commencer un certain processus de guérison. Cette peine fédérale vous offrira, je l'espère, les outils pour votre réhabilitation si vous le désirez », a indiqué la juge.

Une quinzaine de témoins, dont deux experts en biologie ont été

entendus lors de ce long procès qui s'est déroulé entre novembre 2015 et novembre 2017. Des requêtes Jordan et en exclusion de la preuve avaient été plaidées puis rejetées dans cette affaire qui a duré plus de six ans.

Me Joanny Saint-Pierre représentait le ministère public, alors que Me Julie Beauchemin assurait la défense de Raymond Patry.

Le nom de ce dernier sera inscrit pour 20 ans au registre des délinquants sexuels.

EXPOSITION AYER'S CLIFF

AUGUST 23-24-25-26 AOÛT 2018

ALAIN FRANÇOIS
Vendredi 23h00 / 9:00 p.m. Friday

CHAD BROWNLEE
Samedi 20h30 / 8:30 p.m. Saturday

TIRE DE CANYON - TRUCK PULLING
Dimanche 19h / 7:00 p.m. Sunday

AGILITÉ CANINE - CANINE AGILITY
Dimanche 12h / Sunday 12:00 pm

COURSES SOUS HARNAIS - HARNESS RACES
Samedi 14h / 1:00 p.m. Saturday

VALÉRIE CRÊTE
Vendredi 20h30 / Friday 8:30 pm

La barrière ouvre à 12 h, le jeudi 23 août
Ouverture des manèges :
 Jeudi : 12 h à 22 h Vendredi: 10 h à 23 h
 Samedi : 10 h à 23 h Dimanche : 11 h à 21 h

ADMISSION
 (comprend tous les jeux forains, les spectacles, la grande estrade et le stationnement gratuit sur le terrain).
 Enfants 5 ans & moins GRATUIT en tout temps.
JEUDI 10 \$
 VENDREDI Enfants 6-12 ans - 5 \$
 Adultes - 15 \$
 SAMEDI 15 \$

DIMANCHE 15 \$
 Économisez en achetant un LAISSE-PASSER pour les 4 jours pour seulement 40 \$
 LES BOUTEILLES ET CANETTES DE BIÈRE SONT INTERDITES SUR LE TERRAIN.
 VOUS POUVEZ ACHETER DE LA BIÈRE DANS LE CENTRE RÉCRÉATIF.
 LES JEUX ET MANÈGES SPECTACULAIRE SONT INCLUS DANS LE PRIX D'ENTRÉE
 GRANDE ESTRADE, GRATUITE EN TOUT TEMPS

JEUDI SOIR
 TIRE DE TRACTEURS À PÉDALES pour enfants - 19 h
 VENDREDI SOIR
 Extreme Cowboy Race - 18 h (s'inscrire à l'avance)

SAMEDI MATIN
 Démonstration chevaux miniatures - 11 h 30
 DIMANCHE APRÈS-MIDI
 Parade d'animaux et encan de dindes par le 4H de Hatley au bénéfice de la Fondation Rêves d'enfants - 13 h 30
ZOO DOMESTIQUE ET CARROUSEL DE PONEYS
 • Plusieurs exposants commerciaux.
 • Département des dames dans la bâtisse principale.
 • Musique et danse dans le centre récréatif chaque soir.
 • Jugements d'animaux et d'horticulture.
 • Cantines et salle à manger disponibles.

COMMANDITAIRES



Brault & Martineau
Pour le meilleur et pour le prix

Surveillez notre circulaire dans La Tribune ce vendredi

« L'intimidation ne sera jamais tolérée »

Les menaces proférées contre un porte-parole de la SQ et son père trouvent écho au SPS

CLAUDE PLANTE
claude.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Les menaces formulées par des motards criminels à l'endroit d'un haut gradé de la Sûreté du Québec (SQ) et de son père ont eu des échos jusqu'à Sherbrooke.

Au Service de police de Sherbrooke (SPS), on assure qu'on prend le dossier très au sérieux et que l'intimidation n'a jamais été et ne sera pas tolérée.

La semaine dernière, l'inspecteur Guy Lapointe, un porte-parole de la SQ, et son père du

même nom, ancien hockeyeur du Canadien de Montréal, ont été la cible de menaces de mort attribuées aux Hells Angels ou à leurs sympathisants. Une lettre acheminée au quartier général du corps policier à Montréal contenait des « menaces de mort sans équivoque » contre les Lapointe père et fils.

« Nous participons à un plan de lutte contre l'intimidation », commente Samuel Ducharme du SPS appelé à commenter l'affaire par *La Tribune*. « C'est un sujet sensible pour nous. »

« Le SPS n'hésitera jamais à intervenir pour contrer l'intimidation. Nous avons déjà été la cible d'événement du genre il y a longtemps et ça n'a pas été toléré. Nous avons agi. »

Selon plusieurs médias, l'auteur de la fameuse lettre d'intimidation s'identifiait aux Hells Angels et à leurs sympathisants. Les experts de la lutte contre les motards criminels de la SQ ont jugé la missive très sérieuse en raison de certains éléments dans le contenu de la lettre, rapportait *La Presse*.



Les policiers de Sherbrooke n'ont jamais hésité à rendre la vie difficile aux motards criminels actifs sur le territoire du SPS, assure le corps policier municipal. — PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

Samedi matin, le directeur par intérim du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et ancien patron de la SQ, Martin Prud'homme, a soutenu que cette menace interpelait l'ensemble de la communauté policière et qu'elle commandait une réponse concertée dans la lutte contre le crime organisé.

SECTION RÉACTIVÉE

Questionné à ce sujet, M. Ducharme mentionne que le SPS ne refuse jamais d'aider un autre corps de police. « Si une organisation policière a des problèmes et ont besoin de notre assistance nous allons les aider », dit-il, relayant les propos de son patron Danny McConnell, directeur du SPS.

« Nous unissons nos voix pour mentionner que l'intimidation ne sera jamais tolérée par le SPS. »

En mai dernier, on apprenait que la section des Hells Angels de Sherbrooke avait été réactivée. Des membres arborant de nouveau une veste à l'effigie de la section de la capitale de l'Estrie avaient été observés par des enquêteurs de la SQ lors d'une fête organisée pour le 30^e anniversaire du chapitre de Québec.

La section de Sherbrooke était la dernière qui n'avait toujours pas été réactivée à la suite de la vaste rafle

anti-motards SharQc menée en avril 2009, il y a neuf ans. Cela signifie que la section compte au moins six membres, comme le veulent les statuts et règlements du groupe de motards international.

Rappelons que cinq membres de la section de Sherbrooke arrêtés et accusés dans la foulée de SharQc avaient commencé à subir leur procès en 2015, avant que celui-ci prenne fin abruptement, par un arrêt des procédures, en octobre de la même année.

Rappelons que le SPS s'est retiré de l'Escouade régionale mixte (ERM) il y a quelques semaines. On assure toutefois que la lutte contre les activités criminelles du chapitre de Sherbrooke des Hells Angels se poursuit malgré cette décision.

Samuel Ducharme souligne que le SPS n'a jamais manqué de rendre la vie difficile aux organisations criminelles comme celle des motards dans le passé.

Les Productions
Jean-Bernard Hébert
et les productions
Maison Corbeau
présentent **AMSTERDAM**
au Théâtre des Grands Chênes de Kingsey Falls

COMÉDIE MUSICALE
DE
MÉLISSA CARDONA
AMSTERDAM
D'APRÈS L'ŒUVRE DE JACQUES BREL

Avec
Jean-François Pronovost,
José Dufour,
Jean-François Blanchard,
Ève Gadouas,
Annie-Kim Thériault,
Elodie Bégin, Martin Lebrun,
Sarah Leblanc-Gosselin,
Albane Sophia Château,
Éloïsa Cervantes et
Véronique Savoie

Jacques Brel
remonte sur scène jusqu'au 11 août 2018

«Deux heures de pur bonheur.»
Radio-Canada

«Un spectacle bien ficelé qui raconte une belle histoire.»
Manon Toupin, La Nouvelle

«Une création très charismatique, que le public reçoit avec délectation.»
Steve Bergeron, La Tribune

QUÉBECOR
Cascades
Distnet
SERVICES FINANCIERS

laTribune
VICTORIAVILLE et sa région

Depuis 26 ans
inc. Membre de l'APCHQ R.B.Q.: 8103-3409-07

GRANDSCHENES.CA
356, MARIE-VICTORIN, KINGSEY FALLS

RÉSERVATION :
819 363-2900

SANS FRAIS
1 877 563-2900

Peu importe
VOTRE style
chez Escatek
ça MARCHE

COMPOSANTES POUR VOS GALERIES EXTÉRIEURES
Reproduction de tournage sur bois

Escatek
inc. Membre de l'APCHQ R.B.Q.: 8103-3409-07

ESCALIER intérieur
DE BOIS FRANC PRÉVERNIS

2519, ch. des Écossais,
Sherbrooke

819 346-8478
www.escatek.net

GRAND TIRAGE DE LA SANTÉ

Micheline Gilbert devra choisir

NOTRE VIDÉO
DISPONIBLE
sur latribune.ca

JASMINE RONDEAU
jasmine.rondeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — C'est Micheline Gilbert de Compton qui a eu la joie d'entendre la présidente de la Fondation du CHUS prononcer son nom au micro mercredi, lors du dévoilement du gagnant du Grand tirage de la santé Desjardins.

Âgée de 62 ans, Mme Gilbert est retraitée du Canadian Tire de Coaticook, où elle a travaillé pendant 35 ans. Aujourd'hui, elle travaille pour son frère au verger Le Gros Pierre.

« Je rentre travailler demain quand même! » a-t-elle lancé en souriant.

Plus calme que ses proches avant le dévoilement, Mme Gilbert avait acheté son billet à l'Hôtel-Dieu alors qu'elle conduisait sa mère à un rendez-vous. L'heureuse gagnante n'a pas encore arrêté son choix sur l'un des trois lots, soit le VR, le chalet vert (d'une valeur de 260 000 \$ chacun) ou bien 130 000 \$ en argent comptant.

ANNÉE RECORD

La présidente de la Fondation du CHUS, Sophie Warren, s'est réjouie de voir la vente de billets de cette année s'élever à un montant record de 267 085 \$. L'année 2018 était d'ailleurs particulièrement importante pour la Fondation, qui fête déjà ses 40 ans d'existence.

L'organisme estime aussi que l'ajout d'une nouvelle possibilité de prix, le chalet Zoombox, a créé un très gros engouement chez les

acheteurs.

Du montant amassé, 66 000 \$ ont été redistribués entre les 10 fondations partenaires de la région, le tout selon leur vente de billets.

TATOUÉE SUR LE CŒUR

La Fondation du CHUS a pu compter sur une douzaine de bénévoles pour vendre le reste des billets cet été.

Lucie St-Martin et Marie-Josée Lecours s'investissent toutes les deux dans le Grand tirage de la santé depuis 4 ans.

« Je suis retraitée du CHUS comme infirmière du bloc opératoire, alors je crois énormément à la cause, raconte Mme St-Martin. J'ai tellement vu de cas de médecins qui avaient besoin d'instruments spéciaux, et cet argent peut servir à cela. »

« J'adore le contact avec le public, et j'ai la Fondation tatouée sur le cœur, partage Mme Lecours. Pour avoir connu les soins que ma défunte mère a reçus dans les hôpitaux de la région, je suis très fière. On a aussi une très belle équipe. »

Grégoire Kombo de Sherbrooke a remporté le crédit-voyage de 5000 \$ de Voyages Escapade 2000, tandis que Valérie Bédard de Sherbrooke a reçu un chèque-cadeau de 2000 \$ de Sports experts du Carrefour de l'Estrie.

De leur côté, Serge Nadeau (représenté par Amélie Barbeau) et Sophie Desruisseaux se sont vus remettre respectivement un chèque-cadeau de 2000 \$ au Canadian Tire Fleurimont et Plateau St-Joseph ainsi que 2000 \$ au IGA Extra Couture.



Micheline Gilbert de Compton a remporté le premier prix du Tirage de la santé Desjardins. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, STÉPHANIE VALLIÈRES

GRANDE VENTE

SOUS LA TENTE

JUSQU'À 70%

Du 19 au 29 juillet

DE RABAIS

<p>MCKINLEY SAMSON Pantalon convertible H et F Rég. 49,99\$ Spécial 29,99\$</p>	<p>MCKINLEY PEPPINO Short homme Rég. 39,99\$ Spécial 19,99\$</p>	<p>MCKINLEY BABOO Short femme Rég. 29,99\$ Spécial 14,99\$</p>
<p>MCKINLEY KLUANE 2 Rég. 189,99\$ Spécial 109,99\$</p>	<p>KEEN SIENNA MJ Rég. 109,99\$ Spécial 54,99\$</p>	<p>PELICAN BORA SE PLANCHE SUP 10 PI Inclus pagaies et sangle de transport Rég. 799,99\$ Spécial 379,99\$</p>
<p>KLUANE 3 Spécial 129,99\$</p>	<p>SALOMON SPEEDCROSS Soulier de course en sentier H et F Rég. 149,99\$ Spécial 89,99\$</p>	<p>MCKINLEY EASY ROCK 6 Rég. 449,99\$ Spécial 309,99\$</p>
<p>BLU WAVE EASY RIDER KARMA EASYRIDER « 10,6 » ET PAGAIE BLU WAVE GRATUIT Rég. 1099\$ Spécial 699\$</p>	<p>GIANT vélo Grande sélection de vélos Giant Grande sélection 20% à 30% de rabais</p>	<p>BIC PERFORMER TOUGH 10.6 Rég. 939,99\$ Spécial 649,99\$</p>

* Jusqu'à épuisement des stocks.
2325, King O., Sherbrooke
819 566-8882

ATMOSPHERE
SPORTS - PLEIN AIR

opinions

Président-éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **MAURICE CLOUTIER** Directeur de l'information **LOUIS-ÉRIC ALLARD**

Le bordel

JEAN-FRANÇOIS CLICHE

jfliche@lesoleil.com

Il était écrit dans le ciel qu'en donnant de grands coups de pied dans les accords de libre-échange et le système de commerce international, le président Donald Trump allait faire des perdants partout, y compris dans sa propre cour. Personne ne sait maintenant quand on sortira de ce triste bordel.

Mardi, Washington a annoncé l'octroi de 12 milliards \$ d'aide étatique aux fermiers des États-Unis. Il s'agissait d'une réaction aux tarifs douaniers imposés aux produits américains par la Chine, le Canada, le Mexique et l'Union européenne au cours des dernières semaines. Et ces tarifs étaient eux-mêmes une réponse aux tarifs imposés à ces pays par l'administration Trump sur l'acier et l'aluminium, en mars.

En un sens, c'est presque un bon signe : cela indique qu'au bout de 30 années d'efforts de décloisonnement du commerce international, nos économies sont devenues à ce point imbriquées les unes aux autres qu'une puissance ne peut plus tenter de forcer la main à ses partenaires sans se faire sérieusement mal à elle-même.

La notion de M. Trump pour la balance commerciale marque une bien drôle de conception des échanges internationaux

Mais en 2016, les Américains ont élu un leader suffisamment borné et mal avisé pour lancer la planète dans cette voie. L'obsession de M. Trump pour la balance commerciale — encore hier, il a tweeté que son pays avait « perdu » 817 milliards \$ l'an dernier — marque une bien drôle de conception des échanges internationaux. Bien que les déficits commerciaux puissent avoir des inconvénients, il est loin d'être évident qu'ils sont intrinsèquement mauvais puisque pour chaque transaction des États-Unis avec l'étranger, il y a de part et d'autre des entreprises qui y trouvent leur compte. Autrement, l'échange ne se ferait pas.

Certes, il arrive à l'occasion

qu'un pays tente de « tricher » d'une manière ou d'une autre afin de gonfler artificiellement ses exportations et de favoriser ses entreprises. La Chine, par exemple, est souvent accusée de vol de propriété intellectuelle, de manipuler sa devise et de subventionner ses compagnies de manière déguisée, surtout ses sociétés d'État. Et les accusations ne viennent pas que des États-Unis ou de parties intéressées.

Mais l'imposition unilatérale de tarifs douaniers n'est purement et simplement pas la bonne manière de combattre les pratiques déloyales. Typiquement, ce genre de guerre commerciale finit en un festival des représailles, où un pays décrète des sanctions contre un second à cause d'une injustice (perçue ou réelle), le second réplique en tarifant d'autres produits, ce à quoi le premier réagit en « beurrant » ensuite une nouvelle couche de droits de douane et/ou en allongeant des deniers publics pour « compenser » ses industries « victimes » de tarifs injustes, et ainsi de suite. C'est précisément pour cette raison qu'on a doté l'Organisation mondiale du commerce

de mécanismes de règlement des disputes lors de sa création, en 1995, et la même chose vaut pour tous les traités de libre-échange. Pas plus tard qu'en juin dernier, d'ailleurs, l'Union européenne a entamé des démarches à l'OMC au sujet des pratiques chinoises sur la propriété intellectuelle.

L'oncle Sam n'a pourtant jamais été désavantagé à l'OMC. D'après une compilation récente du Cato Institute, les États-Unis ont gagné 91 % des causes qu'ils ont amenées devant l'OMC et ont perdu 89 % de celles où ils étaient poursuivis (les pays membres ne se rendent jusqu'à l'arbitrage que lorsqu'ils sont pratiquement certains de gagner, d'où les pourcentages élevés).

Il reste deux ans, possiblement six, à M. Trump pour s'en rappeler. Et pour le reste du monde, il reste deux ans, possiblement six, à espérer que son successeur verra plus clair.

LES CAMPS DE VACANCES DE L'AÎLE JEUNESSE DES PARTIS POLITIQUES



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

« Je sais que le monde est tanné de tous les chantiers, mais c'est pas une raison pour qu'il pleuve durant toutes les vacances de la construction. » — UN EMPLOYÉ DE LA CONSTRUCTION

CARREFOUR DES LECTEURS

Lettre au père Noël

Cher père Noël,

Je tente ma chance pour faire ce souhait préélectoral. Comme vous le savez, j'en suis sûr; plus de 1,9 million de personnes vivent dans la pauvreté dont 760 000 ne couvrent même pas leurs besoins de base. Les élections sont à nos portes et j'ai très peur pour ces familles à faible revenu. Le troisième plan d'action du présent gouvernement, qui soit dit en passant ne parle même plus de lutte à la pauvreté dans le titre même : Plan d'action pour l'inclusion économique et la participation sociale, est très loin de l'esprit de la loi de 2002, loi 112, sur la lutte à la pauvreté qui devait guider le gouvernement et l'ensemble de la société québécoise vers la planification et la réalisation d'actions pour combattre la pauvreté, en prévenir les causes, en atténuer les effets sur les individus et les familles, contre l'exclusion sociale et tendre vers un Québec sans pauvreté. D'ailleurs, ce troisième plan ne comprend

aucune mesure pour les aîné(E)s, les immigrant(E)s et minorités visibles, les étudiant(E)set les travailleurs à faible revenu.

Combattre la pauvreté, c'est permettre aux personnes non pas de seulement couvrir leurs besoins de base, mais bien de sortir de la pauvreté afin qu'elles puissent trouver des perspectives d'amélioration de leur qualité de vie pour s'intégrer à la société dans la dignité.

Donc, ce que je souhaite et vous demande en cette journée de 25 juillet (Noël des campeurs), cher père Noël, c'est de faire en sorte que les futur(E)s élu(E)s priorisent une vraie lutte à la pauvreté dans tous ses aspects autant économique, dans les conditions matérielles, qu'éthique, c'est-à-dire le respect de la dignité humaine. De plus, que les PRÉJUGÉS contre les personnes en situation de pauvreté cessent une fois pour toutes de guider les décisions des parlementaires. Il faut en finir avec l'idée que

55 % de la couverture des besoins de base est acceptable dans le Québec d'aujourd'hui. Que tous les membres du gouvernement comprennent bien l'impact de chacune des décisions concernant des mesures afin d'enrayer la pauvreté. Il faut que dans les prochaines semaines TOU(TE)S les candidat(E)s s'engagent à : donner le revenu de base à toutes les personnes à l'aide sociale sans tenir compte des catégories ainsi que celles qui ne couvrent pas leurs besoins de base dans notre société; hausser le salaire minimum à 15 \$ l'heure dans les plus brefs délais; améliorer les conditions de travail, abolir les pénalités prévues par le programme Objectif emploi; mettre fin au détournement des pensions alimentaires.

Est-ce trop demander père Noël?
Huguette Lajeunesse
Retraitée membre de la FIIQ
Membre du Comité régional
estrien pour un Québec sans
pauvreté



Un petit mémorial a été installé devant le Markham Civic Center de Toronto, montrant notamment une photo de Julianna Kozis, atteinte mortellement par les balles de Faisal Hussain dimanche soir. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, GABRIELLE ROY

SELON LA POLICE DE TORONTO

Aucune piste ne lie Daech à la fusillade

La Presse canadienne

TORONTO — Contrairement à ce que revendique Daech, le chef de la police de Toronto a assuré mercredi que rien ne permet de relier le groupe armé État islamique à la fusillade qui a fait deux morts et 13 blessés, dimanche soir.

Mark Saunders a soutenu que ses hommes continueront à suivre « toutes les pistes », mais qu'aucune information ne relie Daech à l'attaque.

Daech prétend qu'un de ses « soldats » a perpétré l'attaque en réponse à son appel de cibler les citoyens des pays membres de la coalition menée par les États-Unis pour l'éradiquer. Cette allégation circule sur les réseaux sociaux du groupe. Un membre de la sécurité de Daech aurait parlé à l'agence de presse de l'organisation, Amaq.

« À ce stade-ci, nous n'avons aucune preuve pour étayer ces affirmations », a déclaré dans un communiqué le chef Saunders, mercredi. Il a précisé que tous les services du corps policier avaient été impliqués dans l'enquête, et que la police de Toronto avait reçu l'aide de ses partenaires « à tous les niveaux ».

Le chef Saunders a indiqué mercredi que la police interrogera ceux

qui ont connu Faisal Hussain, passera au crible ses activités en ligne et se penchera sur ses antécédents de maladie mentale.

Une porte-parole du ministre fédéral de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a déclaré qu'il n'y avait actuellement aucun lien entre la sécurité nationale et M. Hussain. Le ministre avait déjà déclaré plus tôt cette semaine que M. Hussain ne figurait sur aucune liste de surveillance fédérale liée à la sécurité nationale.

LE QUARTIER SE RELÈVE LENTEMENT

Une femme de 18 ans et une fille de 10 ans — Reese Fallon et Julianna Kozis — ont été tuées dans la fusillade de dimanche soir, et 13 autres personnes ont été blessées. Le tireur, identifié comme Faisal Hussain, âgé de 29 ans, a été retrouvé mort à proximité. On ne sait toujours pas s'il a été abattu par la police ou s'il s'est enlevé la vie. Ses parents ont expliqué qu'il avait eu de graves problèmes de santé mentale toute sa vie, et que les traitements n'avaient pas été efficaces.

Ce quartier paisible de Toronto a commencé à montrer des signes de reprise, mardi, les clients revenant vers les restaurants et les petits commerces en promettant de ne pas laisser cette tragédie modifier leurs impressions de cette

communauté animée. Plusieurs visiteurs ont aussi indiqué qu'ils avaient tenu à venir dans l'avenue Danforth pour réfléchir à la tragédie et montrer leur soutien aux citoyens du quartier.

Trois trous de balle étaient encore visibles dans la vitrine de « Pappas Grill », un restaurant populaire dans Danforth. Le gérant, John Kilanis, a déclaré que le restaurant avait rouvert dès mardi. « Lundi, nous n'avons pas rouvert pour pleurer les vies perdues, mais aujourd'hui, nous devons aller de l'avant », a-t-il expliqué.

M. Kilanis a raconté que les clients et le personnel avaient couru dimanche au fond du restaurant alors que des coups de feu étaient tirés dans l'établissement. L'une des balles a atteint un serveur à la jambe. « Il a obtenu son congé de l'hôpital et il marche avec des béquilles, mais il est de bonne humeur — il a eu beaucoup de chance, je pense, ça aurait pu être pire. »

La fontaine sur la petite place Alexandre-le-Grand, qui servait auparavant de lieu de rencontre pour les habitants, était inondée de fleurs, de messages d'amour à la craie et de marques de soutien. Un autre mémorial improvisé a commencé à prendre forme au collège que fréquentait Reese Fallon quelques semaines avant sa mort.

Clare Bronfman plaide non coupable

NEW YORK — Une héritière de l'ancienne distillerie montréalaise Seagram, une actrice de la télévision et les cofondateurs d'une pré-tendue organisation de croissance personnelle soupçonnée d'avoir marqué au fer rouge ses fidèles féminines et de les avoir forcées à avoir des relations sexuelles se sont présentés ensemble en cour pour la première fois, mercredi, pour faire face aux accusations portées contre eux.

Keith Ranieri, l'ancien dirigeant de NXIVM, et Allison Mack, surtout connue pour avoir interprété une amie adolescente de Superman dans l'émission « Smallville », ont plaidé non coupables aux accusations de complot contenues dans un document judiciaire rendu public plus tôt cette semaine. Ils avaient précédemment plaidé non

coupables à des accusations liées à de l'exploitation sexuelle.

Le nouvel acte d'accusation ajoute l'héritière Clare Bronfman, fille du riche homme d'affaires montréalais Edgar Bronfman fils, et la cofondatrice du groupe, Nancy Salzman, à titre de codéfendeurs. Les deux femmes ont aussi plaidé non coupables.

Keith Ranieri est détenu sans possibilité de libération sous caution, tandis que Mme Bronfman a été libérée après avoir déposé une caution de 100 millions \$ US. Mme Mack et Mme Slazman ont été libérées en vertu de cautions de 5 millions \$ US chacune.

Les trois femmes ont quitté le palais de justice sans parler aux journalistes. Elles ont nié toute mauvaise conduite. **THE ASSOCIATED PRESS**

Ottawa s'attaque aux fake news

OTTAWA — En cette ère du tout numérique, le gouvernement fédéral affirme qu'il veut redonner du lustre aux institutions démocratiques canadiennes, malmenées par une méfiance grandissante de la population et confrontées à des campagnes de désinformation et autres fake news.

Cette promesse, qui n'a pas encore été étoffée de projets concrets, fait partie des «ébauches d'engagements» qui pourraient figurer dans le Plan d'action fédéral de 2018-2020 pour un gouvernement ouvert. Ce plan vise à promouvoir un gouvernement transparent et une démocratie saine.

Ces ébauches d'engagements pour 2018-2020 constituent une première version du quatrième

Plan d'action du Canada pour un gouvernement ouvert, un dossier sous la responsabilité du Secrétaire du Conseil du Trésor. Ces engagements vont de l'accès à l'information et du gouvernement numérique jusqu'à la transparence des entreprises, en passant par les données scientifiques ouvertes.

Ce plan biennal découle de la participation du Canada au Partenariat pour un gouvernement ouvert, une initiative internationale qui encourage les pays à être plus ouverts et responsables. C'est d'ailleurs le Canada qui accueillera le 6e sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert, à Ottawa, en mai 2019. Le plus récent sommet a eu lieu la semaine dernière à Tbilissi, en Géorgie. **LA PRESSE CANADIENNE**

Cannabis: 14 chiens en retraite forcée

TORONTO — La légalisation du cannabis dans trois mois enverra à la retraite forcée 14 chiens policiers de la Gendarmerie royale du Canada, qui ne peuvent être « déprogrammés » pour oublier dorénavant une odeur en particulier.

Une quinzaine de chiens de la GRC qui étaient entraînés pour détecter de la marijuana lors d'un contrôle routier deviendront dépassés le 17 octobre, parce qu'on ne pourra pas leur expliquer que cette drogue n'est plus illégale.

Cette brigade de 14 chiens devra donc être remplacée, et il en coûtera environ 5000 \$ pour entraîner chaque chiot à la nouvelle palette d'odeurs, qui exclura dorénavant le cannabis des drogues à épingle du museau.

Ces 14 chiens représentent environ 12 pour cent de toute la brigade canine antidrogue de la

GRC. Selon le sergent Gary Creed, entraîneur principal à l'école des chiens policiers de la GRC à Innisfail, en Alberta, il s'agira de la plus importante cohorte de chiens que la police fédérale aura à remplacer d'un seul coup. Et avec seulement sept entraîneurs à Innisfail, M. Creed n'est pas certain que les nouvelles recrues seront prêtes le 17 octobre, lorsque la loi fédérale entrera en vigueur.

Il faut entre 20 et 50 jours pour qu'un chien termine son entraînement aux narcotiques à l'école d'Innisfail.

Quant aux chiens mis à la retraite anticipée, Caroline Nadeau, une porte-parole de la GRC, a rappelé que le lien entre le policier et son chien est si fort que, dans la plupart des cas, les agents gardent l'animal. **LA PRESSE CANADIENNE**

35 M\$ pour prévenir les surdoses d'opioïdes

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Le gouvernement du Québec débloque des fonds supplémentaires pour prévenir les surdoses d'opioïdes et aussi combattre diverses formes de dépendances, dont celles aux jeux de hasard et à l'utilisation excessive d'internet.

Au total, il s'agit d'investissements additionnels de 35 millions \$ annuellement, indique le gouvernement, pour au moins trois ans.

Les deux initiatives — celle sur la prévention des surdoses et celle, plus générale, sur la lutte aux dépendances — ont été annoncées mercredi à Montréal par le ministre de la Santé Gaétan Barrette et la ministre déléguée à la santé publique Lucie

Charlebois.

Quatorze ministères ont été impliqués dans la conception du plan d'action. « Ce n'est pas juste au monde de la santé de s'occuper des dépendances », a soutenu Mme Charlebois, en point de presse.

Elle a souligné que l'annonce est faite notamment dans le contexte de la légalisation prochaine du cannabis par le gouvernement fédéral.

Sur les 35 millions \$ annuels, 23 millions \$ seront consacrés plus spécifiquement aux opioïdes — ce qui inclut autant les médicaments sur ordonnance qui servent à traiter la douleur (oxycodone, morphine) que les drogues de rue (héroïne, fentanyl de synthèse). Cette somme de 23 millions \$ est pour une période de trois ans.

De nombreuses mesures ont été

annoncées, dont la collecte de données — afin de bien cibler l'aide à apporter — la formation de professionnels pour prévenir et traiter les dépendances ainsi que la sensibilisation. Concrètement, sur le terrain, le ministère de la Santé a notamment confirmé que des organismes communautaires pourront distribuer à ceux qui en ont besoin de la naloxone, qui sert d'antidote aux opioïdes.

Le plus grand choix de pontons et moteurs hors-bord



INNOVATEUR avec son système à aube et solaire cet embarcation est conçu pour les amoureux de la nature et l'environnement.

Paddle Qwest 616
Family Cruise
15 895\$



Tel. : 819 846-2240 | 2011, Rte 222, St-Denis-de-Brompton



JEUNE DE 17 ANS ABATTU À LAC-BROME

« Il voulait se tuer », confie son ex

KARINE BLANCHARD
La Voix de l'Est

rien entendu », a raconté Gérald Marcotte, qui réside dans le secteur.

Pendant près de 12 heures, l'inter-section où le jeune homme a été

abattu a été bouclée pour permettre aux huit enquêteurs du BEI de faire

leur travail. Certains ont été vus circulant dans le secteur en allant à la rencontre de citoyens du secteur.

Plusieurs objets ont été identifiés où le jeune homme a été abattu. Des expertises seront effectuées pour déterminer si elle était fonctionnelle, a fait savoir le BEI.

LAC-BROME — Un jeune homme de 17 ans qui tenait une arme de poing a été abattu à Lac-Brome par des policiers de la Sûreté du Québec, dans la nuit de mardi à mercredi. Selon des informations obtenues par *La Voix de l'Est*, il pourrait avoir voulu mettre fin à ses jours. Le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) mène l'investigation pour faire la lumière sur les circonstances du tragique événement.

« Il voulait se tuer. Son but ultime était ça, raconte en pleurant Camille Larouche, une jeune femme qui a déjà fréquenté le jeune homme dont *La Voix de l'Est* a choisi de taire l'identité. J'ai essayé de l'aider, mais ce n'était pas assez... Je pense qu'il voulait se suicider et je pense qu'il a trouvé un moyen pour ne pas qu'il ait à le faire lui-même. »

Le jeune homme aurait d'ailleurs publié sur Instagram une photo noire accompagnée du message « *I'm so happy knowing that i can make everyone's lives easier and happier soon* » vers minuit. « Je pense que c'est le dernier truc qu'il a dit », indique la jeune femme qui était accompagnée de ses parents lors de l'entrevue.

Un appel a été logé au 911 environ une heure plus tard, vers 1 h 20, pour signaler la présence d'un homme armé dans un lieu public. Selon des sources près du milieu policier, cet appel aurait possiblement pu avoir été fait par le jeune homme lui-même. Il n'a toutefois pas été possible de valider cette information, mercredi.

Les policiers dépêchés dans le secteur ont localisé l'individu dans le stationnement d'un ancien restaurant, à l'intersection de la rue Victoria et du chemin Knowlton, soit à moins de deux kilomètres de son domicile. Il aurait alors tenu une arme de poing à la main. Celle-ci a d'ailleurs été retrouvée à l'endroit où il a été abattu.

« Ils [les policiers] auraient alors tenté de discuter avec lui en utilisant notamment un haut-parleur, peut-on lire dans un communiqué émis par le BEI mercredi matin. Le civil serait alors devenu menaçant envers les policiers. »

Les agents ont alors fait feu et atteint le jeune homme. Les blessures ont été fatales.

Les événements se sont déroulés alors que les commerces du secteur étaient fermés à cette heure de la nuit. Les citoyens rencontrés par *La Voix de l'Est* mercredi n'ont rien entendu. « J'ai vu les lumières [les gyrophares], mais je croyais qu'il y avait un feu ou un accident. Je n'ai

Ford

— C'EST LE TEMPS DES —
PRIX EMPLOYÉS*

EN CE MOMENT, OBTENEZ LE FORD DE VOS RÊVES ET PAYEZ LE MÊME PRIX QUE LES EMPLOYÉS FORD*. C'EST LE MOMENT DE L'ANNÉE QUE VOUS ATTENDEZ.

ESCAPE TITANIUM 2018

5 075 \$[~]

EN RAJUSTEMENTS DE PRIX TOTAUX (équipé de certaines caractéristiques disponibles en option)

« VOUS PAYEZ CE QUE NOUS PAYONS. AUSSI FACILE QUE ÇA »
LUCIEN R. CRÉDIT FORD

PLUS, LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE 1 000 \$[†] SUR LES FORD 2018 NEUFS SÉLECTIONNÉS

ESCAPE 2018

C'EST FACILE D'EMBARQUER AVEC FORD

VISITEZ FORD.CA/PE POUR CONSTRUIRE VOTRE VÉHICULE ET TROUVER VOTRE DÉTAILLANT FORD LE PLUS PRÈS.

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux.

* L'offre Prix employés (le « Prix employés ») est en vigueur du 4 juillet au 1^{er} octobre 2018 (la « période du programme ») et s'applique à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford 2018 et 2019 neufs (à l'exception des modèles suivants : modèle châssis-cabine, fourgon tronqué, F-150 Raptor, F-650, F-750, Mustang Shelby® GT 350/350R, Ford GT, Focus RS et Expedition). Le Prix employés s'applique au programme « A » habituellement offert aux employés de Ford Canada, mais exclut le boni négocié avec les TCA. Le véhicule neuf doit être commandé à l'usine ou livré chez votre détaillant Ford participant durant la période du programme. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres de Ford Canada faites aux consommateurs et qui sont en vigueur au moment soit de la commande à l'usine, soit de la livraison, mais non des deux. Le Prix employés ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F.

† Du 4 juillet au 31 août 2018, obtenez des rajustements de prix totaux de 5 075 \$ à l'achat ou à la location d'un Escape Titanium avec peinture rouge rubis et ensemble sécurité et intelligent, et toit panoramique Vista. Les rajustements de prix totaux sont une combinaison du rabais Prix employés de 3 575 \$ et de l'allocation de livraison de 1 500 \$. Consultez votre détaillant pour tous les détails. Le Prix employés ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F.

‡ Cette offre est en vigueur du 4 juillet au 31 août 2018 uniquement (« la période de l'offre ») et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 3 juillet 2018 ou avant. Recevez 1 000 \$ à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf 2018 (à l'exception des Focus, Fiesta, C-MAX, F-150 XL/XLT à cabine double et SuperCrew équipé d'un moteur diesel, F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, Ford GT, des modèles châssis-cabine et à fourgon tronqué et les F-650/F-750) (chacun étant un « véhicule admissible »). Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Le client peut utiliser l'offre de 1 000 \$ comme versement initial ou choisir de recevoir un chèque de remise de Ford du Canada Limitée, mais non les deux. Les taxes s'appliquent avant la déduction de l'offre.

© utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc.

© 2018 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

le monde

L'UE et les États-Unis «s'aiment»

Trump et Juncker désamorcent la crise entre Washington et Bruxelles

Agence France-Presse

WASHINGTON — Donald Trump et le chef de l'exécutif européen Jean-Claude Juncker ont désamorcé mercredi la crise née des tarifs douaniers imposés par les États-Unis, annonçant une série de décisions dans l'agriculture, l'industrie et l'énergie dont la portée exacte reste cependant à confirmer.

Selon une source européenne, aucun nouveau tarif douanier ne sera imposé sur les importations de voitures européennes aux États-Unis, un dossier particulièrement sensible pour l'Allemagne.

Parlant d'un «grand jour» pour le libre-échange, le président américain a évoqué, depuis les jardins de la Maison-Blanche, une «nouvelle phase» dans les relations entre Washington et Bruxelles après des mois de mises en garde et de menaces des deux côtés de l'Atlantique.

Mettant en avant leur volonté commune d'aller, à terme, vers la suppression totale des tarifs douaniers dans leurs échanges industriels, exception faite du secteur automobile, Trump a assuré que l'Union européenne allait commencer «presque immédiatement» à acheter «beaucoup de soja» aux producteurs américains. Il a aussi promis de revoir la question des tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium européen, qui avait mis le feu aux poudres.

«UNE PERCÉE»

Le ministre allemand de l'Économie, Peter Altmaier, a immédiatement salué sur Twitter cette «percée» qui «peut éviter une guerre commerciale et sauver des millions d'emplois».

«L'économie mondiale tire avantage lorsque les pays s'engagent de manière constructive à résoudre leurs désaccords commerciaux sans avoir recours à des mesures exceptionnelles», a pour sa part réagi Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) qui met en garde depuis des mois contre le protectionnisme, qui peut faire dérailler la croissance mondiale.

«Nous sommes parvenus à un accord aujourd'hui», a de son côté assuré M. Juncker, qui a souligné la volonté de l'UE d'augmenter ses importations de gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance des États-Unis afin de diversifier ses approvisionnements en énergie.

Un peu plus tôt, au début du tête-à-tête dans le Bureau ovale, il avait insisté sur le fait que les États-Unis et l'UE, qui représentent la moitié du commerce mondial, étaient des «partenaires proches», des «alliés», pas des «ennemis».

Dans la soirée, M. Trump a publié sur Twitter une photo des deux hommes s'embrassant, assurant que «de toute évidence», l'UE et les États-Unis «s'aiment».

Qualifié par le passé par le président américain d'homme «très intelligent», mais aussi «très dur», le dirigeant européen a évoqué mercredi «un renforcement de la coopération sur l'énergie».

Preuve des turbulences liées au bras de fer engagé par le président américain : son administration a annoncé mardi une aide d'urgence de 12 milliards de dollars destinée aux agriculteurs touchés par les représailles aux tarifs douaniers décrétés par Washington visant la Chine, l'Union européenne ou encore le Canada.

RÉFORMER L'OMC

Le milliardaire a par ailleurs annoncé que les États-Unis et l'Union européenne allaient travailler de concert afin de réformer l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), évoquant en particulier, la Chine dans le viseur, le vol de propriété intellectuelle et le transfert forcé de technologies.

«Nous allons travailler étroitement ensemble avec des partenaires partageant nos idées pour réformer l'OMC et s'attaquer au problème de pratiques commerciales déloyales incluant le vol de la propriété intellectuelle, le transfert forcé de technologies, les subventions industrielles, les distorsions créées par les entreprises d'État et la surcapacité», a déclaré le président américain.

Se réjouissant que les pays visés par les tarifs douaniers «viennent tous à Washington pour négocier», Donald Trump martèle que sa stratégie finira par porter ses fruits et que «le résultat final en vaudra la peine».

L'approche est loin de faire l'unanimité dans le camp républicain, traditionnellement favorable au libre-échange. «Je ne pense pas que les tarifs douaniers soient la bonne réponse», a lâché mardi le chef des républicains à la Chambre des représentants, Paul Ryan.



Des pompiers venus de Chypre prenaient une pause, mercredi, alors que le feu faisait encore rage à Kineta, à 50 km à l'ouest d'Athènes. — PHOTO AFP, VALÉRIE GACHE

Grèce: le bilan des incendies s'alourdit

Agence France-Presse

ATHÈNES — Les pompiers grecs ont poursuivi mercredi les recherches sur la côte orientale d'Athènes, frappée par des incendies qui ont fait au moins 81 morts, dont au moins quatre touristes étrangers, alors que montaient les critiques sur la gestion de cette catastrophe.

Le bilan humain de ces feux, les plus meurtriers du siècle après ceux d'Australie en 2009, s'est alourdi à 81 morts, a annoncé dans la soirée la porte-parole des pompiers, Stavroula Maliri.

Parmi eux figure un jeune marié irlandais, a indiqué l'ambassade d'Irlande en Grèce. Selon la presse britannique, le couple, marié jeudi dernier, était en voyage de noces quand leur voiture a été prise dans les flammes. L'épouse, Zoe, a pu gagner la plage, mais elle souffre de brûlures à la tête et aux mains.

Jusque là, trois autres touristes ont été recensés parmi les victimes : deux Polonais, une mère et son fils, et un Belge, dont la fille adolescente a été sauvée.

Onze blessés restaient par ailleurs dans un état critique.

Les pompiers continuent de ratisser le secteur, à la recherche d'éventuelles nouvelles victimes. Vu l'état des corps, il est possible que «des disparus figurent parmi les victimes découvertes», a souligné M^{me} Maliri.

Autorités et volontaires s'organisaient par ailleurs pour venir en aide aux sinistrés, qu'ils aient perdu proches, maisons ou emplois, parfois tout. Un premier inventaire a déjà recensé plus de 300 maisons et magasins détruits ou sérieusement endommagés.

À entendre leurs témoignages, le sort des habitants s'est souvent joué à pile ou face, sur une décision de fuir ou de rester calfeutrés, de partir vers la mer ou en sens inverse, de choisir, ou non, la bonne route conduisant à la plage et non au bord de la falaise à-pic.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Passé le premier choc, une polémique s'est engagée sur la gestion de cette catastrophe.

Le premier ministre Alexis Tsipras a très vite souligné à quel point le phénomène avait été «extrême», et le porte-parole du gouvernement, Dimitris Tzanakopoulos, a mis l'accent sur la simultanéité lundi de «15 départs de feu sur trois fronts différents» en Attique.

Le grand quotidien d'opposition *Ta Nea* n'en critique pas moins «l'incapacité [...] et l'échec du gouvernement à protéger ses citoyens à quelques kilomètres d'Athènes».

Les experts mettent en cause le manque de prévention et de sensibilisation des populations au risque, une des plaies chroniques du pays. «J'ai vu les flammes sur la colline de Penteli en face. Mais le personnel ne semblait pas s'inquiéter. Ils nous ont dit que c'est comme cela chaque année, mais que le feu ne descend jamais jusqu'à la mer», a ainsi raconté Debbie Vinzani, une touriste américaine en vacances à Mati.

«Nous savons très bien que le changement climatique crée de plus en plus des conditions météo extrêmes», raison de plus se préparer, jugeait Kostis Kalambokidis, expert en catastrophes naturelles.

Mercredi, l'Attique connaissait une accalmie des feux, avec comme seul front encore actif depuis lundi un incendie au-dessus de Kineta, à 50 km à l'ouest d'Athènes.

affaires

S&P / TSX
16 420,76
+ 30,63TSX C.
707,32
+ 0,90\$ CAN
76,41
+ 0,40D. JONES
25 414,10
+ 172,16S&P 500
2 846,07
+ 25,67NASDAQ
7 932,24
+ 91,47OR US
1 231,80
+ 6,30PÉTROLE
69,30
+ 0,78

La compagnie Labatt agrandit ses installations de Sherbrooke. Il s'agit d'un investissement de 1,8 M\$. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

Labatt agrandit son centre de distribution

CLAUDE PLANTE

clau.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La compagnie Labatt a entrepris d'agrandir ses installations de Sherbrooke. Le centre de distribution du boulevard Industriel passera de 26 000 à 40 000 pieds carrés.

Les investissements sont de l'ordre de 1,8 M\$, a appris *La Tribune*.

« Cela démontre notre volonté de maintenir une présence forte à Sherbrooke », commente Jean Gagnon, vice-président aux affaires corporatives pour le Québec à la brasserie Labatt. « Nous avons du succès avec nos marques de bière dans la région de l'Estrie. »

« Nous avons décidé d'améliorer nos installations à Sherbrooke pour les rendre plus efficaces. »

Les travaux ont débuté il y a quelques semaines et doivent se terminer l'automne, ajoute M. Gagnon.

La bière qui y est amenée provient en grande partie de la brasserie de Labatt à Montréal. Les produits sont ensuite distribués dans chez les détaillants de la région, comme les bars, les restaurants et les magasins comme les épiceries et les dépanneurs.

« Nous serons à la fine pointe de la technologie en termes de logistique de distribution de nos produits, souligne le gestionnaire. Nous prévoyons l'implantation d'un système de gestion d'entreposage qui donne plus de précision sur les inventaires en temps réel. C'est important pour garder la bière fraîche. »

« Nous apporterons aussi de nouvelles méthodes pour respecter les

normes en santé et sécurité pour les travailleurs. »

Le centre de distribution emploie 36 personnes, mais M. Gagnon en profite pour dire que Labatt est constamment à la recherche de personnes pouvant pourvoir des postes qui se libèrent.

« Nous sommes toujours à la recherche de personnel, car il y a des gens qui reçoivent des promotions au sein de la compagnie ou des gens qui partent à la retraite », explique-t-il.

« Nous engageons sur une base régulière. Il y a beaucoup d'opportunités à divers niveaux, notamment pour des postes de chauffeurs et livreurs. »

Loblaw s'attend à une hausse des prix

ALEKSANDRA SAGAN

La Presse canadienne

TORONTO — Les Canadiens devront probablement payer plus cher pour certains produits alimentaires, alors que les épiciers se penchent sur l'incidence des nouveaux tarifs et d'autres pressions, a affirmé mercredi le chef de la direction des Compagnies Loblaw.

« Nous observons une très forte possibilité d'accélération de l'inflation des prix de détail sur le marché », a souligné Galen Weston lors d'une conférence téléphonique avec des analystes.

L'entreprise a notamment évoqué les nouveaux tarifs imposés par le gouvernement fédéral

canadien au 1er juillet sur des importations américaines totalisant 16,6 milliards \$. Ceux-ci visent un certain nombre de produits alimentaires, tels que le yogourt, le café, la sauce soja et la mayonnaise.

Selon l'entreprise, les répercussions financières de ces tarifs ne sont pas évidentes et le résultat dépendra de la réaction des fournisseurs et des Canadiens.

Une hausse des coûts de transport et un huard plus faible ajoutent une pression supplémentaire sur la chaîne d'épicerie et de pharmacies, qui dit s'attendre à une pression à la hausse sur les prix.

« Nous ne pensons pas qu'elle sera (...) très considérable, a déclaré M. Weston, mais elle sera certainement plus élevée qu'elle ne l'est

aujourd'hui. »

Le patron de Loblaw s'exprimait dans la foulée de la publication des résultats financiers du plus récent trimestre du propriétaire des banquiers Provigo et Pharmaprix.

L'épicier a affiché mercredi un bénéfice ajusté supérieur aux attentes pour le deuxième trimestre, mais il a également vu son bénéfice net diminuer de 86,1 pour cent en raison d'un certain nombre d'éléments défavorables, notamment une dépense d'acquisition de sa division Propriétés de Choix.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a chuté à 50 millions \$, ou 13 cents par action, pour le trimestre clos le 16 juin, comparativement à celui de 359 millions \$, ou 90 cents par action, engrangé un an plus tôt.

Air Canada veut racheter Aéroplan

JULIEN ARSENAULT

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Un peu plus d'un an après avoir annoncé son intention de couper ses liens avec Aéroplan, Air Canada désire maintenant, avec l'aide de trois partenaires, racheter le

programme de fidélisation des mains d'Aimia.

Le transporteur aérien, qui veut déployer sa propre plateforme en 2020, a confirmé, mercredi, dans un courriel envoyé à ses clients, que les quelque cinq millions de membres d'Aéroplan seraient en mesure de transférer leurs milles

non échangés si son rachat du programme se concrétisait.

Formé d'Air Canada, de la Banque TD, de la Banque CIBC ainsi que de Visa Canada, le consortium offre 250 millions \$ en espèces et la prise en charge du passif des milles Aéroplan non échangés, ce qui est évalué à environ 2 milliards \$.



AUTOMOD
VITRES ET ACCESSOIRES D'AUTO



2700, rue King Ouest, Sherbrooke
819 569-9696
www.automod.qc.ca

5311058

RÉSULTATS DU : MARDI 24 JUILLET 2018

LOTTO QUÉBEC

TOUT-ORNIEN 02 03 04 05 08 10
11 16 17 18 23 24

Sprinto 01 19 23 29 43

LOTTO 6/49 8 9 D D A
2 31 3 032 4 5057

Quotidienne 1583840

75

Lotto-D Extra 5 3 6 2 5 3 6 2

banco 11 12 14 17 26 31 34 43 44 47
50 52 53 54 55 58 59 62 64 68

Astro Jour - Mois - Année - Signe
16 JUIN 87 TAUREAU

Triplex 01 11 12 26 39

DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2018

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5318316

143 CHEFS D'ACCUSATION DE FRAUDE FISCALE

L'accusé conteste son implication



RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — La conférence de facilitation a échoué dans le dossier de Benoit Léonard.

Le long procès pour fraude fiscale prévu à compter du 15 octobre prochain aura bel et bien lieu au palais de justice de Sherbrooke.

« Le rôle que l'on veut imputer à Benoit Léonard est très contesté. Son rôle est loin d'être celui que l'on veut lui attribuer », a indiqué au tribunal l'avocat de la défense Me Marc-Olivier Perron en demandant de la preuve supplémentaire à la poursuite. Ce dernier assure la défense de Benoit Léonard avec Me Thomas Walsh.

Les gestes reprochés à Benoit Léonard auraient été commis

entre mars 2010 et août 2011 et concernent la production de « déclarations fausses ou trompeuses, ou d'avoir participé, consenti ou acquiescé à leur énonciation dans un formulaire de déclaration [...] en réclamant indûment un crédit de taxes sur les intrants ».

PREUVE

Plus de 1100 pièces de preuve ont été soumises à la défense dans cette affaire. Certaines de ces pièces ont été admises, dont la légalité des mandats de perquisition.

Cinquante-six témoins ont été assignés par la poursuite assurée par Me Paul Larochelle, Me Véronique Breton et Me Olivier Champagne.

Seize témoins supplémentaires n'auront pas besoin de se présenter au palais de justice de Sherbrooke étant donné que des documents de preuve faisant foi de leur témoignage seront déposés à la Cour.



Benoit Léonard et son avocat Me Thomas Walsh au palais de justice de Sherbrooke à la suite de la conférence préparatoire au procès qui se déroulera à l'automne prochain. — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

La défense se penche sur la possibilité de faire témoigner un spécialiste en écriture.

Les amendes réclamées à Benoit Léonard par ces 143 accusations de remboursements illégaux de taxes totalisent 3,6 millions \$, soit 2,96 millions \$ pour avoir enfreint

la Loi sur l'administration fiscale du Québec et 662 000 \$ pour avoir enfreint la loi fédérale. Des peines d'emprisonnement pouvant atteindre cinq ans pourraient s'ajouter si jamais la culpabilité est confirmée à ces accusations pénales.

Les fenêtres du 15 au 30 octobre, puis du 21 au 30 novembre 2018 ont été retenues pour la tenue du procès qui devrait se dérouler devant le juge Paul Dunnigan de la Cour du Québec.

OPÉRATION CHARIOT

Une perquisition avait eu lieu au domicile de Benoit Léonard situé dans le secteur de Saint-Élie dans le cadre de l'opération Chariot. Ce projet avait été mené par Revenu Québec en mai 2015.

Les chefs d'accusation pénaux concernent huit compagnies basées à Saint-Dominique, Granby, Bromont et Shefford. Dix individus ont été accusés dans le cadre de ces procédures.

Revenu Québec avait frappé à plusieurs endroits dans le cadre de cette vaste enquête visant à mettre au jour un stratagème de fraude fiscale. Ce sont 15 résidences et lieux d'affaires qui étaient visés par les 86 enquêteurs et 12 informaticiens de Revenu Québec.

Boutique Giselle
ça me donne des ailes!

DERNIÈRE CHANCE

PROFITEZ DE SUPER RABAIS

NOUS PAYONS LES TAXES
sur vêtements déjà réduits

38, rue Principale Nord, Windsor 819 845-4796

VIVANCE
COIFFURE • MÉDICO-ESTHÉTIQUE

ATTEIGNEZ VOS OBJECTIFS
DE PERTE DE POIDS
AVEC IDEAL PROTEIN

Ideal Protein

OFFRE UNIQUE
AUX CLINIQUES VIVANCE!

rabais de
500\$

819 829-4833

DEUX CLINIQUES St-Denis-de-Brompton / Magog
DÉCOUVREZ-NOUS www.vivance.ca

Fin de tournage pour *File d'attente*

JOSIANNE DESLOGES

Le Soleil

QUÉBEC — Le tournage de la comédie dramatique *File d'attente*, une idée originale de Réal Bossé produite par ComediHa, arrive à terme. À deux jours de crier « c'est dans la boîte », nous sommes allés visiter le plateau de tournage, au cégep de Sainte-Foy, où la bibliothèque a été transformée en point de service de la « Société automobile des véhicules du Québec ».

L'endroit inspire une confiance de Louis, le personnage interprété par Bossé, à Solange (Béatrice Picard), à propos d'un Winnebago brun et d'une cohésion familiale à retrouver. Jusqu'à ce qu'il s'aperçoive qu'on a sauté son numéro, le A89, et qu'il se précipite au comptoir pour signaler la chose.

Pendant qu'on place et qu'on reprend la séquence une dizaine de fois, une vingtaine de figurants et d'acteurs sont en attente, le regard fixé distraitemment sur leur téléphone, entre les conversations interrompues par les « Silence, on tourne! »

On passerait cinq ans de nos vies à attendre, a calculé Réal Bossé. Pendant cette perte de temps imposée, la vie continue, on se croit seul au monde, et pourtant, on soupire et s'impatiente tous ensemble.

« Attendre, c'est le lot de tout le monde, et tout le monde a vécu des moments étranges dans des files d'attente », souligne Réal Bossé. Il a imaginé deux familles (trois générations), dont la vie nous serait révélée par bribes, à travers des moments qu'ils passent à attendre au téléphone, au restaurant, en voiture, au magasin, à l'hôpital... dans 45 lieux, en tout.



Réal Bossé et Béatrice Picard dans une scène de *File d'attente* sur le plateau aménagé dans la bibliothèque du cégep de Sainte-Foy. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

« C'est comme un huis clos, où on accède à leur intimité, mais dans des lieux publics, note-t-il. Les spectateurs vont tranquillement faire les liens entre les personnages. » Jack Robitaille joue son père et Marie-Josée Bastien, une de ses sœurs.

« Louis, mon personnage, est complètement désorganisé. Sa *business* ne va pas très bien, il tond des pelouses l'été, gratte des cours l'hiver. Il n'est pas toujours adéquat, mais il va devoir le devenir. Il a un immense trou dans le cœur, et on découvrira pourquoi. »

CHRONIQUE DE LA VIE ORDINAIRE

Sylvie Moreau, qui joue Alice, une chef de famille mariée à un bel ingénieur toujours absent

(Jean-Nicolas Verreault), aime l'unicité du projet. « On alterne entre des moments plus légers et cocasses et des moments plus graves de la vie ordinaire. Tous les personnages ont la chance de toucher aux deux, on n'est pas des clichés, c'est ce que j'aime beaucoup », résume-t-elle. « On est dans un monde où les égos prennent beaucoup de place, mais la série parle surtout des relations entre les gens, les générations se confrontent. »

Le caractère de son personnage se révélera particulièrement dans une scène où elle attend pour acheter une Xbox à son fils, entourée d'ados qu'elle finit par engueuler. « Dans le fond, c'est son fils qu'elle voudrait engueuler, mais elle en est incapable. On comprend

tout son désarroi devant l'indifférence de son ado. »

Alors que Réal Bossé se dit plutôt patient lorsqu'il doit attendre pour un service (quoique fin stratège pour déterminer le moment où l'attente sera la plus courte), Sylvie Moreau se dit plutôt impatiente. « C'est pour ça que je ne vais jamais dans les restos ou les bars à la mode, je refuse d'attendre en ligne, je trouve ça niaiseux. Ce que je déteste le plus, c'est d'attendre pour les toilettes », note-t-elle.

Entre l'idée soumise à Unis TV et le tournage, il s'est écoulé à peine un an. « Ça galope! » illustre Bossé. La diffusion sera elle aussi très rapide, puisque la série prend l'affiche les mercredis à 20 h dès le 5 septembre.

ComediHa! débarquera à Sherbrooke

SHERBROOKE — Le festival ComediHa! de Québec a annoncé qu'il s'étendrait dans six régions du Québec en 2019, dont Sherbrooke. Son passage, fruit d'une collaboration avec le Centre culturel de l'Université de Sherbrooke, est prévu du 29 août au 1^{er} septembre de l'année prochaine.

Le festival d'humour de la capitale, qui fête son 20^e anniversaire,

avait organisé un projet pilote de trois jours l'an dernier à Saguenay. L'expérience s'est avérée suffisamment convaincante pour être renouvelée à cet endroit (4 au 7 juillet), puis étendue à Petite-Vallée (18 au 22 juillet), Ottawa (24 juillet au 4 août), Rimouski (5 au 8 septembre) et Trois-Rivières (12 au 15 septembre).

En septembre 2016, le festival

L'Estrie d'Rire avait tenu une première édition à la place Nikitotek et dans la rue Wellington Sud, obtenant assez de succès pour que les organisateurs parlent de revenir l'année suivante. Prétendant les travaux rue Wellington Sud, les organisateurs avaient décidé de faire relâche en 2017. La compagnie Spectopolis, qui chapeautait l'événement, n'a plus donné signe de vie depuis.

Plusieurs autres événements produits par la même société et annoncés sur son site ont aussi « fait relâche » cette année (Festival Montréal Country), l'an dernier (Festival Thématika de Chambly, qui n'est pas reparu non plus en 2018) ou n'ont jamais eu lieu (Plaisir en bouche de Granby, Symphonique Bromont). STEVE BERGERON

THREE PINES TOUR

L'attrait de Louise Penny

MARIE-ÈVE LAMBERT
La Voix de l'Est

LAC-BROME — L'auteure Louise Penny ne cesse de rayonner partout dans le monde. Et sa série Armand Gamache enquête, campée dans les Cantons-de-l'Est, suscite énormément d'engouement pour la région, surtout de la part des Américains, qui viennent par dizaines faire le tout nouveau Three Pines Tour.

« Ça va très, très, très bien », réagit sans détour Danielle Viau, l'instigatrice de cette nouvelle offre touristique via son entreprise Purple Valise.

Depuis le mois de mai, celle qui a auparavant mis sur pied le Knowlton Tour et le Great British Tea Party, en 2017, compte plus de 150 réservations et déjà une vingtaine de tours guidés.

« Ça répond merveilleusement bien à mes attentes », se réjouissait-elle, au lendemain d'une visite d'un couple originaire du Pérou.

La grosse majorité de sa clientèle provient toutefois de nos voisins du sud. À 98 pour cent, estime-t-elle. Ils viennent de partout aux États-Unis, sont majoritairement de sexe féminin et âgés dans la soixantaine, et ils ont lu tous les livres de Louise Penny, « souvent deux fois », précise-t-elle.

« Ils sont curieux, posent beaucoup de questions et veulent tout savoir sur Louise, poursuit la guide. Heureusement, j'ai amassé beaucoup d'entrevues qu'elle a données dans différents médias, ce qui fait que j'ai pas mal de matériel à leur partager. »

Fait intéressant : aucun Québécois n'a encore pris part à une visite, note-t-elle. « Peut-être parce qu'ils connaissent quand même bien la



Le Three Pines Tour amène les visiteurs dans différents lieux ayant marqué l'une ou l'autre des enquêtes d'Armand Gamache, telle l'abbaye de Saint-Benoît-du-Lac, dont s'inspire le monastère que l'on retrouve dans *Le beau mystère*. — PHOTO TIRÉE DE FACEBOOK

région », avance-t-elle.

Mme Viau est néanmoins persuadée que son Three Pines Tour, qui amène les visiteurs dans différents lieux ayant marqué l'une ou l'autre des enquêtes d'Armand Gamache tout en mariant histoire, littérature et gastronomie, est un plus pour l'industrie touristique non seulement de la région, mais également de la province.

« Beaucoup de gens viennent

au Québec expressément pour ce tour, passent quelques jours dans les Cantons-de-l'Est et se dirigent ensuite vers Montréal ou Québec », affirme-t-elle.

Mme Viau est à compiler des données pour avoir des chiffres plus exacts des retombées économiques de son Three Pines Tour.

Si l'expérience vous intéresse, sachez qu'un prochain départ aura lieu le 16 août prochain. D'autres

dates sont offertes sur demande.

Toutes les informations et les billets sont disponibles sur le threepinestour.com.

Maisons de verre
en librairie

Mentionnons par ailleurs que le 13^e roman en français de Louise Penny, *Maisons de verre* (Glass Houses en anglais), sort ce jeudi en librairie. Son intrigue est campée au lendemain de l'Halloween, alors qu'une silhouette masquée, drapée de noir, apparaît dans le parc de Three Pines.

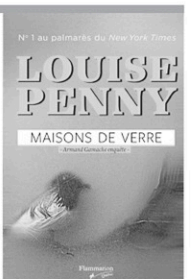
L'inconnu semble épier quelqu'un, mettant tout le village mal à l'aise. Quelques jours plus tard, la triste figure s'est évanouie et un cadavre est trouvé dans la petite église Saint-Thomas. La dette morale qui a été payée serait-elle liée à la crise des opioïdes qui n'épargne personne, pas même ce hameau oublié aux abords de la frontière américaine?

Publiée dans 26 langues, Louise Penny a remporté de nombreux prix littéraires.

Déjà membre de l'Ordre du Canada, elle a été nommée officière de l'Ordre national du Québec en juin 2017.

Ultime consécration : son nom fait son entrée dans *Le Petit Larousse illustré 2019*.

LOUISE PENNY
MAISONS DE VERRE
POLICIER
Flammarion
Québec
464 pages



LE VIEUX CLOCHER
Magog
64, rue Merry N. Magog
819 847-0470

UNE PRÉSENTATION DE **KIA de MAGOG**

CE SOIR ET DEMAIN SOIR
Jérémy DEMAY
mardi au samedi
24 au 28 juillet

OFFENBACH
dimanche 29 juillet

André SAUVÉ
mardi au samedi
31 juillet au 4 août

Bruno PELLETIER
dimanche 5 août

Pierre HÉBERT
mardi au samedi
7 au 11 août

vieuxclocher.com

BELLE GUEULE ENERGIE 106.1 EstriePlus.com
Conseil des arts et des lettres Québec 102.7 rouge laTribune

Bienvenue
AU CAFÉ DU FLÂNEUR
PRENDRE LE TEMPS À SAINT-CAMILLE
FLÂNEZ !

LE CAFÉ BISTRO VOUS OFFRE :

NOS BRUNCHS CHAMPÊTRES
Bières de la microbrasserie Moulin 7 et crème glacée molle de la Laiterie Coaticook

Horaire d'été à partir du 21 juin

Notre légendaire pizza demeure toujours disponible!

CAFÉ DU FLÂNEUR
162 rue Miquelon
Saint-Camille (Québec) JOA 1G0
819 340-1993, poste 1
Consultez notre site pour l'horaire complet :
cafeduflaneur.org

VOUS PENSEZ PIZZA?

PENSEZ FOODIES
PIZZA & DÉLICÉS

*C'est l'été
chez Foodies,
pour le dîner,
vos soupers, vos partys...
RIEN À PRÉPARER...
TOUT EST FAIT
ET TOUT
EST FRAIS!*

25, rue Léger
819 564-3663

sherbrookefoodies.com

annonces classées

**DES RUBRIQUES VARIÉES
POUR TOUT TROUVER**



819 564-2222

**IMMOBILIER
LOCATION**

**5738 Logements à louer
Fleurimont (Est)**

1½ meublé (poêle, frigo, lit, mobilier cuisine, etc), ch, éclairé, 400\$. 1 873-200-6428. 514 947-3804

4½ - MOIS GRATUIT - CHAUFFÉS, eau ch., près CHUS, Cégep, Centre 24-Juin. 819 342-4237, photos à www.gipb.ca

4½ TOUT INCLUS, MOIS GRATUIT, près des services, cul-de-sac, parc. 819 342-4237.

4½ tout inclus
PROMOTION. Animaux acceptés. photos à www.gipb.ca 819 342-4237

5½ PROMOTION
Chauffés, eau chaude, superbe vue. photos à www.gipb.ca 819 345-8640 ou 819 342-4237.

5½ PROMOTION Chauffés, eau ch., près Galeries 4-Saisons, CHUS, Cégep, Centre 24-Juin. 819 416-0949.

5796 Toitures

LES SPÉCIALISTES DEPUIS 30 ANS
Toiture bardeaux, élastomère. 819 574-5458, Meilleur service. RBQ : 5692-8351

**5742 Logements à louer
Mont-Bellevue (centre-ville)**

1 1/2 semi-meublé, chauffé, eau chaude, centre-ville, pas de stationnement. Libre imm. Pour infos, appeler au 819 345-7392.

4½ A LOUER, RUE LÉONIDAS
Stationnement inclus, coin tranquille. Tél. : 819 820-5096

4½, chauffé, eau ch., éclairé, entrée lav.-séch. 1480 Larocque. Tél. : 819 563-0290 ou 819 822-1600.

**5744 Logements à louer
Jacques-Cartier (Nord)**

4½ CONDOS dans six logements, béton, tranquille, 763 Duvernay 819 345-8770 marieh3d@gmail.com

**5746 Logements à louer
Autres secteurs**

BISHOPTON, 1 ch. Hooker, 4½ libre 455\$, pas d'animaux, rien d'incl., plancher flottant et céramique, porte-patio, 819 821-0784.

5796 Toitures

*** #1 Toiture *** INNOV-TOIT
Soumission rapide et gratuite. Urgence 24h. RBQ 5712-8696-01 Tél.: 819 446-6366

5761 Chambres à louer

SECTEUR CENTRE
libre tout inclus + Internet et câble
270\$/mois et plus
819 674-7379/ 819 345-3637

**SERVICES ET
EXPERTS**

5787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
Tél. : 1 866 482-0454

**5788 Services professionnels
et divers**

ÉMONDAGE PERSONNALISÉ
Abattage d'arbres nuisibles ou dangereux. Taillage de haies de cèdres ou autres. Estimation gratuite. Tél.: 819 572-9761

**5797 Paysagement et
services extérieurs**

NACELLE + déchiqueteuse Taille de haies abattage d'arbres, déboisement de lots, paysagement, réparation murs. 819 212-0308

**5795 Réparation, rénovation
et construction**

★ BÉTON DÉTÉRIORÉ? ★
Remise à neuf de béton; solages, escaliers, trottoirs, planchers, etc. Enduit acrylique, crépis, stuc, etc. Choix de couleurs. Entrepreneur RBQ, 32 ans d'exp. 819 571-0652 - Voir photos à : stuccosherbrooke.com

5796 Toitures

TOITURE EN PENTE, REVÊTEMENT BARDEAUX. Service d'urgence 24 h 28 ans d'exp. Garantie meilleur prix. RBQ 5700-7510. 819 821-1718

**5797 Paysagement et
services extérieurs**

NETTOYAGE, à pression Sherbrooke, bois, vinyle, brique, graffitis, monument, flotte de véhicules, prix très compétitif, 30 ans d'exp., 819-820-6522 Charles.

5819 Messages personnels

819 580-3772
Bienvenue pour une DOUCE DÉTENTE agréable, complète. 9h à 21h, 7 jours.

MASSAGE SENSUEL JOSÉE
Air clim. Du lundi au vendredi. 819 569-3529

**SERVICES
PERSONNELS**

**5818 Ésotérisme et
cartomanie**

Voyante et guide intuitif par carte, tarot, main. 45 ans d'exp. Nouvellement arrivé à Sherbrook Marie-Michelle au 819-943-4198

5819 Messages personnels

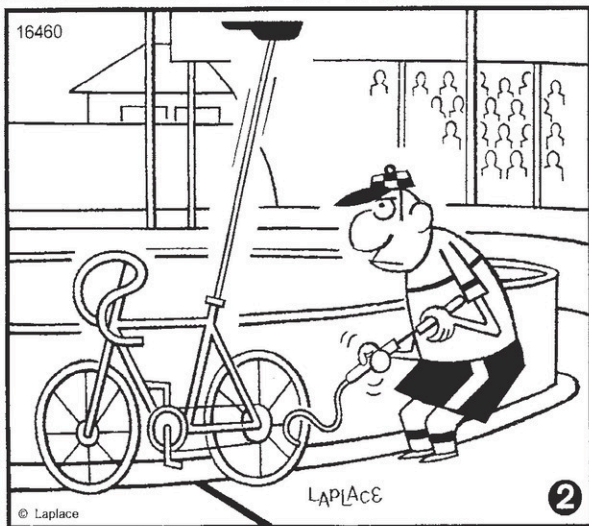
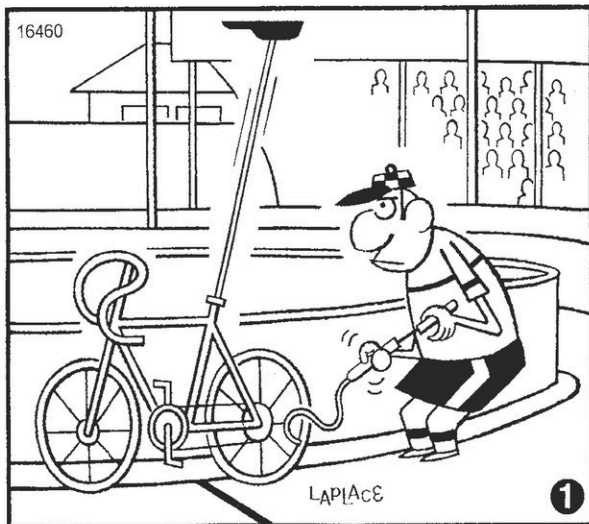
**MASSAGE
★ ASIAN SPA ★
819 919-9219
9 h-24 h, 7/7
213 Dufferin, Sherbrooke**

**PAMELA NOUVELLE
Belle chaude princesse.
Reçoit / se déplace. 24 h 819 212-7079**

POUR PASSER
DAGRÉABLES MOMENTS
de 9h à 15h, 819 580-2565

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- SOLUTION**
- 1 L'oreille de l'homme est plus petite.
 - 2 La jambe gauche du sport est plus large.
 - 3 Foisgnée de la pompe est plus longue.
 - 4 Un rayon en moins dans la roue arrière.
 - 5 La pédale droite est plus longue.
 - 6 La potence du guidon est incomplète.
 - 7 Le pilier gauche du toit est plus long à la base.
 - 8 Un spectateur en moins au pied du pilier de droite.

BEN



BLONDINETTE



HAGAR L'HORRIBLE



5819 Messages personnels**MASSAGE
JOLIE CHINOISE**

www.massage-asie.com

819 348-0183

7/7, 9 h à 23 h

460, rue King Est, Sherbrooke

**EMPLOIS****5834 Offres d'emploi**

**Camelot motorisé
demandé
pour le journal
La Tribune,
secteur
Richmond,
Asbestos et
Wotton.
Travail tôt le
matin.
819 432-3937(CO)**

**Camelot motorisé
demandé
pour le journal
La Tribune
secteurs Racine,
Maricourt et
Valcourt.
Travail tôt le
matin.
819 868-3614 (SC)**

COIFFEUR(EUSE) avec auto, résidence pour personnes âgées autonomes centre d'accueil, hôpitaux, clientèle assurée, 514-766-3553, 1-800-448-3553

CUISINIER(E) - PIZZA MAKER,
minimum 2 ans d'expérience.
Restaurant Pot Au Feu
Tél. : 819 620-6201.

IMMEUBLE DE PRESTIGE
RECHERCHE couple avec expérience pour effectuer différents travaux et l'entretien. Doit demeurer sur place, bel app. disponible. Tél. : 819 820-1681

LES REMORQUES LAROCHE
recherche **soudeur** pour fabrication de remorques et **journalier** pour finition de remorques, 40h/sem. à l'année, de jour, salaire selon exp., travail manuel, 819-846-2622.

PERSONNE RESPONSABLE de l'entretien des lieux. Travail du mardi au sam. tôt le matin. 20 à 30h/sem. Doit posséder une voiture et bonne forme physique. Tél. : 819-564-0959

RECHERCHE **couple concierge** à temps partiel pour immeuble 16 logis rue Des Chênes, non-fumeur, pas d'animaux, doit demeurer sur place.
Courriel: info@laureatrichard.com

RECHERCHE CUISINIER(ÈRE)/PÂTISSIER(ÈRE) à temps plein.
Se présenter au restaurant CHICH TAOUK
420 rue Principale Ouest, Magog.

RESTO BAR HELENE à Valcourt
recherche serveur(se)
à temps plein, de jour, de soir 1 fin de sem. sur 2, 819 578-0269.

SERVEUR(EUSE), soir et fin de sem., 30h/sem., au Pot-au-Feu 819-620-6201

CANADAPROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE ST-FRANÇOIS

N°: 450-17-007080-188

**COUR SUPÉRIEURE
(Chambre civile)**

4481879 CANADA INC.,
Société par actions constituée sous le régime de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, ayant son siège social au 3159, rue Principale Ouest, à Magog, province de Québec, J1X 0J6;

Demanderesse/Plaintiff

c.

Lyne BÉLANGER et al. (voir annexe défendeurs);
Défendeurs/Defendants

ET

**L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE
LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE STANSTEAD;**
Mis en cause/Impleaded third party

ORDONNANCE DU TRIBUNAL**PAR ORDRE DU TRIBUNAL :**

Avis est donné aux défendeurs que la demanderesse a déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Saint-François, une demande introductive d'instance en radiation d'inscriptions sur le registre foncier.

Cette demande vise la radiation de droits réels et de droits d'usufruits en temps partagés et de soldes de prix de vente garantis par hypothèques grevant l'immeuble situé au 3159, rue Principale Ouest à Magog, province de Québec, alors exploité sous le nom d' « Auberge du Mont-Orford »;

Une copie de cette demande et de l'avis de présentation a été laissée à l'intention des défendeurs au greffe du tribunal, au Palais de justice de la Cour supérieure du district judiciaire de Saint-François, situé au 375, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1H 6B9;

Les défendeurs sont enjoins de se présenter au greffe dans les trente (30) jours pour recevoir cette demande.

La demande introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal à 9:00 hrs de l'avant-midi, en salle 2, le 10 septembre 2018, au Palais de justice du district judiciaire de Saint-François, situé au 375, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1H 6B9;

À défaut par les défendeurs de recevoir la demande dans les trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance ou de la contester lors de sa présentation, jugement pourra être rendu contre eux par défaut, sans autre avis ni délai.

VEUILLEZ DONC AGIR EN CONSÉQUENCE.

M^e Claude Papineau, avocat
1600, boul. St-Martin Est, Tour A, Bureau 700
Laval (Québec) H7G 4R8
Téléphone : 450 668-4550 • Télécopieur : 450 668-4580
claude@papineauavocat.com
Notre référence : 3000-18

COURT ORDER**BY ORDER OF COURT :**

Take notice that the plaintiff has file in the Superior Court for the district of St-François a demand relating to the cancellation of certain rights registered at the Register Office of Stanstead.

This demand concern the cancellation of usufructs in time sharing and balances of sale guaranteed by immoveable mortgage registered against the property located at 3159 Principal Street West in Magog, province of Quebec, known and operated as « Auberge du Mont-Orford ».

A copy of the demand along with the notice of presentation has been left to the following defendants at the Court office of the Superior Court for the district of Saint-François located at 375 King Street West in Sherbrooke, Quebec, J1H 6B9.

Defendants are requested to take delivery of the demand at the Court Office within thirty (30) days from this publication.

The demand will be submitted to the Court for judgment at 9 :00 a.m. on September 10, 2018 in room number 2 at the Justice Hall for the district of Saint-François located at 375 King Street West in Sherbrooke (Quebec) J1H 6B9.

Unless the defendants take delivery of the demand within the above mentioned delay or do contest the demand on September 10, 2018, judgment will be rendered against them by default and without further delay or notice.

DO GOVERN YOURSELF ACCORDINGLY.

M^e Claude Papineau, Lawyer
1600 St-Martin Boul. East, Tower A, Office 700
Laval (Quebec) H7G 4R8
Phone : 450 668-4550
Fax : 450 668-4580
claude@papineauavocat.com
Our file : 3000-18

ANNEXE DÉFENDEURS/LIST OF DEFENDANTS

Lyne BÉLANGER et Willy DECADE
1876 D'Arcy McGee, Montréal, Québec, H4E 2K2
Claude BRIEN et Claire BOISVERT
6032 De Bellefeuille, St-Léonard, Québec, H1S 1C1
Françine PICARD et Lise BÉDARD
6320 Casgrain, Montréal, Québec, H2S 2Z1
Sylvain MEUNIER et Johanne JACQUES
3697 Châteaufort, Longueuil, Québec, J4L 4L5
Normand CÔTÉ et Jeanne DUMONT
260 Corbeil, Fleurimont, Québec, J1G 3H2
Marc THERIAULT
1095 Guilbeault, Longueuil, Québec, J4H 2V8
Stéphane PARÉ et Danielle DELAFONTAINE
720 Mc Gregor #106, Sherbrooke, Québec, J1L 1V7
Yolaine PELLERIN
1375 Principale Est #15, Magog, Québec, J1X 1Z8
Marc RACINE
7790 Trémolière #304, Ville d'Anjou, Québec, H1K 1C4
Robert BLAIN et Cécile PELLETIER
51 Chapais, St-Constant, Québec, J5A 2B5
Benoît PAGÉ et France LEBLANC
840, 3^e Avenue, Pointe-aux-Trembles, Québec, H1B 4P3

Daniel CHOINIÈRE
833 Crevier, St-Laurent, Québec, H4L 2W1
Jean-Claude DUPIN et Jacqueline RENÉ
8355 Place Croissy, Anjou, Québec, H1K 1R5
Gaetan VANDAL et Diane VALLIÈRES
4399 Chapleau, Montréal, Québec, H2H 2K9
Martin B. POIRIER
6780 Métivier, Montréal, Québec, H4K 1J7
Christian CHAMPAGNE
4645 St-Joseph, Laval, Québec, H7C1H4
Sylvain MARCHAND et Manon LABRECQUE
2235 Ch. De la Rivière, Rock Forest, Québec, J1N 1A4
Normand JACQUES et Lisette JACQUES
3135, Route 222, St-Denis-de-Brompton, Québec, JOB 2P0
Jean LANGLOIS et Louise LANGLOIS
239 Provencher, Deauville, Québec, JOB 1N0
Jocelyn LAPRADE et France CHARTIER
3094 Bouthillier, Carignan, Québec, J3L 3P9
André GAUTHIER et Hélène PICARD
815 St-Pierre Sud, St-Constant, Québec, J5A 2E7
Robert DAVID
3300 Ridgewood #43, Montréal, Québec, H3V 1B8

Benoit FRENETTE et Line CHARRON
3021 Jacques Hertel, Montréal, Québec, H4E 1S8
FABRICATION RÉAL & RÉAL ENR.
(Marcel SIMONEAU)
164 Chemin Lieutenant, Stoke, Québec, JOB 3G0
Dominique BARON et Sylvie PELLETIER
5305 St-Michel #9, Montréal, Québec, H1Y 2C8

Pierre LASSONDE
2234 Bélanger, Montréal, Québec, H2G 1C4
Benoit MAINVILLE et Julie MORISSETTE
890 St-Charles #5, St-Lambert, Québec, J4P 2A4
Claude SAUCIER et Michelle LEBLANC
95 Bellevue #511, Sherbrooke, Québec, J1J 3Z2
Michel MONGEAU
5798 Chemin Beaudette, Rock Forest, Québec, J1N 3B8

Johanne VACHON
2180 Laurier Est #3, Montréal, Québec, H2H 1C2
Jean ROCHON
9 St-Denis, St-Lambert, Québec, J4P 2G1

Alain H. SINOTTE
1605 Brulotte #207, Sherbrooke, Québec, J1E 3P4
Jean RÉMILLARD et Julie LACROIX
566 Chicoyne, Sherbrooke, Québec, J1E 2H4

Christian HAMEL et Hélène JETTÉ
1858 Marie-Claire, Lasalle, Québec, H8N 1S1
Jean-Marc POLIQUIN et Julie PELLERIN
882 Malouin, Sherbrooke, Québec, J1J 3B9

Patrick CLARKE et Brigitte BROSSEAU
3355 Place Decelles #108, Montréal, Québec, H/S 1X3
Claude LONGCHAMPS et Maryse DION
1457 Évangéline, Sherbrooke, Québec, J1H 5Y7
James MEAGHER et Danielle THIVIERGE
2330 Malo, Brossard, Québec, G4Y 1A9
Claude MOREAU et Cecile CUSTEAU
2347 Bédard, Longueuil, Québec, J4N 1B6
Gaetan ROSS

115 de l'Église #405, Longueuil, Québec, J4G 1H8
Charles THIBAUT
1795 Chambord, Fleurimont, Québec, J1G 4P5

Daniel VINET et Clelia MACERA
6576 Casgrain, Montréal, Québec, H2S 2Z5
Normand DALLAIRE et Linda VERONNEAU
1580 Dorval #404, Sherbrooke, Québec, J1H 5Z1

Luc METHE et Ginette METHE
32 Vermont, Longueuil, Québec, J4J 2K1
Gaby McDUFF et Joëlle DEGUIRE
227 Boul. Fortin #103, Granby, Québec, J2G 3Z8
Véronique GAGNÉ et Yves LACROIX
1817 Rang 2, Weedon, Québec, JOB 3J0

François AUDET
354 Moore #2, Sherbrooke, Québec, J1H 1B9
Ghislain BOUCHARD et Lise BOUCHARD
3 Place Gagné, Bromont, Québec, JOE 1C0

Serge MAURICE et Brigitte GRAFF
601 Prospect, Sherbrooke, Québec, J1H 1B1
Donald GROULX
128 Principale, Warden, Québec, JOE 2M0

Philippe HOULE et Lucie PAQUETTE
17, rue Monmartre #5, Hull, Québec, J9Y 5E8
Louis-Philippe AUBERT
1395 Seville, Fleurimont, Québec, J1E 3M1

Benoit LETOURNEAU et Brigitte LANGLOIS
232 Seigneurial O., #104, St-Bruno, Québec, J3V 5L4
Roger GOULET et Mireille GOULET
1371 Évangéline, Sherbrooke, Québec, J1H 5Y7

Jocelyn CHABOT et Helene MARTEL
442, rue St-Omer, Drummondville, Québec, J2C 3S6
François RUEL
1415 Kinston #1, C.P. 993, Sherbrooke, Québec, J1H 5L3

Daniel PELADEAU et Suzie GAGNÉ
106 Bourdon, Nitro Valleyfield, Québec, J6S 5P2
Daniel BAILLARGEON et Francine HOULE
245 Place Candiac #6, Sherbrooke, Québec, J1L 1G7

Madeleine LÉVESQUE
953 Rue Kingston, Sherbrooke, Québec, J1H 3S2
Carmen PERREAULT
7200 Maurilac, Brossard, Québec, J4Y 1T9

Georges BLANCHARD et Monique BLANCHARD
2054 Ruisseau Sud, St-Mathieu de Beloeil, Québec, J3G 2C9
Leopold LEPAGE et Noella ROY
768 Route 143, St-Bonaventure, Québec, J0C 1C0

Ghislain CORMIER et Manon LEGRIS
1 Deschene, St-Martine, Québec, J0S 1V0
Guy BÉLANGER et Chantal CARRIÈRE
969 Fraser, Magog, Québec, J1X 3E1

Danielle CASTONGUAY
4570, 8^e Rue, Laval Ouest, Québec, H7R 2W6
Daniel LÉCONTE et Danielle TREMBLAY
70, boul. du Souvenir #2, Laval-Des-Rapides, QC, H7N 5B4

Leo ARSENAULT et Valérie ARSENAULT
46 Lauzon, Pierrefonds, Québec, H9K 1G3
François DOUVILLE et Ginette DOUVILLE
1846 de Beauvillage, Montréal, Québec, H1L 5V5

Sylvain CHAGNON et Line ISABELLE
1229, rue Poirier, Chambly, Québec, J2L 9Z7
Jacques BEAUCHAMP et Hélène ARCHAMBAULT
200 Pierre Connery, Boucherville, Québec, J4B 1K6

Danielle ALLAIRE et Sylvie ÉTHIER
4855 Legault, Pierrefonds, Québec, H9J 3S5
Pierre BOUCHARD et Jeannine OUELLET
175 Lareau, Longueuil, Québec, J4H 3T3

Jacques ROGER
278 Coulogne #6, Longueuil, Québec, J4G 1V4
Daniel DESROCHERS et Lise ROBITAILE
304, rue Des Vétérans, Montréal-Est, Québec, H1B 5B7

Jacques BEAULIEU et Danielle THIBAUT
7180 Lienart, St-Léonard, Québec, H1S 1W6
André LEFEBVRE
725 De Roussillon #212, Longueuil, Québec, J4H 3R9

Hugues LAFOND et Geneviève DUPONT
6451 Joseph-Renaud #18, Anjou, Québec, H1K 3V3
Stéphane CADORETTE et Sophie JULIEN
860 Blackthorne #209, Ottawa, Ontario, K1K 3Y7
Michel GAMELIN et Nadine BEAUDRY
11961 Jubinville #102, Montréal N., Québec, H1G 3T3

Sylvain GINGRAS et Suzanne CHRISTIE
5887A De Carignan, Montréal, Québec, H1M 2H7
Victor LUSSIER
667 St-Pierre Sud, St-Constant, Québec, J5A 2E7

Réal RACETTE et Reine RACETTE
4748 Lafontaine, Montréal, Québec, H1V 1P9
Robert HUOT
3634 Jean-Talon Est, Montréal, Québec, H2A 1X7

Jacques FONTAINE et Louise BRETON
360 Rte 253, St-Malo, Québec, JOB 2Y0
Gaston MARTEL et Céline MARTEL
505 Bruno, Drummondville, Québec, J2C 4M3

Gyslain LAPIERRE
217 Simmonds Sud #5, Granby, Québec, J2J 1X3
Denis DESROSIERS et Brigitte ADAMS
1183 Chemin Cayer, St-Elie-D'Orford, JOB 2S0

Clermont CARRIER et Yvonne ROBERT
81 Rte 269, St-Honore, Québec, G0M 1V0
Alain BOULANGER et Pierrette LAMBERT
374 Goshen, Windsor, Québec, J1S 2L5

Richard PAQUETTE et Pierrette PAQUETTE
99 Provencher, Boisbriand, Québec, J7G 1M9
Daniel WHITTICK et Patty D'AMATO
8176 A Mongeau, La Salle, Québec, H8P 3M9

Guy ALARIE et Odette BELLE-ISLE
1377 Debonair, Sherbrooke, Québec, J1E 1A8
Manon LACERTE
1243 Providence, Fleurimont, Québec, J1E 3K6

Andrew RETCHLESS et Louise RETCHLESS
P.O. Box 257, Stanstead, Québec, JOB 3E0
André MARCEAU et Josée LEDUC
1195 Principale, St-Paul d'Abbotsford, Québec, JOE 1A0

Serge HUARD
841 Fabien, Rock Forest, Québec, J1N 2J8
Réal HAMEL et Lucette HAMEL
605, rue Guy, Drummondville, Québec, J2C 1G2

Simon GREGOIRE et Nathalie LEDUC
202 Cecille, Cowansville, Québec, J2K 2S8
Lucie BOURGEOIS et Yves CARBONNEAU
765 Kennedy Nord, Sherbrooke, Québec, J1E 2H2

Sylvain BOURQUE et Chantal GRENIER
1545 Mc Manamy #606, Sherbrooke, Québec, J1H 6E7
Pierre JANELLE et Christine GILBERT
1443 Tetrault, Sherbrooke, Québec, J1K 2N7

Réal GIGUÈRE et Denise BROUSSEAU
475, rue Desranleau, Omerville, Québec, J1X 4J9
Jean-Guy GROULX et Nancy YOUNG
765 Triest #301, Sherbrooke, Québec, J1E 2MB

Alain BERGER
190 Brown #5, Cowansville, Québec, J2K 2A9
Adrien LUSSIER et Chantal LAROCHELLE
97 De La Croix S., C.P. 465, Bromptonville, QC, JOB 1H0

Kasey MONIATOWICZ et Monique POULIN
4739 Gaspé, Rock-Forest, Québec, J1N 2C6
Richard DUBÉ et Janie SIMONEAU
162 Milette, Magog, Québec, J1X 2C9

Normand GARNEAU et Diane D. GARNEAU
2163, Route 265, St-Ferdinand, Québec, G0N 1N0
Steve MORISSETTE
59 Belvedere, Arthabaska, Québec, G6P 6B3

Pierre PIEPRYSYK et Lise MARTIN
C.P. 85, Laplaine, Québec, J0N 1B0
Jean-Luc BEAUCAGE et Jocelyn BEAUCAGE
1053 Guertin, Granby, Québec, J2G 8C6

Monique BOUCHER (autrefois BOUDREAU)
1750 Chemin Gendron, Magog, Québec, J1X 3W4
Gaetan NADEAU et Lynda NADEAU
2470, rue Principale, Frontenac, Québec, G6B 2S1

Christian CHOINIÈRE et Nicole BOUCHER
3839 Principal, Dunham, Québec, JOE 1M0
Michel RAE et Judith PROVENCHER
2260 Gardin #2, Drummondville, Québec, J2C 6N9

Monique POULIN
4739 Gaspé, Rock-Forest, Québec, J1N 2C6
Angel VILLAGOMEZ et Ginette LAJOIE
2715 Goyer, Montréal, Québec, H3S 1H2

Alain GAILLOUX et Caroline MARTEL
2232 Darling, Montréal, Québec, H1W 2W8
Michel HOULE et Diane BÉLANGER
6849, 2^e Avenue, Montréal, Québec, H1Y 2Z7

René CARON et Rinda MASSÉ CARON
805, 6^e Avenue, Pointe-Aux-Trembles, Québec, H1B 4K6
Paul-Émile GOYER et Manon ST-GERMAIN
165, 35^e Avenue, Pointe Calumet, Québec, J0N 1G0

Robert BLAIN et Cécile PELLETIER
51 Chapais, St-Constant, Québec, J5A 2B5
Julien PERROTTE et Lorraine BELEC
188, 7^e Avenue, Lasalle, Québec, H8P 2M1

Robert THONON et Marlene BERTRAND
1228 D'Argenson, Montréal, Québec, H3K 3B1
Sylviane CÔTÉ
451 Newton, Sherbrooke, Québec, J1J 3K8

Pierre LASSONDE
2234 Bélanger, Montréal, Québec, H2G 1C4
Stéphane MORRISSETTE et Manon ROSA
142 Jean-Talon #1, Sherbrooke, Québec, J1G 3B2

Christian GROUX et Ginette VARY
0247 Jean Milot #3, Lasalle, Québec, H8R 1Y1
Sylvain BARETTE et Lyne GIRARDOT
3590 Avenue Verdun, Verdun, Québec, H4G 1K4
Julien CYR et Louise VENNE
451 Darontal #104, Boucherville, Québec, J4B 2A4

Yves O'BREADY et Monique T. O'BREADY
1535 Godbout, Sherbrooke, Québec, J1K 2C7

Suite à la page suivante

Suite et fin

Luc POULIN et **Liliane DUBOIS**
238 Chaplin, Le Gardeur, Québec, J5Z 4J6
Robert ADAMCZEWSKI et **Irene BRYLEWICZ**
315 Hubert #3, Greenfield Park, Québec, J4V 1R9
Martin LEVASSEUR et **Manon GIRARD**
6590 Mazarin #3, Montréal, Québec, H4E 2X5
Michel BLANCHARD et **Francine BLANCHARD**
432 Brodeur, Longueuil, Québec, J4J 2S6
Lorella MARANDOLA
683, rue Louise, Longueuil, Québec, J4J 2T9
Marie-Josée BOISVERT
2510 Boulogne #206, Longueuil, Québec, J4L 4C3
Denis BERICHON
3780 Monselet, Montréal-Nord, Québec, H1H 2B5
François RONDEAU et **Carole DE PETRILLO**
1696 Darling, Montréal, Québec, H1W 2W5
François BERNATCHEZ et **Doris CHAMBERLAND**
3154 Doric #4, Montréal-Nord, Québec, H1H 2C7
Stéphane HARTEAU et **Brigitte DEMERS**
1734 John F. Kennedy, Lasalle, Québec, H8R 2C7
Patrice PERRON et **Ghislaine HOUDE**
141 Queen Nord #1, Sherbrooke, Québec, J1H 3P8
Jean-Guy FILION et **Linda COUTURE**
1311 Laroque, Sherbrooke, Québec, J1H 4S1
Louis LEMAY et **Maryse DUQUETTE**
1014, boul. Alexandre, Sherbrooke, Québec, J1H 4V1
Brigitte CARRIÈRE
2519 Côte Ste-Catherine, Montréal, Québec, H3T 1B3
Jean-Paul GAILLOUX et **Mildred GAILLOUX**
2143 Darling, Montréal, Québec, H1W 2W9
Claude MELANÇON
5007 Lafontaine, Montréal, Québec, H1VR9
Louis-Jacques BEAULIEU et **Jeanne CANTIN**
2108 Darling, Montréal, Québec, H1W 2W8
Robert FORGET et **Line BELISLE**
4591 Lafontaine, Montréal Québec, H1V 1P6
Normand PELLETIER
9419, boul. Lasalle #306, Lasalle, Québec, H8R 2M8
Stéphan BEAULIEU et **Lucie DEMERS**
43 St-Jean-Baptiste, Sherbrooke, Québec, J1G 2J2
Stefan KACZYNSKI et **Adriana MICHALAK**
5463 Crambrooke #301, Côte St-Luc, Québec, H4X 2E2
André BRUNETTE et **Marcelle DUQUETTE**
2220 Raudot, Montréal, Québec, H4E 2N9
Nicole BOUCHER
75 Fraser #37, Sherbrooke, Québec, J1J 2V2
Denise VERMETTE
75 Fraser #37, Sherbrooke, Québec, J1J 2V2
Jean CÔTÉ et **Louis CÔTÉ PERIARD**
3060, 26^e Rue, Laval-Ouest, Québec, H7R 2JB
Pierre SOLERNO
1289 Front #B, Longueuil, Québec, J4K 2B7
Jacques GOUPIL
391 A Chemin Principal, Stoke, Québec, J0B 3G0
Daniel DESPRÉS et **Johanne GOYETTE**
55 Lomas #7, Sherbrooke, Québec, J1J 2R1
Michel HENRI et **Hélène BOISVERT**
1196 Ch. du Parc, Fleurimont, Québec, J1E 3Z1
Gaston GOUPIL et **Nicole LACASSE**
597, Route 216, Stoke, Québec, J0B 3G0
Catherine BEAUDETTE
8338 St-Gerard, Montréal, Québec, H2P 2C9
Daniel BRAULT et **Nancy TICEHURST**
2515 Beaudry #400, Sherbrooke, Québec, J1J 1K9
Roger LAURENDEAU et **Henriette LAURENDEAU**
1475 Route 241, Waterloo, Québec, J0E 2N0
Denis AUDET et **Rachelle AUDET**
49 Leggett, Granby, Québec, J2G 9H8
Michel DUMAIS et **Renelle DUMAIS**
317 Monseigneur Lajoie, Beloeil, Québec, J3G 3A9
Arthur VEILLEUX et **Suzanne ROYER VEILLEUX**
1015 Langevin, Sherbrooke, Québec, J1E1N2
Marc DOSSE et **Edith LAFLAMME**
1310 Bowen S. #302, Sherbrooke, Québec, J1G 2H1
Diane VAILLANCOURT et **Richard CRAGG**
265, Boul. Gosselin #2, Waterville, Québec, J0B 3H0
Jean-Luc DECAMPS et **Mimi R. BLAIS**
2281 Wilson, Montréal, Québec, H4A 2T4

Gilles LABRECQUE et **Sylvie B. LABRECQUE**
1965 Brulotte, Fleurimont, Québec, J1E 3W2
Richard RIENDEAU et **Lise LEROUX**
2544 Beaucourt, Varennes, Québec, J3X 1K1
André TARDIF
111 Rivier, Sherbrooke, Québec, J1G 2Z5
Claude THOMAS et **Rolande THOMAS**
345, 5^e Avenue, Sherbrooke, Québec, J1G 2L8
F. Jacques LAPOINTE et **Solange LAPOINTE**
982 Melrose, Verdun, Québec, H4H 1T6
Serge PAYEUR
373, Rang St-Simon, St-Isidore, Québec, J0L 2A0
Sylvie GERMAIN et **Clause SAVOIE**
8 Place Gagné, Adamsville, Québec, J0E 1C0
Bahman MOVAFEGH et **Khandan MOVAFEGH**
4998 Demaisonneuve Ouest #1115, Westmount, Québec, H3Z 1N2
Alain DORÉ et **Marie-Josée BERNIER**
5052 A, Cavendish, Montréal, Québec, H4V 2R4
Marc CHOQUETTE
1495 Kingston #19, Sherbrooke, Québec, J1H 3T2
Roger PAQUETTE et **Carolyn COONEY**
3932 Ethel, Verdun, Québec, H3G 1S4
Pierre CHABOT et **GINETTE BAZINET**
1876 Cadillac, Montréal, Québec, H1N 2T3
Hélène BERNIER
1230 McIntosh #6, Sherbrooke, Québec, J1H 4G5
Alain BOUDREAU et **Angèle BOUDREAU**
405 Nancy, Sherbrooke, Québec, J1H 6P7
Marcel LABBÉ et **Jeannine LABBÉ**
111 Des Peupliers, Granby, Québec, J2G 8C8
Reginald GAGNON et **Helena GAGNON**
985, Route 220, Bonsecours, Québec, J0E 1H0
Bruno CADIEUX et **Christiane MONDOU**
694 Boul. Kirk, Farnham, Québec, J2N 2N1
Claude ASSELINE et **Diane GENDRON**
160, Route 7 N., St-Hyacinthe, Québec, J2S 8B1
France ALIX
180 Haut-Rivière Sud, St-Césaire, Québec, J0L 1T0
Denis BACHAND
441 Liege, Sherbrooke, Québec, J1J 2N1
Isabelle LABONTÉ
4226 Raymond Bergeron, Sherbrooke, Québec, J1H 5H1
Dany CLOUTIER et **Marie-France TURGEON**
346, Paris, Drummondville, Québec, J2C 3A3
Joel HARNOIS
403 St-Jacques, Granby, Québec, J2G 3N7
Paul BOUDREAU et **Amanda DORAN**
430 Lake View, Hudson, Québec, J0P 1H0
Alain ROY et **Nancy GAULIN**
3545 Richard, Sherbrooke, Québec, J1L 1M8
Denis LECOURES et **Danielle ROUILLARD**
1011 Leinster, Bromptonville, Québec, J0B 1H0
Josée BOURDEAU
201 Clark Hill, Waterloo, Québec, J0E 2N0
Luc MENARD
1785 Tricentenaire #5, Montréal, Québec, H1B 3A9
Johanne FILION
1618 Emard, Montréal, Québec, H4E 2C5
Benoit DUBOIS et **Jeanne-d'Arc DUBOIS**
1805 Nancy, Brossard, Québec, J4Y 2M4
Jean-Yves CARON et **Nicole CARON**
55 St-Régis, St-Constant, Québec, J5R 1X9
Joseph AUDET et **Yvette CHABOT**
617 Jacques-Cartier, Boucherville, Québec, J4B 5L8
Jean-Pierre DES GROSEILLERS et **Sylvie ABRAN**
8417, boul. Chateaufort, Anjou, Québec, H1K 1E6
Réjean MORIN et **GINETTE DUBOIS**
582 Jeanine, Granby, Québec, J2G 9H9
Serge LÉPINE et **Chantal PROULX**
740, 114^e av., Drummondville, Québec, J2B 4J5
Gilles VAUTOUR et **Violette VAUTOUR**
5 Chambly, Bromont, Québec, J0E 1L0
Réjean MONGEAU et **Carole MONGEAU**
141 Depelteau, St-Luc, Québec, J0J 2A0
Marcel CAMDEN et **Lucille JOLIN**
166 Jean Talon, Sherbrooke, Québec, J1G 3B2

Simon BAILLARGEON et **Dorothée BOUCHARD**
166 St-Charles, Ange-Gardien, Québec, J0E 1E0
Normand MALBOEUF et **Sylvie TESSIER**
104 Pascal, St-Alphonse, Québec, J0E 2A0
François MARTIN
4507 Dickson, Montréal, Québec, H1M 2R5
Denis PARADIS et **Claudette PARADIS**
120, 12^e avenue Sud, Sherbrooke, Québec, J1G 2V4
Richard HÉBERT et **Linda HÉBERT**
13 Belmont, Melbourne, Québec, J0B 2B0
Henri LACHARITÉ et **Jeannine DESILETS**
65, 123^e av., Drummondville, Québec, J2B 7K7
Dominic CASGRAIN et **Manon LAROCHELLE**
1131 Ch. St-Rock N., Rock Forest, Québec, J1N 3B6
Elmer LOPEZ et **Julie LAVIOLETTE**
31 Joubert #101, Candiac, Québec, J5R 5T8
Christian LACASSE et **Line SAMSON**
649 Caron #1, Granby, Québec, J2J 1V2
Serge DUPONT et **Sylvie GIGNAC**
1550, boul. Du Souvenir #7, Ville Laval, Québec, H7N 1B9
Julien GIRARD et **Yvonne BOUCHARD**
2009 Haut-Rivière S., St-Pie de Bagot, Québec, J0H 1W0
Michel NORMAND LABRECQUE
et **Louise LACROIX**
2494 Des Érables, Frontenac, Québec, G6B 2S1
Jean-Marc DESHARNAIS et **Daniel LAVOIE**
1425 Des Oblats, Chambly, Québec, J3L 2M6
Pierre MALENFANT et **Jeannine RIENDEAU**
222, rue du Domaine, Ascot Corner, Québec, J0B 1A0
Daniel CHARRON et **Hélène CHARRON**
139 Laurent #13, Granby, Québec, J2J 2B1
Pierre DUMONT et **Claire BESSETTE**
2850 Quevillon #204, St-Hubert, Québec, J3Y 5H3
Christian TREMBLAY et **Claudine LAFORTUNE**
3180 Masson #06, Longueuil, Québec, J4L 4C7
Sylvain DESTROISMAISONS et **Sophie GERON**
1490 Henri-Bourassa Est, Montréal, Québec, H2C 1H4
Eric PARADIS
2980 Savio, Sherbrooke, Québec, J1L 1Z2
Stéphane POULIN et **Denise PAYMENT**
540 Ch. Hatley C.P. 118, Katevale, Québec, J0B 1W0
Francine GAGNON
4110 Orly, Brossard, Québec, J4Y 2K7
Jacques BRICAULT et **Renée LUSSIER**
600 St-Joseph, Farnham, Québec, J2N 1P5
Christian MEUNIER et **Lise GIROUX**
2911 Gervais, Sherbrooke, Québec, J1K 2Y6
Serge MARTINEAU et **Mirka TREMBLAY**
1394 Lajoie, Longueuil, Québec, J4G 2J5
Martin VIGNEAULT et **Claire VIGNEAULT**
1909 Des Érables, Plessisville, Québec, G6L 2E5
Yvan LACROIX et **Diane CHARBONNEAU**
378 Grand Boulevard #4, Île Perrot, Québec, J7V 4X2
Denise PAYMENT
540 Ch. Hatley C.P. 118, Katevale, Québec, J0B 1W0
Bruno COUTURE
1853, rue St-Timothée, Montréal, Québec, H2L 3P4
Marc BEAUCHAMP et **Chantal LAVALLÉE**
1885, boul. St-Jean-Baptiste #3, Montréal, QC, H1B 4A6
Laurent L'HEUREUX et **Jacinthe PHANEUF**
1526 Duvernay, Chambly, Québec, J3L 5H9
Martin GAULIN
12, 057 Deschamps, Montréal, Québec, H3L 3M8
Raymond GAUTHIER et **Michel BEAUCHAMP**
472 St-Pierre Nord, St-Constant, Québec, J5A 2E7
Michel FORGET et **Nicole LAROSE**
3675, 18^e rue Ouest, Laval O., Québec, H7R 2P7
Serge POITRAS et **Christiane POITRAS**
676 Jacques-Cartier, Boucherville, Québec, J4B 5V7
Alain BOLDUC
98 Lapointe, Longueuil, Québec, J4G 1H3
Léo MALENFANT et **Pierrette BENOIT**
52 St-Régis, St-Constant, Québec, J5A 1Y1
Mario TREMBLAY et **Nathalie BLANCHET**
8640 Foucher, Montréal, Québec, H2P 2C3
Sylvain ST-PIERRE et **Christian LEMAY**
0608 Richmond, Montréal, Québec, H3K 2G7

Réjean BOURDON et **Claudette GIGUÈRE**
809 Robert, Contrecoeur, Québec, J0L 1C0
Denis LÉVESQUE et **Francine NOLAN**
2024, rue Anne, Canton Ascot, Québec, J1H 6G6
Bernard PAGÉ et **Nicole PAGÉ**
11310 Belleville #1, Montréal-N., Québec, H1H 5A4
Serge CASTONGUAY et **Sylvie LÉVESQUE**
2417 Montarville #409, Longueuil, Québec, J4G 4C9
Janice VOGGENREITER
Box 234, Ayer's Cliff, Québec, J0B 1C0
Christian POULIN et **Marthe DESCHAMPS**
1215 Notre-Dame, Chambly, Québec, J3L 1K2
Michel MOREAU et **Céline COULOMBE**
2150 Sicard, Montréal, Québec, H1V 2V2
Jean AUBIN et **Francine GIRARD**
228 De Salernes, Gatineau, Québec, J8T 7M8
Michel LAFOND
133, 12^e av. Sud #4, Sherbrooke, Québec, J1V 2V5
Donald DONALDSON et **Jacqueline SAVARD**
4450 Jasmin, St-Hubert, Québec, J3Y 7B3
Marc THERIAULT
1095 Guilbeault, Longueuil, Québec, J4H 2V8
Luc PINARD et **Soucila BADAROUNDINE**
220 Bachand, Sherbrooke, Québec, J1K 1T3
Robert MAYRAND et **Patricia DELORME**
7000 Ronsard #41, Anjou, Québec, H1J 1Y5
Jean-Claude DUBÉ et **Diane DESMARTEAU**
8666, Drolet, Montréal, Québec, H2P 2H9
René HUPPÉ et **Raymonde PLOUFFE**
2859 Thivierge, Fleurimont, Québec, J1G 3T8
Marlène JUVIN
4255 St-Zotique #5, Montréal, Québec, H1T 1L2
André RICHARD et **Lise VIDAL RICHARD**
2658 Boutin, Fleurimont, Québec, J1G 4G1
JO-PER INC./2735-5221 QUÉBEC INC.
2873 Harpin, Fleurimont, Québec, J1G 3P3
Michelle PLANTE
4875 Bourret #304, Montréal, Québec, H3W 1L2
Philippe MASSIP
3440 Pl. Decelles #403, Montréal, Québec, H3S 1X4
Sylvain SAINT-CYR et **Hélène BEAUCHESNE**
94, rue Québec, Sherbrooke, Québec, J1H 3L5
Constant MERCIER et **Michele SAVOIE**
5060 Ch. Broadhurst R.R. #2, Lennoxville, Québec, J1M 2A3
Stéphane GRENON
999 Ch. du Lac #5, Longueuil, Québec, J4J 1W2
Jacinthe WISEMAN
1515 Beaudet, St-Laurent, Québec, H4L 2J9
Robert DAUDELIN et **Marguerite DAUDELIN**
1030 Darveau, #5, Longueuil, Québec, J4L 2V7
Richard BRETON
59 Notre-Dame #1, Bromptonville, Québec, J0B 1H0
Francine POTVIN
350 Corot, Île des Sœurs, Québec, H3E 1L6
Michel BERNIER et **Carole HOUDE**
1474, boul. Mi-Vallon, Rock Forest, Québec J1N 1V6
Martin NADEAU et **Josée CARRIER**
4206 Chauveau #204, Sherbrooke, J1L 1N9
Renée PROULX
3450 Windsor #08, St-Hubert, Québec, J4T 2M3
Lyse BOSSÉ et **Liliane DEGREADY**
3235 Denis, St-Jean-Baptiste, Québec, J0L 2B0
Alain VEZEAU et **Lyne ROBITAILLE**
1865 St-Jean-Baptiste #05, Pointe-Aux-Trembles, QC, H1B 4A6
Bruno D'OSTIE et **Denise PELLERIN**
71, R.R. #2, Baie Lussier, Windsor, J1S 2L5
Micheline CHARRETTE
7858 A, George, La Salle, Québec, H8P 1E2
Roland THEROUX et **Dora LEMIRE-THEROUX**
620 Rejean, Drummondville, Québec, J2C 6W1
Serge LAMARCHE et **Michele LACROIX**
8562 Pre-Laurin, St-Léonard, Québec, H1R 2P7
Alexandre PELLETIER
7059 Mousseau, Anjou, Québec, H1K 2W9
Donald DOUCET et **Liliane DOYON**
953 Victor Dupuis, Sherbrooke, Québec, J1H 5H1
Claude MALLETTE et **Suzanne ESSIAMBRE**
7599 St-Hubert, Montréal, Québec, H2R 2N7

5895 Avis publics

Avis public

La Ville de Sherbrooke recevra des soumissions pour :

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU DOSEUR DES POLYMÈRES DE DÉSHYDRATATION DES BOUES, DE DÉPHOSPHATATION ET DE LEUR SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA STEP DE SHERBROOKE - APPEL D'OFFRES N° 14530

Les documents de soumission sont disponibles au portail du SEAO à l'adresse suivante : www.seao.ca sous le numéro 186748 ou en communiquant au 1 866 669-7326.

Les soumissions scellées et identifiées du numéro et du titre de l'appel d'offres devront parvenir au bureau du Service de l'approvisionnement et des équipements situé au 234, rue Dufferin, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, le ou avant le 21 août 2018 à 14 heures. Les soumissions par télécopieur ne seront pas acceptées.

La Ville de Sherbrooke ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Mathios Vachon
Chef de division- Approvisionnement



Avis public

RÈGLEMENT N° 1200-21 ARRONDISSEMENT DES NATIONS (ancien territoire de l'arrondissement n° 4)

À TOUS LES INTÉRESSÉS, AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke, **QUE** lors d'une séance ordinaire tenue le 18 juin 2018, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 1200-21 modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke afin d'ajouter l'usage suivant aux usages autorisés dans la zone I0817 et y prescrire les normes de lotissement, les normes relatives au bâtiment principal et les normes d'implantation applicables : I-700 Tri et valorisation de matériaux secs; **QUE** le Règlement n° 1200-21 est réputé conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Sherbrooke; **QUE** l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps; **QUE** le Règlement n° 1200-21 est en vigueur depuis le 24 juillet 2018.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 26^e jour de juillet 2018.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



Avis public

RÈGLEMENT N° 1200-28 ARRONDISSEMENT DES NATIONS (ancien territoire de l'arrondissement n° 4)

À TOUS LES INTÉRESSÉS, AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke, **QUE** lors d'une séance ordinaire tenue le 18 juin 2018, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 1200-28 modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke afin d'autoriser, dans la zone H1007, à certaines conditions relatives notamment à la superficie de plancher, au contingentement, à l'exigence que cet usage soit exercé au sein de son propre logement et qu'il ne soit jumelé à aucun autre usage complémentaire à l'habitation, l'usage C-307 Services éducationnels à l'exception des usages du groupe public communautaire à titre d'usage complémentaire à l'usage H-1 Habitation unifamiliale isolée; **QUE** le Règlement n° 1200-28 est réputé conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Sherbrooke; **QUE** l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps; **QUE** le Règlement n° 1200-28 est en vigueur depuis le 24 juillet 2018.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 26^e jour de juillet 2018.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



5834 Offres d'emploi

SUPER RESTAURANT DÉJEUNERS
Coco Fruiti - Ouverture à venir bientôt au 1235 KING-EST
BESOIN de personnel : Gérant(e), serveur(euse), hôtesse, aide-serveur(se) avec exp., temps plein. Venez porter votre CV au **Coco Fruiti Rockforest : 4857 boul. Bourque 819 345-8062** ou par courriel : mariejoblais@hotmail.com

TRANSPORT AÉROPORTUAIRE
Aéronavette est à la recherche de chauffeur(euse)s pour des postes de jour, soir et fin de semaine. Travail à temps plein ou partiel, et pas d'heures coupées. Permis de conduire classe 4B requis. Envoyez CV à : padesbiens@aeronavette.ca

URGENT
RECHERCHE SERVEUSE, +/-30 h/sem.
Cuisinier(e) +/-30 h/sem et Gardien de nuit +/- 30 h/sem. Revenu d'environ 20 000\$/an 819 847-4039 ou se présenter au 40 rue Merry sud face au Mcdonald

VÉHICULES

5851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 www.financementbrisson.info

MARCHANDISES

5873 Divers à vendre

CHAISE roulante 225\$ ensemble de cuisine en érable 225\$, petit banc de queteux 100\$, chaise berçante. 819 569-5808

PLANCHER FLOTTANT EN VINYLE CLIC 1re qualité, **liquidation 1.90\$** pi ca, rég. 2,30\$. Installation 1\$/pi ca. Tél. : 819 574-5458.

5880 Ventes garage autres secteurs

NOUVEAU PUCES JO-AN INTÉRIEUR
133-ROUTE 212 ouest, La Patrie.
27-28-29 juillet.

5886 Animaux

VENTE DE 10 TAURE gestante en tout temps, une dû immédiatement, 819-826-5248.

5895 Avis publics

ENCAN

Dans le cadre de l'exposition du Granby International des voitures anciennes qui se tiendra les 28 et 29 juillet 2018, au parc Daniel-Johnson, à Granby, un encan de véhicules de 1998 et moins aura lieu le samedi 28 juillet à compter de 10 h. www.vagi.qc.ca
Bienvenue aux vendeurs et acheteurs.
Pour inscrire un véhicule :
514 923-6209 - 438 823-7561

Société Alzheimer ESTRIE 30 ans!

*Ne m'oubliez pas!
L'aide d'aujourd'hui...
l'espoir de demain.*

Donnez au 819 821-5127

www.alzheimerestrie.com

VOTRE HOROSCOPE



LION

DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

En cette étape anniversaire, le Soleil et Mercure en Lion favoriseront votre performance dans un débat d'idées. Toutefois, en cette veille de Pleine Lune Éclipse, une personne aux convictions adverses pourrait vous mettre des bâtons dans les roues. La seule chose susceptible de mener à la défaite serait de prendre la victoire pour acquise. Attendez l'issue définitive pour célébrer.



VIERGE

DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Tandis que la Lune en Capricorne se prépare à devenir demain une Pleine Lune... Éclipse en Verseau, certaines frictions pourraient survenir sur le plan social. Rien ne vous contraint à sympathiser avec les acointances des personnes qui vous sont chères, mais la politesse sera de mise envers une personne que fréquente un de vos proches, même si vous le désapprouvez.



BALANCE

DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Cette veille de Pleine Lune... Éclipse conjointe à Mars en Verseau aura un apport énergisant qui devrait vous permettre de réaliser des progrès significatifs. Si vous n'éparpillez pas vos forces, vos démarches devraient facilement se couronner de succès. Toutefois, dans ce climat Soli-Lunaire, ce n'est pas le temps de courir deux lièvres à la fois...



SCORPION

DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Tandis que Jupiter en Scorpion vous aidera à faire une bonne première impression sur les personnes que vous rencontrerez, la vie professionnelle contribuera à vous valoriser. Un travail minutieux vous permettra de prendre le dessus sur vos rivaux ou adversaires. En cette veille de Pleine Lune Éclipse, vous saurez donner une leçon à quelqu'un qui semble la mériter.



SAGITTAIRE

DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Vu qu'il semble irréaliste de parvenir à plaire à tout le monde, il est contre-indiqué de modifier votre discours dans le seul but de vous mériter plus de sympathies. La franchise par rapport à vos attentes minimisera le gaspillage d'énergie et les pertes de temps. En cette veille de Pleine Lune... Éclipse, n'attendez pas la dernière minute pour des préparatifs importants.



CAPRICORNE

DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Avec le duo Lune-Pluton en Capricorne, votre attitude pourrait être contagieuses, donnant le ton à vos relations. Le respect, la politesse et la courtoisie seront des atouts qui pourraient vous ouvrir bien des portes. Par contre, vu cette veille de Pleine Lune... Éclipse avec Mars en Verseau, le zèle n'impressionnera pas tout le monde. Il sera inutile d'en faire trop.



VERSEAU

DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

L'imminence de la Pleine Lune... Éclipse conjointe à Mars en Verseau (c'est pour demain!) est susceptible de vous contrarier. Il est probable que quelqu'un ne soit pas en mesure de tenir une promesse ou de s'en tenir à un engagement. Évidemment, vous pourrez éviter de telles déceptions en vous fiant au bon vieux dicton « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ».



POISSONS

DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Alors que la Lune « dans les bras » de Pluton en Capricorne deviendra demain une Pleine Lune... Éclipse « conjointe » à Mars en verseau, c'est en vous laissant guider par votre intuition plutôt que par la logique rationnelle que vous serez en mesure de deviner la réponse à une question épineuse. Mais cette fin juillet pourrait en surprendre plusieurs...



BÉLIER

DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Puisque le Soleil et Mercure se trouvent dans un autre Signe de Feu, le Lion, vos propos pourraient avoir une influence déterminante sur certaines situations que vous aimeriez faire évoluer. Par contre, avec la Lune « dans les bras » de Pluton en Capricorne, il faudrait vous abstenir de faire des révélations à des personnes qui ne sont pas vraiment dignes de confiance.



TAUREAU

DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Avec la Lune encore en Capricorne, Signe de Terre ami du vôtre, vous devriez vous sentir à votre aise. Ayant le mot juste et un humour qui tombe à point, votre répartie promet d'impressionner vos interlocuteurs. La solution que vous recherchez pourrait non seulement être obtenue, mais aussi s'avérer plus facilement applicable que vous ne l'aviez imaginé.



GÉMEAUX

DU 21 MAI AU 21 JUIN

Parcourant encore le Capricorne, la Lune devrait créer des conditions favorables à la stabilisation de vos affaires, hormis du fait que cette influence puisse également en souligner quelques contradictions. Car cette veille de Pleine Lune... Éclipse conjointe à Mars en Verseau, pourrait vous amener à croire à des propos illusoire. Si ça vous semble exagéré, ce l'est sans doute...



CANCER

DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Juste en face de votre Signe, le cycle Lunaire en Capricorne mettra vos relations de complémentarité en relief. Vous constaterez que les personnes qui vous complètent font des partenaires plus compatibles que celles qui vous ressemblent. Une complicité se développant avec quelqu'un de nouveau pourrait se transformer en association, mais surveillez la Pleine Lune Éclipse!

26-07-2018

IN MEMORIAM

BLAIS (RENÉ)
58 ans, Sherbrooke
PROULX (ANDRÉ)
87 ans, Asbestos
ROY (JULIETTE)
101 ans, Richmond

VEILLEUX (EDNA)
72 ans, Sherbrooke

Nous offrons nos condoléances
aux familles éplorées
laTribune

5895 Avis publics

AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE



N° 20-2016-00680

Cet avis est publié en vertu des articles 156 et 180 du Code des professions (RLRQ, chapitre C-26).

Avis est par les présentes donné que **Chantale Desrosby**, titulaire du permis n° 205 2322, et ayant exercé la profession d'infirmière dans la ville de Sherbrooke, a été déclarée coupable, par le conseil de discipline de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, de cinq (5) infractions, soit entre ou vers le 15 avril 2010 et le 8 octobre 2015:

- d'avoir omis d'aviser la secrétaire de l'Ordre qu'elle avait fait l'objet d'une décision judiciaire, contrevenant ainsi à l'article 59.3 du Code des professions, RLRQ chapitre C-26 pour le chef 1;
- d'avoir faussement indiqué à son inscription au tableau de l'Ordre qu'elle n'avait pas été déclarée coupable d'une infraction criminelle, contrevenant ainsi à l'article 45.2 du Code des professions, RLRQ chapitre C-26 pour le chef 2;
- d'avoir fourni à divers employeurs un curriculum vitae contenant de faux renseignements, trompeurs et/ou incomplets, contrevenant ainsi à l'article 60.2 du Code des professions, RLRQ chapitre C-26 pour le chef 3;
- d'avoir fait défaut de chercher à établir et à maintenir une relation de confiance avec un client, contrevenant ainsi à l'article 28 du Code de déontologie des infirmières et infirmiers, RLRQ, chapitre I-8, r.9 pour le chef 4;
- d'avoir entravé le travail de la syndique adjointe en la trompant par de fausses déclarations, contrevenant ainsi à l'article 114 du Code des professions, RLRQ, chapitre C-26 pour le chef 5;

Le 19 juin 2018, le conseil de discipline a imposé à **Chantale Desrosby** une radiation temporaire d'un (1) mois sur le chef 1 de la plainte et une radiation temporaire de trois (3) mois sur chacun des chefs 2, 3, 4 et 5 de la plainte, ces périodes de radiation devant être purgées de façon concurrente, cela équivaut à une période de radiation temporaire de trois (3) mois. Considérant le délai d'appel de trente (30) jours dont disposent les parties pour contester la décision, la radiation temporaire de trois (3) mois est devenue exécutoire à l'expiration de ce délai d'appel. En conséquence, **Chantale Desrosby** est radiée du tableau de l'Ordre à compter du **24 juillet 2018**, et ce jusqu'au **23 octobre 2018 inclusivement**.

Jennifer Assogba
Secrétaire du conseil de discipline

5895 Avis publics

Avis public

RÈGLEMENT N° 1200-22
ARRONDISSEMENT DES NATIONS
(ancien territoire de l'arrondissement n° 4)

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke, **QUE** lors d'une séance ordinaire tenue le 18 juin 2018, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 1200-22 modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke afin d'ajouter l'usage H-6 Habitation trifamiliale isolée aux usages autorisés dans la zone H0391 et d'y prescrire les normes de lotissement, les normes relatives au bâtiment principal et les normes d'implantation applicables;

QUE le Règlement n° 1200-22 est réputé conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Sherbrooke; **QUE** l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps; **QUE** le Règlement n° 1200-22 est en vigueur depuis le 24 juillet 2018.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 26^e jour de juillet 2018.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



5895 Avis publics

Avis public

RÈGLEMENT N° 1200-27
ARRONDISSEMENT
DES NATIONS
(ancien territoire de
l'arrondissement n° 4)

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sherbrooke, **QUE** lors d'une séance ordinaire tenue le 18 juin 2018, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 1200-27 modifiant le Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke afin d'ajouter les usages suivants aux usages autorisés dans la zone I1801 et y prescrire les normes de lotissement, les normes relatives au bâtiment principal et les normes d'implantation applicables :

- C-1006 Nettoyage et entretien de véhicules, contingenté à un seul dans la zone
- C-1007 Remorquage, contingenté à un seul dans la zone;

QUE le Règlement n° 1200-27 est réputé conforme au Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Sherbrooke; **QUE** l'original dudit Règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps; **QUE** le Règlement n° 1200-27 est en vigueur depuis le 24 juillet 2018.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 26^e jour de juillet 2018.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



5895 Avis publics

Avis public

RÈGLEMENT N° 1000-9
MODIFIANT LE RÈGLEMENT
N° 1000 ADOPTANT LE SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT ET DE
DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE
LA VILLE DE SHERBROOKE

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 22 mai 2018, le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le Règlement n° 1000-9 modifiant le Règlement n° 1000 adoptant le Schéma d'aménagement et de développement révisé de la Ville de Sherbrooke afin de permettre la réalisation d'un projet de l'Université de Sherbrooke, soit le Parc Innovation. Pour ce faire, il y a lieu d'agrandir l'affectation Publique et institutionnelle à même l'affectation Industrielle de haute technologie, de recherche et de développement et à même le secteur de réserve de l'affectation Industrielle de haute technologie, de recherche et de développement sur le lot 5 714 597 du cadastre du Québec;

QUE le 24 juillet 2018, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a notifié à la Ville de Sherbrooke un avis attestant que le Règlement n° 1000-9 respecte les orientations gouvernementales en matière d'aménagement; **QUE** l'original dudit règlement est conservé dans les archives municipales, au bureau de la greffière, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, où il peut être consulté en tout temps; **QUE** le Règlement n° 1000-9 est en vigueur depuis le 24 juillet 2018.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 26^e jour de juillet 2018.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



Donnez votre
vieux
véhicule
à AUTO-REIN

Vous contribuez à lutter contre
les maladies rénales et à
protéger l'environnement

1 888 2AUTO-REIN
1 888 228-8673
www.rein.ca/quebec

Remorquage gratuit
Reçu pour fins
d'impôt émis



Société de l'assurance
automobile
Québec



RENÉ BLAIS (1959 - 2018)

Au CHUS Fleurimont, le 16 juillet 2018, à l'âge de 58 ans, est décédé monsieur René Blais, conjoint de Rollande Boutin Harden et fils de feu Léopold Blais et de Alice Lambert. Monsieur René Blais demeurait à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485 rue du 24-Juin, Sherbrooke, J1E 1H1), le samedi 28 juillet 2018 de 14 h 30 à 16 h 30. Une cérémonie d'adieu suivra à 16 h 30 à la chapelle du même lieu.

Monsieur Blais laisse dans le deuil ses enfants : Sébastien Blais, Martin Blais (Marie-Andrée Provost) et Steve Harden (Valérie Gravel); ses petits-enfants : Alexis Blais, Médéric et Olivia Harden; ses frères et sœurs : Bertrand (Louissette Lecours), Réal (Céline Breault), Claire (Yves Lambert), Laurent (Donna Mathis), Monique (Yvon Turgeon), Denise (Bertrand Baillargeon), Michel (Marlène Breault), Lisette (Gaétan Dépaty), Yvan, Alain (Marthe Audet) et Julie (Daniel Désilets). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.


La famille tient à remercier tout le personnel du 9e étage du CHUS Fleurimont pour les bons soins prodigués à René. En guise de sympathie, des dons à **DIABÈTE QC** (www.diabete.qc.ca) seraient appréciés de la famille. Des formulaires seront disponibles sur place.



COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc J1E 1H1
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844

Manon Thibodeau, dir. services familles
Daniel Veilleux, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com




JULIETTE ROY (1917 - 2018)

À Richmond, le 24 juillet 2018, est décédée à l'âge de 101 ans, Mme Juliette Roy, épouse de feu Walter Roux, demeurant à Richmond.

La famille vous accueillera au Centre funéraire Yves Houle, 198 rue Adam, Richmond, le vendredi 27 juillet de 19 h à 21 h et samedi jour des funérailles de 8 h 30 à 10 h. Les funérailles auront lieu le samedi 28 juillet à 10 h 30, en l'église Ste-Bibiane de Richmond et de là au cimetière paroissial.

Mme Juliette Roy laisse dans le deuil, son frère Jules (Simone Charland) et ses sœurs : Sr Margueritte Roy et Jeanne (Arsène Jourdain); ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Roux, neveux, nièces et plusieurs autres parents et amis.



Centre Funéraire Yves Houle

Centre funéraire Yves Houle
198, rue Adam
Richmond (Québec) JOB 2H0

Tél.: 819 826-3747
Téléc.: 819 826-3001
Info. décès: 1 800 405-4777

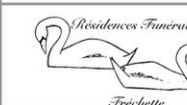


ANDRÉ PROULX

Au CHUS, Hôpital Fleurimont le 19 juillet 2018 est décédé M. André Proulx à l'âge de 87 ans, demeurant à Asbestos. Il était l'époux de feu Odélie Boulet.

Monsieur Proulx repose aux Résidences funéraires Fréchette, 560, 1re Avenue, Asbestos. La famille recevra les condoléances des parents et amis le vendredi 27 juillet 2018 de 19 h à 21 h 30 ainsi que le samedi 28 juillet 2018, jour des funérailles, à compter de 12 h 30 et jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Les funérailles suivront à 14 h en l'église St-Isaac-Jogues. Il y aura crémation et les cendres seront déposées au cimetière de Tingwick à une date ultérieure.

M. Proulx laisse dans le deuil ses enfants : Francine, Danville, Georgette (Jacques Erpelding), Sherbrooke, Céline (Robert Lauzon), St-Constant, Bernard (Sophie Gauthier), Asbestos, Christiane (Michel Dion), Asbestos, Chantal (Pierre St-Denis), Laval, Denise (Yvon Lavergne), Ste-Catherine, Martial (Nathalie Beaulieu), Stratford, Michel, Victoriaville; ses 13 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants; son frère Étienne (feu Fernande Lemire). Il laisse aussi dans le deuil les membres de la famille Boulet, de même que plusieurs autres parents et amis.



Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affiliée à la C.T.Q.



EDNA VEILLEUX (1945 - 2018)

Épouse de Fernand Lagueux

À Sherbrooke, le 21 juillet 2018, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme Edna Veilleux, épouse de Fernand Lagueux. Elle était la fille de feu André Veilleux et de feu Thérèse Doyon de St-Victor de Beauce.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601 rue du Conseil, Sherbrooke, le vendredi 27 juillet 2018 de 19 h à 22 h et samedi de 10 h jusqu'au départ du salon à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 28 juillet 2018 à 14 h, en l'église Notre-Dame-de-la-Protection. L'inhumation sera au Cimetière St-Victor de Beauce le 4 août 2018 à 11 h.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Stephen Lagueux (Maryse Dubé), Nathalie Lagueux (Robert Laperle); ses petits-enfants : Christopher, Matthew, David et Philippe, leur père Alain Forcier. Elle laisse aussi derrière elle sa soeur Diane et son frère Laurier (Laurenza Hins); ses beaux-frères Jean-Guy (Pierrette L'Heureux), Lucien, ainsi que ses belles-sœurs : Francine, Jeanne, Lise (Roland Gaudreau). Elle laisse également ses neveux, nièces, sa filleule Marilyne et ses cousins et cousines, ainsi que plusieurs amies.

La famille tient à remercier très chaleureusement l'équipe du 4e étage du CHSLD St-Joseph. Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par des dons à la SOCIÉTÉ DE L'ALZHEIMER DE L'ESTRIE, 740 Galt Ouest, suite 112, Sherbrooke (J1H 1Z3).



Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155

Téléc.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	Candice Renoir		Le Téléjournal avec Patrice Roy		Des squelettes	Petits malheurs	Prière de ne pas / Rémi-Pierre Paquin	Les échangistes		Le Téléjournal avec Céline Galipeau	Sports express / 23h05 Entrevues			
TVA	TVA nouvelles		TVA nouvelles	Sucré Salé	Chicago Fire / Le syndrome du héros	27 ROBES (2008) avec Katherine Heigl	James Mardsen, Malin Akerman.	TVA nouvelles	22h35 Sucré Salé	23h05 PRISON 101 (2015)	1h05			
V	Les Simpson	Atomes crochus	Un souper parfait	Un souper parfait	Mémoire sous enquête	Marvel: Agent Carter	Chicago Police / Au fond du trou	CSI: Miami / La loi et le désordre	Atomes crochus	NVL				
TQc	Sentinelles de l'air	La Pat' Patrouille	Subito texto	Subito texto	Génial!	Banc public	La cure / La crise	BLADE RUNNER (1982) avec Rutger Hauer, Sean Young, Harrison Ford.	23h10 Les francs-tireurs					
CBC	Murdoch Mysteries / Dead End Street		CBC News: Mont.	Power and Politics	22 Minutes	Coronation Street	Dragons' Den	Crawford	Little Dog	CBC News: The National	CBC News: Mont.	Can. Reflections		
CTV-M	CTV News Montreal		CTV News Montreal		eTalk	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Young Sheldon	Trial & Error	Trial & Error	Take Two / The Devil You Know	CTV National News	News Montreal	
GBL-Q	4 Young & Restless	Global News	Global National	Global News	E.T. Canada	Ent. Tonight	The Wall / Steve and Nick	Big Brother		Ransom / The Enemy Within	Global News	23h35 Colbert		
ABC	Judge Judy	Judge Judy	Local 22 News at 6	ABC World News	Local 22 News at 7	Inside Edition	The Gong Show	Match Game		Take Two / The Devil You Know	Local 22 News at 11			
CBS	Channel 3 News	Channel 3 News	Channel 3 News at Six		CBS Evening News	Ent. Tonight	Big Bang Theory	Big Brother		S.W.A.T. / Seizure	Channel 3 News	23h35 Colbert		
FOX	Mom / Jesse Luken	Mom	Two and a Half	Two and a Half	Big Bang Theory	Big Bang Theory	The Four: Battle for Stardom / Comeback Week			Local 44 News at 10 p.m.	Daily Mail TV	TMZ		
NBC	NBC5 News	News 530PM	6pm News	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Ellen's Game of Games	Trial & Error	Trial & Error	Law & Order: S.V.U. / Dare	NBC5 News @ 11	TonightShow		
PBS-P	Daniel Tiger	Curious George	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour		New Tricks / Family Business	Death in Paradise / Stumped in Murder		Hillary / Home	BBC World News	Amanpour on PBS		
ARTV	Cormoran		Le temps d'une paix		Clé en main	Rétrovisseur	Lumière sur... / Andrée Champagne	Le directeur de nuit		LES GRANDES CHALEURS (2009) avec Véronique Beaudet, François Arnaud.				
CD	Route en déroute	Guerre transports	Guerre en chères	Guerre en chères	Guerre en chères	Guerre en chères	Guerre en chères	Guerre en chères	Guerre en chères	Docu-D / Les Réal Béland			Mastodontes	
Cinépop	17h10 MA VIE EN CINÉMASCOPE (2004)	Pascaline Bussièrès.	18h40 UN CIEL COULEUR VANILLE (2001)	avec Cameron Diaz, Penélope Cruz, Tom Cruise.	KATE ET LÉOPOLD (2001) avec Hugh Jackman, Liev Schreiber, Meg Ryan.	PLATOON (V.F.) (1986)	1h00							
Evasion	Unis pour survivre / Naufragés		Le grand bleu / Géants des Palaos	Parcs aquatiques	Parcs aquatiques	Plages top secrètes	Bikinis et mer	Montagnes russes	Super Parcs	Bagages en chères	Spots de baignade secrets			
HI	Bing Bang	Bing Bang	Les dieux du ciel	Les dieux du ciel	Légendes	Légendes	Légendes	Légendes	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides	Fous des bolides
MMA	Loi & ordre: sexuels / De l'une à l'autre		Dr House / Démission / Piper Perabo		Le mentaliste / La preuve par la plume	Chicago Med / Le coeur a ses raisons	Chicago Med / Équipe de nuit	Chicago Med / Effet miroir		Le mentaliste / Les Fans, et les Autres...				
MP	BATMAN ET ROBIN (1997) avec Arnold Schwarzenegger, George Clooney.		Buzz	Buzz	LE PORTEUR D'EAU (1998) avec Kathy Bates, Henry Winkler, Adam Sandler.	LES GRIFFES DE LA NUIT (2010) avec Rooney Mara, Jackie Earle Haley.								
RDI	En direct	En direct	Le National	RDI économie	24/60	Les grands reportages	Le Téléjournal	RDI économie	Le National	Le National	24/60			
S+	Une femme exemplaire		Secrétaire d'État / In extremis		Castle / Les mystères de l'Ouest	Une lutte exemplaire	L'enquête / Anniversaire sanglant	Queen of the South		Hawaii 5-0 / Wehe'ana				
SE	SANS PITIÉ	LA DERNIÈRE TUEUSE DE DRAGONS (2016) Elise Chappell.	19h15 MÈRES INDIGNES (2016) avec Kathryn Hahn, Kristen Bell, Mila Kunis.	LES MÈRES INDIGNES SE TAPENT NOËL (2017) Mila Kunis.	22h45 SANS PITIÉ (2017) Jean-Claude Van Damme.	0h25								
TFO	1, 2, 3... Géant!	Le ranch	S.Bollywood	Top! / 18h45 Top!	Subito texto	Motel Monstre	Boum, c'est canon! / Amélie	VINCENT, FRANÇOIS, PAUL ...ET LES AUTRES (1974) Yves Montand.		22h55 Amélie / 23h20 Boum, c'est canon!				
TV5	Bourlingueur	17h50 Questions pour un champion	Journal France 2		Zoom animal: Les princes des crimes	Des racines et des ailes / Entre Rhin et Moselle		Le p'tit cabaret / Laurence Nerbonne	Journal	Journal Afrique				
VIE	Sauvez meubles	Quoi ton plan?	À la conquête d'une maison		Les 7 petits Johnston	Une vie de géant	Divorce	Ouvrez, on ne sait	Maison flottante	Quais et terrasses	Suis-je normal? / Problème de poids			
Zeste	L'addition SVP!		Les explorateurs du goût / Sicile		Restaurant impossible / Le Woody's	Restaurant impossible / Le Valley View	Les plus fous	Top 5 des restos	Les Wahlburgers	Les Wahlburgers	Sur le pouce / Sorel			
Ztélé	Les stupéfiants / Dérapages contrôlés		Jobs de bras	Prêt sur gage	Seuls et tout nu / Conflit colombien	Les pros du ticket	Coueurs Smashes	Expédition extrême		MEURTRES EN TROIS DIMENSIONS (1982) avec Tracie Savage, Dana Kimmell.				
RDS	PGA Golf (D)		Sports 30	Sports 30	L'avant-match (D)	LCF Football / Eskimos d'Edmonton c. Alouettes de Montréal (D)		Après-match (D)	Sports 30	Alouettes exp.				
SPN	LMB Baseball (D)	Tim & Sid (D)			LMB Baseball / Royals de Kansas City c. Yankees de New York (D)			Sportsnet Central		Misplays of Month	MLB's Best			
TSN	PGA Golf (D)		SportsCentre		CFL On TSN (D)	LCF Football / Eskimos d'Edmonton c. Alouettes de Montréal (D)				SportsCentre				
TVAS	RAW		Le TVA sports	L'Impact	LMB Baseball / Royals de Kansas City c. Yankees de New York (D)			Le TVA sports	Xtreme CollXtion	Le TVA sports	L'Impact			
Disney	17h10 Johnny Test	Insp.Gadget	KodyKapow	RainbowRuby	VillageDany	L.People	20h15 Insp. Gadget	Insp.Gadget	21h05 Dragons	Turbo FAST	RoJulian!	22h45 Thomas	Thomas	Zoboomafoo
TTF	Mysticons	Hotel Transylvania	Les Simpson	TeenTitans	Scooby Doo	Péte le voeu	Faut pas rêver	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	Archer	Rick et Morty	Les Simpson	Family Guy
VRAK	Rencontrée	Awkward.	Code F.	Jérémie	The Gifted (v.f.) / Recours eXtrême	La famille royale / La sagesse d'un roi	LE NOUVEAU KARATÉ KID (1994) avec Hilary Swank, Pat Morita.				Code F.	Jérémie		

EN LIBERTÉ SOUS CONDITIONS

Une virée des bars mal avisée

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Aller faire une tournée dans les bars lorsque l'on se trouve en thérapie n'est pas la meilleure des idées.

Christopher Ouellet l'a appris à ses dépens et devra vivre le reste des procédures judiciaires derrière les barreaux.

L'individu de 18 ans avait été confié à une maison de thérapie dans le cadre des procédures judiciaires pour son implication dans

une affaire de braquage de domicile sur la rue McManamy à Sherbrooke en février.

Après son enquête sur remise en liberté, il avait obtenu la confiance du tribunal.

Ces agissements au cours des dernières semaines l'ont cependant contraint à une cellule du centre de détention de Sherbrooke.

Dans la nuit du 13 juillet, il a été interpellé avec un autre individu sur le terrain de la maison de thérapie où il devait se trouver.

Après avoir tenté une explication, il a avoué s'être rendu dans les bars pour aller voir sa blonde.

Cette sortie nocturne l'a placé en bris de conditions.

Lorsqu'elle a imposé des conditions à Ouellet, la juge Claire Desgens lui avait interdit de consommer de la drogue ou de l'alcool et de fréquenter les bars.

« Tu devras assumer si tu décides de prendre une liberté de quelques jours au lieu de celle de devenir un homme », avait souligné la juge Desgens lorsqu'elle avait confié Ouellet à une maison de thérapie.

Devant le juge Érick Vanchestein de la Cour du Québec, mercredi, au palais de justice de Sherbrooke,

il a renoncé à son enquête sur remise en liberté.

Son avocate Me Stéphanie Côté a reporté le dossier au 11 septembre.

En plus du vol en utilisant une arme à feu, Christopher Ouellet est accusé en compagnie d'Alexis Roy, Mark-Olivier April-Angelini et de deux adolescents de vol qualifié en utilisant un couteau, de séquestration, d'introduction par effraction dans l'intention de commettre un acte criminel, de port de déguisement ainsi que de recel de biens volés.

Les trois jeunes adultes de 18 et

19 ans risquent d'ailleurs de se retrouver en prison pour un minimum de quatre ans si l'accusation de vol qualifié en utilisant une arme est prouvée contre eux.

Lors du crime commis le 9 février, quatre suspects ont enfilé des cagoules et des bandeaux pour se camoufler le visage. Mark-Olivier April-Angelini avait vraisemblablement une arme à air comprimé dans les mains, alors que l'un des adolescents avait un couteau pour voler une console de jeu ainsi que des jeux vidéo dans l'objectif de les revendre à des prêteurs sur gages.

ACCUSÉ DE SIX AGRESSIONS SEXUELLES

Sekandar Hydari veut des procès séparés

RENÉ-CHARLES QUIRION

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Sekandar Hydari souhaite faire des procès séparés pour chacun des jours où des victimes pour lesquelles il est accusé d'agression sexuelle se sont manifestées.

L'homme est accusé d'avoir léché au visage et touché aux fesses des inconnues croisées dans la rue.

Devant le juge Érick Vanchestein de la Cour du Québec, mercredi, l'avocate de la défense Me Jessyca Duval de l'aide juridique s'est engagée à déposer rapidement une requête en procès séparés.

« Mon client n'a pas de contact ou de réseau. Il habite à Brosard », a expliqué Me Duval concernant la situation de son client.

Le juge Vanchestein a retenu le



Sekandar Hydari est accusé d'avoir léché le visage et touché les fesses d'inconnues croisées dans la rue. — PHOTO LA TRIBUNE, RENÉ-CHARLES QUIRION

30 août pour que soit débattue la requête en procès séparé.

Hydari aurait fait quatre victimes dans un premier dossier

dont une mineure, puis deux victimes dans l'autre dossier. Ces deux autres victimes se sont manifestées à la suite de

la médiatisation des premiers incidents.

On lui reproche des agressions sexuelles survenues entre septembre et décembre 2017 sur six victimes alléguées.

Le suspect de 45 ans avait arrêté sur la rue King Est, lorsqu'un patrouilleur a fait le lien avec une description d'un homme recherché pour des agressions survenues au cours du mois de novembre.

Hydari s'approchait des personnes en leur demandant l'heure ou une adresse inscrite sur un bout de papier. Il en aurait alors profité pour leur faire un câlin, des attouchements sexuels et même leur lécher le visage.

Sekandar Hydari ne parle ni français ni anglais.

Il ne possède pas d'antécédent judiciaire.

C'est Me Marie-Line Ducharme qui représente le ministère public dans cette affaire.

Intercepté au volant avec beaucoup de drogue

SHERBROOKE — Une infraction au code de la sécurité routière à Sherbrooke a conduit un trafiquant de stupéfiants allégué derrière les barreaux.

Vers 3 h 30 dans la nuit de mardi à mercredi, l'individu de 34 ans a été arrêté par le Service de police de Sherbrooke sur la rue Bruno-Dandenaault.

Les premières vérifications policières ont permis de constater que l'individu faisait l'objet d'un mandat d'arrestation sans compter que son permis de conduire était sanctionné.

Les policiers ont alors saisi son véhicule.

« La fouille du véhicule a permis de trouver des stupéfiants », explique le porte-parole du SPS, Samuel Ducharme.

Une quantité importante de drogue y a été trouvée, soit 130 comprimés s'apparentant à de la méthamphétamine, des sachets contenant vraisemblablement 10 grammes de cocaïne, 2,5 grammes de crack ainsi qu'un montant d'argent d'environ 1000 \$.

L'individu a passé le reste de la nuit derrière les barreaux au quartier général du SPS.

Trois accusations de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic ont été déposées contre Richard Saint-Pierre au palais de justice de Sherbrooke.

La procureure aux poursuites criminelles Me Laïla Belgharras s'est opposée à sa remise en liberté. Le dossier a été remis à vendredi.

RENÉ-CHARLES QUIRION

Un couple âgé donne du fil à retordre aux policiers de Magog

CLAUDE PLANTE

claudef.plante@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un couple de septuagénaires en état d'ébriété a donné du fil à retordre aux policiers de Magog dans la nuit de mardi à mercredi.

Vers 4 h sur la rue Principale Ouest, les policiers de la Régie de police de

Memphrémagog (RPM) ont procédé à l'arrestation d'un homme de 73 ans pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool.

« Après avoir échoué au test de l'appareil de détection d'alcool, le suspect a été conduit au poste de police pour y subir l'alcotest. Sur place, il a refusé de se soumettre aux tests et fera face à des accusations pour refus », explique le lieutenant Sylvain Guay, porte-parole

de la RPM.

« Au moment de l'arrestation de l'homme au centre-ville, une femme de 75 ans aussi en état d'ébriété avancé qui l'accompagnait dans l'automobile a entravé le travail des policiers physiquement pour empêcher l'arrestation de son compagnon. Elle a été arrêtée pour entrave au travail des agents de la paix et amenée au poste de police. »

La femme a été libérée par

promesse de comparaître ultérieurement au palais de justice de Sherbrooke. Les deux septuagénaires sont de Magog.

Plus tôt, les policiers avaient procédé à l'arrestation d'un Magogois sous conditions. Vers 2 h, l'homme de 38 ans est entré dans un bar du centre-ville alors que cela lui était interdit. Il devra faire face à des accusations de bris de promesse à la justice, ajoute M. Guay.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Boston	71	32	,689	—	—	7-3	P-1	34-13	37-19
New York	64	36	,640	5½	—	5-5	P-1	34-14	30-22
Tampa Bay	52	50	,510	18½	9	4-6	G-1	29-20	23-30
Toronto	46	55	,455	24	14½	4-6	P-3	27-28	19-27
Baltimore	29	73	,284	41½	32	3-7	G-1	17-34	12-39

SECTION CENTRALE									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	55	46	,545	—	—	5-5	G-1	32-21	23-25
Minnesota	47	53	,470	7½	13	6-4	G-3	29-22	18-31
Detroit	44	60	,423	12½	18	4-6	G-1	26-25	18-35
Chicago	36	64	,360	18½	24	6-4	G-2	19-29	17-35
Kansas City	31	70	,307	24	29½	5-5	P-1	15-37	16-33

SECTION OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Houston	67	36	,650	—	—	6-4	G-1	32-21	35-15
Seattle	61	41	,598	5½	—	4-6	G-1	34-19	27-22
Oakland	59	43	,578	7½	2	8-2	G-4	26-22	33-21
Los Angeles	50	52	,490	16½	11	3-7	P-2	25-27	25-25
Texas	42	60	,412	24½	19	2-8	P-2	20-32	22-28

Mardi 24 juillet
 Boston 6 Baltimore 7
 Minnesota 5 Toronto 0
 N.Y. Yankees 4 Tampa Bay 0
 Oakland 13 Texas 10 (10)
 Detroit 4 Kansas City 5
 Chi. White Sox 4 L.A. Angels 2

Interligue
 Pittsburgh 9 Cleveland 4
 San Francisco 4 Seattle 3

Mercredi 25 juillet
 N.Y. Yankees 2 Tampa Bay 3
 Detroit 8 Kansas City 4
 Minnesota 12 Toronto 6 (11)
 Boston Baltimore remis
 Oakland au Texas, 20h05.
 Chi. White Sox à L.A. Angels, 22h07.

Interligue

Pittsburgh 0 Cleveland 4
 San Francisco 2 Seattle 3

Jeudi 26 juillet
 Chi. White Sox à L.A. Angels, 16h07.
 Kansas City à N.Y. Yankees, 19h05.
 Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
 Minnesota à Boston, 19h10.
 Oakland au Texas, 20h05.

Vendredi 27 juillet
 Kansas City à N.Y. Yankees, 19h05.
 Tampa Bay à Baltimore, 19h05.
 Minnesota à Boston, 19h10.
 Cleveland à Detroit, 19h10.
 Toronto à Chi. White Sox, 20h10.
 Texas à Houston, 20h10.
 Seattle à L.A. Angels, 22h07.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Philadelphie	57	44	,564	—	—	6-4	G-2	34-18	23-26
Atlanta	54	44	,551	1½	—	4-6	P-1	25-20	29-24
Washington	50	51	,495	7	5½	4-6	G-1	23-25	27-26
Miami	44	59	,427	14	12½	6-4	G-1	24-29	20-30
New York	42	57	,424	14	12½	6-4	G-2	21-33	21-24

SECTION CENTRALE									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Chicago	59	42	,584	—	—	6-4	G-1	32-19	27-23
Milwaukee	58	46	,558	2½	—	3-7	P-1	33-21	25-25
Pittsburgh	53	50	,515	7	3½	9-1	P-1	29-24	24-26
St. Louis	51	51	,500	8½	5	4-6	P-1	24-24	27-27
Cincinnati	45	57	,441	14½	11	4-6	G-1	23-30	22-27

SECTION OUEST									
	G	P	Moy.	Diff.	OAS Diff.	10 Dem.	Série	Dom.	Ext.
Los Angeles	56	46	,549	—	—	6-4	P-2	28-24	28-22
Arizona	56	47	,544	½	½	5-5	P-1	27-25	29-22
Colorado	53	47	,530	2	2	7-3	P-2	23-24	30-23
San Fran.	52	51	,505	4½	4½	4-6	P-1	31-19	21-32
San Diego	42	63	,400	15½	15½	2-8	P-2	20-31	22-32

Mardi 24 juillet
 Atlanta 3 Miami 9
 L.A. Dodgers 4 Philadelphie 7 (16)
 San Diego 3 N.Y. Mets 6
 St. Louis 4 Cincinnati 2 (11)
 Arizona 5 Chi. Cubs 1
 Washington 4 Milwaukee 5 (10)

Interligue
 Houston 8 Colorado 2 (10)

Mercredi 25 juillet
 San Diego 4 N.Y. Mets 6
 L.A. Dodgers 3 Philadelphie 7
 St. Louis 3 Cincinnati 7
 Washington 7 Milwaukee 3
 Arizona 1 Chi. Cubs 2

Interligue
 Houston au Colorado, 20h40.

Jeudi 26 juillet
 Arizona à Chi. Cubs, 14h20.
 N.Y. Mets à Pittsburgh, 19h05.
 Philadelphie à Cincinnati, 19h10.
 Washington à Miami, 19h10.

L.A. Dodgers à Atlanta, 19h35.
 Milwaukee à S Francisco, 22h15.

Vendredi 27 juillet
 N.Y. Mets à Pittsburgh, 19h05.
 Philadelphie à Cincinnati, 19h10.
 Washington à Miami, 19h10.
 L.A. Dodgers à Atlanta, 19h35.
 Chi. Cubs à St. Louis, 20h15.
 Arizona à San Diego, 22h10.
 Milwaukee à S Francisco, 22h15.

Interligue
 Oakland au Colorado, 20h40.

Samedi 28 juillet
 Chi. Cubs à St. Louis, 16h05.
 Philadelphie à Cincinnati, 18h40.
 N.Y. Mets à Pittsburgh, 19h05.
 L.A. Dodgers à Atlanta, 19h10.
 Washington à Miami, 19h10.
 Arizona à San Diego, 20h40.
 Milwaukee à n Francisco, 21h05.

Interligue
 Oakland au Colorado, 20h10.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Betts Bos.	83	327	82	115	,352
Alluve Hou.	103	405	63	133	,328
Martínez Bos.	96	369	75	120	,325
Segura Sea	94	390	68	125	,321
Rosario Minn.	98	401	69	124	,309
Trout L.A.A.	102	347	73	106	,305
Duffy T.B.	83	328	34	100	,305
Benintendi Bos.	96	368	72	112	,304
Simmons L.A.A.	91	343	47	104	,303
Merrifield K.C.	96	380	47	114	,300

Points produits — Martínez, Bos., 86; Ramírez, Cle., 73; Davis, Oak, 72; Encarnación, Cle., 71; Bregman, Hou., 68; Haniger, Sea, 67

Circuits — Martínez, Bos., 32; Ramírez, Cle., 30; Trout, L.A.A., 26; Judge, N.Y.Y., 26

Victoires — Severino, N.Y.Y., 14; Carrasco, Cle., 12; Kluber, Cle., 12; Porcello, Bos., 12; Snell, T.B., 12.

Retraits au bâton — Sale, Bos., 197; Bauer, Cle., 192; Cole, Hou., 186; Verlander, Hou., 183

Victoires protégées — Diaz, Sea, 38; Kimbrel, Bos., 32; Chapman, N.Y.Y., 26; Treinen, Oak, 25; Kela, Tex., 23.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Almora Jr. Cubs	93	297	50	95	,320
Markakis Atl.	98	386	57	123	,319
Freeman Atl.	98	381	62	121	,318
Gennett Cin.	97	371	60	118	,318
Dickerson Pit.	91	346	50	110	,318
Kemp L.A.D.	97	317	47	100	,315
Yelich Mil.	87	342	64	106	,310
Arenado Col.	94	359	67	111	,309
Suárez Cin.	84	321	53	98	,305
Realmuto Mia.	74	293	49	89	,304

Points produits — Suárez, Cin., 76; Báez, Cubs, 74; Arenado, Col., 72; Aguilar, Mil., 71; Story, Col., 68; Freeman, Atl., 66; .

Circuits — Harper, Wash., 25; Arenado, Col., 25; Aguilar, Mil., 25; Carpenter, Stl., 25; Machado, L.A.D., 24; Muncy, L.A.D., 24.

Victoires — Scherzer, Wash., 13; Nola, Phi., 12; Lester, Cubs, 12; Godley, Ari., 11; Greinke, Ari., 11; Mikolas, Stl., 10.

Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 189; Degrom, N.Y.M., 159; Corbin, Ari., 158.

Victoires protégées — Jansen, L.A.D., 29; Davis, Col., 28; Boxberger, Ari., 24; Hand, S.D., 24; Rivero, Pit., 23.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	43	20	,683	—
Québec	37	27	,587	6½
Trois-Rivières	34	28	,548	8½
Rockland	33	30	,523	10
New Jersey	29	33	,468	13½
Ottawa	27	37	,413	16½
Salina Stockade	3	15	,167	—
Hollywood	1	8	,111	—
Rép Dominicaine	0	9	,000	—

Dimanche 22 juillet
 Trois-Rivières 8 Ottawa 1 (10m)
 New Jersey 2-3 S. County 5-8
 Québec 4 Rockland 5

Lundi 23 juillet
 S. County à Rockland (remis)
 Ottawa 10 Québec 1
 New Jersey 6 T.-Rivières 10

Mardi 24 juillet
 S. County à Rockland (remis)
 Ottawa 1 Québec 4
 New Jersey 7 T.-Rivières 8

Mercredi 25 juillet
 Sussex Cty 1-3 Rockland 0-4
 Ottawa 8 Québec 1
 N Jersey à Trois-Rivières, remis.

Jeudi 26 juillet
 Québec à Sussex County, 11h05.
 New Jersey à Rockland, 19h.
 Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.

Vendredi 27 juillet
 Rockland à New Jersey, 19h05.
 Québec à S. County, 19h05.
 Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.

Samedi 28 juillet
 Rockland à New Jersey, 18h05.
 Québec à S. County, 18h05.
 Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life				
	G	P	Moy.	Diff.
Québec	21	13,618	—	G-3 6-4
Saguenay	16	12,571	—	P-2 5-5
Trois-Rivières	18	18,500	4	G-2 5-5
Charlesbourg	12	21,364	8½	P-1 4-6

Section La Cage Brasserie sportive				
	G	P	Moy.	Diff.
Montréal	25	10,714	—	G-3 8-2
Gatineau	23	11,676	1½	G-1 8-2
Saint-Eustache	15	18,455	9	P-4 2-8
Laval	14	20,412	10½	P-1 2-8
Repentigny	9	24,273	15	P-4 4-6

Section Verture				
	G	P	Moy.	Diff.
Longueuil	22	11,667	—	G-3 7-3
LaSalle	16	15,516	5	G-1 7-3
Granby	14	22,389	9½	P-6 1-9
Coaticook	7	28,200	16	G-1 3-7

Section Baseball Québec				
	G	P	Moy.	Diff.
ABC-18U	19	10,655	—	G-7 7-3
ABC-16U	15	13,536	3½	G-1 7-3

Lundi 23 juillet
 Saint-Eustache 0 ABC-18U 10
 LaSalle 1 Longueuil 16
 Gatineau 5 Montréal 6

Mardi 24 juillet
 Laval 5 LaSalle 6
 Coaticook 4 Granby 3
 Gatineau 4 Saint-Eustache 1

Mercredi 25 juillet
 Repentigny à St-Eustache, remis
 Charlesbourg à Saguenay, remis

Jeudi 26 juillet
 Longueuil à LaSalle, 19h30
 Saguenay à Québec, 19h30
 Repentigny à Montréal, 19h30

Vendredi 27 juillet
 Québec à Charlesbourg, 19h30

Samedi 28 juillet
 T-Rivières à St-Eustache, 14h (2)
 Laval à Coaticook, 16h (2)
 Gatineau à Longueuil, 16h (2)
 LaSalle à Saguenay, 16h
 Repentigny à Montréal, 19h

LBMQ

SENIOR QUÉBÉCOIS				
	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	17	6	,739	—
Montréal	16	8	,667	1½
Coaticook	14	11	,560	4
Theftford Mines	12	11	,522	5
Acton Vale	12	12	,500	5½
Ottawa	9	9	,500	5½
St-Jérôme	11	13	,458	6½
Victoriaville	12	15	,444	7
Sherbrooke	8	17	,320	10
Shawinigan	7	16	,304	10

Dimanche 22 juillet
 Theftford 7 Coaticook 5
 Theftford 3 St-Jean 5
 Victoriaville 3 Montréal 4
 Shawinigan 6 Sherbrooke 3
 Victoriaville 5 St-Jérôme 3

Mardi 24 juillet
 St-Jérôme 5 Montréal 7

Jeudi 26 juillet
 Coaticook à St-Jean, 20h

Vendredi 27 juillet
 St-Jérôme à St-Jean, 20h
 Montréal à Acton Vale, 20h
 Sherbrooke à Coaticook, 20h

Samedi 28 juillet
 Shawinigan à St-Jérôme, 14h
 Shawinigan à Montréal, 19h

SOCCER

MLS

EST									
	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts		
Atlanta	22	13	4	5	46	25	44		
New York City	20	12	4	4	40	24	40		
New York	19	12	5	2	39	19	38		
Columbus	22	9	7	6	27	27	33		
Montréal	22	9	12	1	28	37	28		
N.-Angleterre	21	7	7	7	33	32	28		
Philadelphie	20	7	10	3	26	33	24		
Chicago	22	6	11	5	34	43	23		
Orlando	20	7	12	1	29	45	22		
FC Toronto	20	5	11	4	32	39	19		
D.C. United	16	3	8	5	27	33	14		

OUEST									
	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts		
FC Dallas	20	11	3	6	32				

Le rationnel plutôt que l'interdit

LUC LAROCHELLE

COUREUR DES BOIS

luc.larochelle@latribune.qc.ca



Ça fait mal au cœur d'associer le mot contamination au prestigieux lac Memphrémagog, si apprécié des villégiateurs et des pêcheurs.

Cette notoriété rendait évidemment le plan d'eau plus vulnérable à l'apparition de la moule zébrée, une crainte malheureusement confirmée par une étude de l'organisme Memphrémagog Conservation Inc.

Le risque de propagation augmente évidemment le coefficient de difficulté pour garder le lac Massawippi exempt d'une infestation. Mais comme entre 40 et 50 % des pêcheurs déplaçant leur embarcation du lac Massawippi au lac Memphrémagog (ou vice-versa) seraient de la région, il y a tout lieu de croire que ces derniers sont plus que jamais conscients du danger.

D'autre part, les pêcheurs ne sont pas les seuls usagers possiblement en cause. Cette contamination a très bien pu se produire aux rampes d'accès dont les barrières sont ouvertes plus longtemps que

les stations de lavage ou lors de mises à l'eau très peu contrôlées sur l'une des 4000 propriétés riveraines se trouvant dans la portion canadienne du lac Memphrémagog. La plupart d'entre elles ont une rampe ou des équipements mécanisés de mise à l'eau.

De toute façon, à quoi bon chercher la brèche par laquelle la moule zébrée peut être entrée sachant que cela serait pratiquement impossible à prouver?

Le président de l'Association des pêcheurs sportifs du Stéphane Bourgeois, ne voit plus l'utilité d'un lavage obligatoire à l'arrivée sur le Memphrémagog et suggère plutôt un lavage à la sortie.

C'est une idée qui mérite réflexion ainsi qu'une analyse des répercussions en pratique. Alors qu'on gagne de la clarté durant l'heure de pointe matinale aux stations de lavage, c'est l'inverse en fin de journée. Faudrait-il que chaque station de lavage se dote ou rehausse son système d'éclairage pour offrir un service efficace et diligent aux plaisanciers qui retardent leur retour pour assister



La présence de moules zébrées au lac Memphrémagog augmente le coefficient de difficulté pour exempter le lac Massawippi de ce mollusque envahisseur. Mais la prise de conscience des pêcheurs estriens fréquentant les deux plans d'eau est aussi plus grande. — PHOTO FOURNIE, HUGUES SÉBIRE

au coucher de soleil sur le lac ou aux pêcheurs voulant bénéficier de la période productive de fin de journée? C'est à considérer.

Des plaidoyers préconisant l'interdiction de bateaux en fonction de la profondeur et de la dimension des lacs commencent par ailleurs à se faire entendre. Qu'on discute du type et de la puissance de moteurs autorisés en fonction de la capacité de support d'un plan d'eau, j'en suis. Mais tant que le

rationnel a préséance sur l'interdit.

Comme parallèle, les municipalités s'entêtent à vouloir empêcher la chasse sur des territoires où l'activité s'y prête pourtant, s'enlisent souvent dans des guerres de principes et des conflits juridiques. À l'opposé, les villes comme Sherbrooke, qui ont trouvé une façon d'encadrer la pratique de chasse en autorisant le type d'armes convenant à un territoire donné, sont des modèles d'une gestion

saine et équilibrée de la ressource faunique.

Une approche radicale qui viserait à écarter les pêcheurs ou à les confiner pourrait en faire des pitbulls et les probabilités de mordre la poussière seraient alors bien plus élevées que celles de réussir. Parlez-en aux législateurs qui sont retournés tête basse dans leur niche après avoir été incapables d'éliminer les chiens qu'ils estimaient trop dangereux...

› MAGOG AVAIT LE VENT DANS LES VOILES



Une compétition provinciale de voile a été organisée par le Club de voile Memphrémagog le week-end dernier et rassemblait des athlètes provenant de plusieurs régions du Québec. Pas moins de 22 dériveurs de 9 à 13 ans et 26 dériveurs de 14 ans étaient présents lors de cette épreuve du circuit du Québec. Il s'agissait d'une première depuis de nombreuses années. Cet événement a été rendu possible grâce à la participation de la Ville de Magog, Létourneau Marine, CanDock, Laferté, Allard & Allard ass. et Subway de Magog. — PHOTO FOURNIE, ÉTIENNE GRAVEL

EN BREF

Eugenie Bouchard déclare forfait

MONTREAL — Eugenie Bouchard a déclaré forfait en prévision d'un match du circuit World Team Tennis qui devait avoir lieu jeudi.

Bouchard a annoncé la nouvelle via son compte Twitter, mercredi.

Rappelons que Bouchard a dû se retirer de son match de demi-finales contre la Française Alizé Cornet à l'Omnium de Suisse, samedi dernier, en raison d'une blessure à la cuisse droite.

Bouchard avait perdu le premier set 7-6 (5), et elle tirait de l'arrière 1-0 au deuxième lorsqu'elle a lancé la serviette. La joueuse de Westmount participait alors à un premier match de demi-finales depuis janvier 2017, quand elle s'était retrouvée dans le carré d'as d'un tournoi à Sydney.

Bouchard a reçu un laissez-passer pour la Coupe Rogers, qui aura lieu du 3 au 12 août, à Montréal. **LA PRESSE CANADIENNE**

Trevor Linden démissionne

VANCOUVER — Les Canucks de Vancouver ont annoncé que Trevor Linden abandonnait ses fonctions de président des opérations de hockey de l'équipe.

Linden occupait ce poste depuis le 9 avril 2014, remplaçant Mike Gillis.

Dans un communiqué, les

Canucks ont indiqué que Linden souhaitait explorer de nouvelles avenues.

Dans son rôle de président des opérations hockey, Linden supervisait les entraîneurs, le recrutement, le développement des joueurs et le travail des filiales dans les ligues mineures. **LA PRESSE CANADIENNE**

Iginla parmi les grands joueurs des Flames

L'ex-défenseur Denis Gauthier ne tarit pas d'éloges envers son ancien coéquipier

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Depuis leur transfert d'Atlanta en 1980, les Flames de Calgary ont aligné plusieurs grandes vedettes. Selon Denis Gauthier, l'une d'elles est sans contredit Jarome Iginla au point où il mérite, dit-il sans hésiter, sa place parmi les plus grands joueurs de cette organisation.

Coéquipier d'Iginla pendant sept saisons complètes avec les Flames entre 1997 et 2004, Gauthier s'est exprimé ainsi lors d'une entrevue téléphonique avec La Presse canadienne, dans la foulée de l'annonce de la retraite d'Iginla mercredi matin.

Preuve de son impact au sein de l'organisation albertaine, Iginla rencontrera les médias lundi matin au Scotiabank Saddledome, le domicile des Flames, même s'il a été échangé aux Penguins de Pittsburgh il y a plus de cinq ans.

« Il faut le comparer avec des joueurs comme Theoren Fleury, Al MacInnis, Joe Nieuwendyk, Lanny McDonald. Il faut le mettre dans cette classe de joueurs, a affirmé Gauthier.

« Il a été un meneur d'hommes. Et en fait de contribution à sa ville, à sa communauté, à l'organisation, c'est difficile de trouver un joueur qui en a fait plus. À cet égard, je le mets dans la catégorie de Lanny McDonald. »

Iginla a joué ses premiers matchs avec les Flames en 1996, un an avant l'arrivée de l'ancien défenseur québécois. Cependant, Gauthier avait commencé à le côtoyer lors du Championnat mondial de hockey junior de 1996.

C'est d'ailleurs à quelques jours du début de ce tournoi que les Stars de Dallas, qui l'avaient sélectionné en première ronde quelque cinq mois plus tôt, ont échangé Iginla aux Flames avec Corey Millen, en retour du vétéran Nieuwendyk le 20 décembre 1995.



Selon Denis Gauthier, Jarome Iginla avait un côté très compétitif qui était perceptible dans ses yeux durant les matchs.

— PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES, JEFF MCINTOSH

« C'est là que j'ai fait connaissance du joueur, du leader, du gars de talent qu'il est, de la bonne personne qu'il est. C'est l'une des bonnes personnes dans la ligue, par ses valeurs, par son comportement, son interaction avec les fans et les gens de l'organisation. C'est un jeune homme que j'ai adoré côtoyer et apprendre à connaître, a déclaré Gauthier.

ATTAQUANT DE LUXE

« Sur la glace, il était un attaquant de puissance de luxe. Pas nécessairement le plus gros en terme de stature, mais un gars extrêmement fort, bourré de talent, capable de marquer des buts. »

L'ancien défenseur admet d'ailleurs que Jarome Iginla, le joueur de hockey, et Jarome Iginla, l'homme, pouvaient paraître différents.

« Il avait un côté très compétitif, ça se voyait dans ses yeux durant le match. Mais c'est un gars très humble hors de la patinoire. Ce n'est pas un gars qui aimait se vanter, qui aimait être le centre d'attraction. Il parlait à tout le monde et il était extrêmement généreux. Tu n'aurais pas pu deviner que son niveau de compétition serait aussi élevé sur la patinoire. Une fois que la rondelle était déposée sur la patinoire, tu voyais son acharnement, son désir de vaincre prendre le dessus. »

Selon Gauthier, ce désir de vaincre n'a jamais été aussi évident que

durant les séries de 2003-2004. Après sept saisons consécutives sans même disputer un seul match éliminatoire, les Flames ont atteint la finale mais se sont inclinés 2-1 lors du match ultime face au Lightning de Tampa Bay.

« Je me souviens de l'avoir vu jeter les gants contre Mattias Ohlund, des Canucks de Vancouver, en première ronde, mais surtout contre Derian Hatcher des Red Wings de Detroit, en deuxième ronde. Il avait clairement lancé un message à l'autre équipe, mais aussi à la nôtre. On se souviendra aussi de sa bagarre contre Vincent Lecavalier en finale. Dans les grandes occasions, il voulait vraiment prendre les choses en main. Il inspirait ses coéquipiers sur la patinoire, autant par sa façon d'être que par sa façon de jouer. »

UNE CARRIÈRE PRODUCTIVE

Inactif l'année dernière, Iginla aura connu une carrière de 20 saisons dans la LNH, dont 16 avec les Flames dont il a été le 18^e capitaine de l'histoire.

Il a aussi joué avec les Bruins de Boston (2013-2014), l'Avalanche du Colorado (2014-2017) et les Kings de Los Angeles (2016-2017 pendant 19 matchs).

En carrière, il a participé à 1554 matchs et a récolté 1300 points, dont 625 buts. Il a ajouté 37 buts et 68 points en 81 matchs des séries éliminatoires.

Avec les Flames, il a

récolté 525 buts et 1095 points en 1219 matchs tout en faisant sa marque à titre de l'un des meilleurs attaquants de puissance de sa génération.

Il a connu l'une de ses meilleures saisons en carrière en 2001-2002, amassant 52 buts et 96 points en 82 matchs. Ses performances lui avaient permis de remporter les trophées Art-Ross (meilleur pointeur), Maurice-Richard (meilleur buteur) et Lester B. Pearson (maintenant appelé Ted-Lindsay, remis au joueur par excellence selon un scrutin mené auprès des joueurs.) Il avait terminé deuxième dans la course au trophée Hart (joueur le plus utile) derrière le gardien José Théodore du Canadien de Montréal.

Iginla a également remporté le trophée Maurice-Richard en 2003-2004, grâce à une récolte de 41 buts. Il a de nouveau terminé deuxième dans la lutte au trophée Hart, cette fois derrière Martin St-Louis, du Lightning. En 2007-2008, il a été plus productif encore, avec des récoltes de 50 buts et 48 aides en 82 matchs.

Sur la scène internationale, Iginla a représenté le Canada en trois occasions aux Jeux olympiques et remporté l'or en 2002 et en 2010. C'est sa passe qui mené au but victorieux de Sidney Crosby en prolongation lors de la finale des Jeux de Vancouver, en 2010, contre les États-Unis.

Sidney Crosby nommé plus grand athlète de la Nouvelle-Écosse

HALIFAX — Sidney Crosby ne rapportera peut-être pas la coupe Stanley en Nouvelle-Écosse cette année, mais il y sera tout de même honoré : la vedette des Penguins de Pittsburgh a été nommée plus grand athlète de l'histoire de la province des Maritimes.

Le natif de Cole Harbour sera la tête d'affiche d'un gala au cours duquel seront dévoilés les 15 plus grands athlètes de la Nouvelle-Écosse jeudi, au Centre des congrès de Halifax.

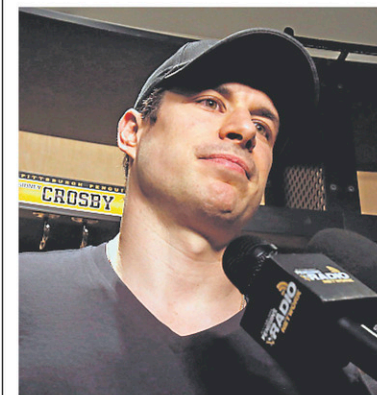
Le scrutin a été mené par le Temple de la renommée de la Nouvelle-Écosse auprès de 36 athlètes, entraîneurs et représentants des médias de la province, ainsi que des membres du public. Crosby a reçu 35 des 36 votes de première place.

Bruce Rainnie, président du Temple, est particulièrement heureux que Crosby puisse participer à l'événement, qui avait pour but de réunir tous les athlètes du top-15 toujours vivants.

« Je ne pense pas que vous puissiez organiser un tel gala si le vainqueur ne se présente pas, a déclaré Rainnie. Il était partant dès le départ. »

Parmi les autres athlètes qui seront de la partie jeudi, notons la curleuse Colleen Jones, le membre du Temple de la renommée du hockey Al MacInnis, le médaillé olympique du canoë Steve Giles, le softballeur Mark Smith, la championne du monde de kayak Karen Furneaux, la gymnaste Ellie Black, le médaillé d'or paralympique Jamie Bone, ainsi que le médaillé olympique en kayak Mark de Jonge.

Seule Nancy Garapick, double médaillée de bronze de natation des Jeux olympiques de Montréal, en 1976, alors qu'elle était âgée de 14 ans, sera absente parmi les lauréats. LA PRESSE CANADIENNE



Sidney Crosby — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ARCHIVES

VALDIMIR GUERRERO AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU BASEBALL

L'esprit tourné vers Cooperstown

FRÉDÉRIC DAIGLE

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Il aura beau se trouver à quelque 4000 km de Cooperstown, Dino Ebel ne pourra faire autrement que d'avoir des pensées pour son bon ami Vladimir Guerrero, dimanche, lorsque ce dernier sera intronisé au Temple de la renommée du baseball.

L'adjoint au gérant des Angels de Los Angeles et instructeur au troisième coussin en aura plein les bras, alors que le club de Mike Scioscia affrontera les puissants Red Sox de Boston, au Angel Stadium. Mais il admet qu'il accompagnera 'Vlad' en pensées.

« Son intronisation représente beaucoup pour moi. Vladimir est l'un des êtres humains les plus gentils qu'il m'ait été donné de rencontrer, un gars qui arrivait au stade avec le sourire chaque jour, qui avait un grand désir de vaincre, a expliqué Ebel au cours d'un entretien qu'il a accordé à La Presse canadienne en janvier dernier. Pour moi, ça été un grand privilège de le côtoyer de façon quotidienne. Je suis chanceux d'être son ami. »

PETIT À PETIT

Cette amitié s'est forgée petit à petit à partir de leur première rencontre, au printemps 2005. Mais Ebel a l'impression qu'il connaissait Vladimir depuis longtemps.

« J'ai connu Vladimir par le truchement de son frère Wilton. J'ai longtemps œuvré au sein de l'organisation des Dodgers et Wilton ne cessait de me casser les oreilles avec son jeune frère! »



C'est avec une casquette des Angels que Vladimir Guerrero fera son entrée au Temple de la renommée du baseball. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, NAM Y. HUH

Alors gérant du club-école AAA des Angels, Ebel a été invité à se joindre au groupe d'instructeurs de Scioscia pour la durée du camp printanier. Il faut croire que le gérant a aimé ce qu'il a vu, puisqu'avant la fin de la campagne, Ebel a été promu dans les Majeures.

Parmi ses tâches, Ebel devait lancer l'entraînement au bâton du groupe 1 : les Guerrero, Garrett Anderson, Bengie Molina et Orlando Cabrera, entre autres. Une complicité s'est rapidement développée entre les deux hommes.

« Quand il a pris part au match des

étoiles en 2007, il m'a demandé de me joindre à lui pour le concours de circuits. Ça été un honneur pour moi. C'était très excitant et quand il a gagné, je pense que j'étais aussi heureux que lui. »

Habitué à mettre les joueurs en confiance lors de l'exercice au bâton, Ebel n'a pas ressenti de pression supplémentaire ce soir de juillet 2007, au AT&T Park de San Francisco.

« C'est certain que tu veux que ton gars l'emporte, mais de la pression? Non. Chaque jour, tu lances pendant l'entraînement au bâton de ces gars,

alors tu connais leurs préférences. Est-ce que ça représente beaucoup? Absolument. Mais à titre de lanceur d'entraînement, tu suis toujours un peu la même routine et tu bloques toutes distractions de ton esprit.

« J'ai eu l'occasion de revivre la même expérience avec Albert Pujols, en 2015, à Cincinnati. Nous n'avons pas gagné, mais nous sommes arrivés troisièmes. Alors j'ai deux concours et un champion! »

Guerrero était reconnu pour s'élaner sur tout lancer se trouvant dans le même code postal que le marbre! Comment établit-on une stratégie gagnante lors d'un tel concours?

« Il a probablement pris plus de lancers dans ce concours de circuits que pendant toute sa carrière au complet! laisse tomber Ebel en riant. Vlad a fait tout un travail. Il a regardé passer des lancers, il a pris son temps, il a attendu les tirs dont il savait qu'il pouvait sortir du stade.

« C'était notre plan de match : ne pas s'élaner sur tout ce que j'allais lui envoyer. Je sais où il aime les lancers. Je n'arrêtais pas de lui dire : 'Attends ton lancer!' »

Et quel était ce lancer qu'il devait attendre?

« À la ceinture, un peu à l'intérieur : c'est là qu'il aime frapper la balle. En cours de saison, quand il travaillait sur les tirs à l'extérieur, il connaissait autant de succès. Il avait tellement de puissance à tous les champs! Mais pendant le concours de circuits, je lui ai lancé légèrement à l'intérieur, à la hauteur de la ceinture, afin qu'il puisse soulever la balle au champ gauche ou centre-gauche. »

Alors naissante, leur amitié s'est consolidée par la suite.

AVEC HONNÊTÉTÉ

« Au départ, il ne s'agissait que de conversations amicales avec un gars qui allait se retrouver dans notre formation tous les jours. Ça s'est développé graduellement : je suis ensuite devenu la personne à qui il venait poser des questions sur la façon d'aborder un lanceur ou sur un jeu qu'il venait de faire sur le terrain. En étant honnête avec lui, en ne lui disant pas que c'était le bon jeu quand ce ne l'était pas, j'ai sûrement gagné sa confiance. C'est un peu par hasard donc c'est arrivé. Mais nous sommes partis sur cette base professionnelle pour bâtir notre amitié.

« Depuis son départ des Angels, nous avons toujours gardé contact. Que ce soit par un texto ou un court appel téléphonique, nous prenons souvent des nouvelles l'un de l'autre. Quand il vient à Anaheim, nous passons quelques jours ensemble. De connaître son frère Wilton et son fils, qui évolue maintenant dans l'organisation des Jays, fait aussi en sorte que nous avons plusieurs sujets de conversations à mettre à jour continuellement! (...) C'est super de faire partie de tout ça. »

L'honneur que s'apprête à vivre Guerrero ne surprend guère Ebel, qui a vu passer plusieurs joueurs au cours de sa carrière au baseball professionnel.

« On savait depuis le début qu'il allait devenir un grand joueur. Même de l'autre côté du terrain, quand j'étais dans l'organisation des Dodgers, ça se sentait. C'était un joueur spécial, qui avait tous les outils. À mes yeux, ce gars-là était né pour se retrouver à Cooperstown. »

La carrière de Vladimir Guerrero résumée en 10 moments marquants

DÉCOUVERT PAR FRED FERREIRA

Le super dépisteur Fred Ferreira découvre Vladimir Guerrero en 1993. Il devait évaluer une trentaine de joueurs de la République dominicaine ce jour-là, mais pas Guerrero, qui est arrivé à la dernière minute à cette séance d'évaluation, portant deux souliers non seulement dépareillés, mais pas de la même taille.

PREMIER COUP SÛR

Le 19 septembre 1996, face aux Braves d'Atlanta, Vladimir Guerrero dispute le premier de ses 2147 matchs dans le Baseball majeur.

À son deuxième tour au bâton contre le partant Steve Avery,

Guerrero frappe une balle au sol qui perce l'avant-champ entre l'arrêt-court et le deuxième coussin pour un simple au centre. Comme ça lui arrivera souvent au cours de sa carrière, ce premier coup sûr a été obtenu sur le premier lancer du gaucher.

NO 1 DE 449

Le 21 septembre 1996, au début de la neuvième manche, Guerrero frappe le premier de 449 circuits dans les Majeures face au releveur n° 1 des Braves, Mark Wohlers.

NO 1 DE 9

Guerrero participera neuf fois au match des étoiles au cours de sa carrière, dont un premier le 13 juillet 1999, au Fenway Park de Boston.

DERNIER TOUR DE PISTE

En 2003, les Expos vivent sur du temps emprunté. Le 14 septembre, l'équipe est à 17 matchs des Braves et du premier rang dans l'Est. Après un double en deuxième, un simple en troisième et un triple en cinquième, Guerrero propulse la balle loin au champ droit pour un circuit de deux points dans un gain de 7-3 des Expos. Il s'agissait du sixième et dernier carrousel de l'histoire des Expos.

DIRECTION : ANAHEIM

Son association avec les Expos terminée, Guerrero, pas encore 29 ans, est le joueur autonome le plus convoité du Baseball majeur. Courtisé par les Orioles et les Mets de New York, c'est finalement avec

les Angels d'Anaheim que Guerrero paraphe un contrat de cinq ans et 70 millions \$ US.

LE ROI DES CIRCUITS

En 2007, Guerrero est de nouveau tout feu, tout flamme pour les Angels et il est invité à participer au match des étoiles pour la huitième fois de sa carrière. Affichant une patience qu'on ne lui connaissait pas, Guerrero choisit avec soin les tirs d'Ebel, si bien qu'il remporte le concours de coups decircuits devant le voltigeur Alex Rios des Blue Jays de Toronto.

SI PRÈS, MAIS SI LOIN...

Avec les Angels, le plus près que Guerrero se soit approché de la Série mondiale est la défaite en six rencontres en série de championnat

de l'Américaine contre les Yankees de New York, éventuels champions, en 2009.

DERNIER TOUR DE PISTE (BIS)

Ses statistiques de 2010 permettent à Guerrero d'obtenir un autre contrat : sept ans après avoir fendu l'air, les Orioles mettent finalement Guerrero sous contrat en 2011.

ALLER SIMPLE POUR COOPERSTOWN

À sa deuxième année d'éligibilité, Vladimir Guerrero est élu au Temple de la renommée du baseball. Le nom du voltigeur étoile s'est retrouvé sur 92,9 pour cent des bulletins des membres des Chroniqueurs de baseball d'Amérique ayant le droit de vote. **FRÉDÉRIC DAIGLE**

KASSANDRA SAVOIE

Une athlète aux multiples talents

EN ROUTE VERS LES JEUX DU QUÉBEC

D'ici le lancement de la 53^e Finale des Jeux du Québec, le 27 juillet, *La Tribune* vous réserve une série de reportages qui mettront en vedette différents athlètes de la région estrienne qui participeront aux Jeux de Thetford Mines. Après Jasmine Aspirot, Océanne Roy, Jérémy Roy et Rosalie Bouchard, voici Cassandra Savoie en athlétisme.



JÉRÔME GAUDREAU
jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Cassandra Savoie se débrouille aussi bien sur une glace que sur une piste d'athlétisme. Ce qui lui permet d'être rendue à sa troisième participation aux Jeux du Québec. Cette fois à Thetford Mines, la Sherbrookoise d'adoption participera aux épreuves de saut à la perche, saut en hauteur, course de haies et aux relais 4x100m et 4x400m.

« À la base, je suis une joueuse de hockey, précise Cassandra Savoie. Je jouais cette saison pour les

Harfangs midget AA et l'an dernier, j'ai participé à la 52^e Finale des Jeux du Québec avec l'équipe du Triolet bantam AA. On a obtenu la neuvième position. J'avais toutefois déjà deux médailles aux Jeux du Québec puisqu'il y a deux ans, j'ai terminé au deuxième rang au saut à la perche et au premier rang au relais alors que je représentais la Rive-Sud. J'ai aussi obtenu le quatrième rang au pentathlon. J'aimerais toutefois gagner une ou deux autres médailles encore cette année. »

UNE RÉVÉLATION

Grâce au Camp des recrues RBC durant lequel la jeune fille de 16 ans a attiré l'attention des différents spécialistes, Cassandra Savoie a visité la Corée du Sud lors des Jeux olympiques de 2018.

« Durant ce camp, on effectue des tests physiques et notre potentiel est évalué. Par la suite, j'ai reçu des invitations à tenter ma chance au rugby, en aviron et en cyclisme. J'ai aussi pu rencontrer des athlètes et visiter différents sites lors des Jeux de Pyeongchang. »

Il se pourrait donc que les Jeux du Québec impressionnent un peu moins la membre de la délégation estrienne, l'une des plus expérimentées du groupe.

« Les Jeux du Québec se démarqueront par contre toujours par l'ambiance. Moi, je veux avoir du plaisir et profiter du moment », indique-t-elle.



Cassandra Savoie jongle avec le hockey, l'athlétisme, le rugby, l'aviron et le vélo, mais se concentrera surtout sur le hockey une fois les Jeux du Québec terminés. — PHOTO SPECTRE MÉDIA, RENÉ MARQUIS

LE HOCKEY D'ABORD

Inscrite au programme sport-études du Triolet en athlétisme, Cassandra Savoie se concentrera sur le hockey une fois les Jeux terminés.

« Je vais peut-être continuer un peu l'athlétisme, surtout la perche, mais je dois faire un

choix entre les deux sports et j'ai opté pour le hockey », explique celle qui amorcera bientôt son 5^e secondaire.

« J'avais commencé l'athlétisme au primaire. Chaque année, je participais à une course de 1,5 km. Je me suis ensuite inscrite au cross-country, mais j'ai

toujours joué au hockey. »

Tout cela la mènera finalement à participer à cinq épreuves lors de la 53^e Finale des Jeux du Québec qui commence vendredi, ce qui aidera peut-être la délégation estrienne à améliorer son classement au premier bloc. Ce qu'espère Cassandra.

TOUR DE FRANCE

Froome flanche et Thomas persiste

The Associated Press

SAINT-LARY-SOULAN, France — Le quadruple champion Chris Froome a flanché lors de la très crainte 17^e étape du Tour de France dans les Pyrénées mercredi, solidifiant ainsi l'emprise de son coéquipier et compatriote Geraint Thomas sur le maillot jaune de meneur.

Le Colombien Nairo Quintana a remporté la courte mais très difficile étape de 65 km, à la suite d'une attaque en solo dans la brutale ascension finale vers le col du Portet.

Quintana, qui compte trois podiums en carrière au Tour de France, a devancé l'Irlandais Dan Martin par 28 secondes. Thomas, un Britannique, s'est classé troisième à 47 secondes du vainqueur.



La fatigue a rattrapé le quadruple champion du Tour de France mercredi. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, CHRISTOPHE ENA

Froome a dû se contenter de la huitième place, à une minute 35 secondes de Quintana, et il a glissé au troisième rang du classement général. Son retard sur Thomas est de deux minutes 31 secondes.

« 'Froomey' a dit à la radio, avec peut-être quatre ou cinq kilomètres à faire, qu'il ne se sentait pas super, a relaté Thomas. Ça m'a donné confiance parce que je savais que si 'Froomey' souffrait, tout le monde souffrait.

« Je ne voulais pas le voir connaître une mauvaise journée comme celle qu'il a vécue, mais ça m'a permis de rester confiant en sachant qu'un cycliste de la stature de 'Froomey' souffrait, et je savais que je serais capable de réagir aux attaques. »

Troisième après l'étape de mardi, le Néerlandais Tom Dumoulin occupe maintenant le deuxième

rang, à une minute 59 secondes de Thomas, qui vise un premier triomphe à un Grand Tour.

« Thomas a été le plus fort, et c'est la situation à l'heure actuelle, a déclaré Dumoulin. Jusqu'à maintenant, il ne m'a pas été possible de gagner du temps sur lui. »

Froome tente d'égaliser le record de cinq triomphes au Tour de France que détiennent Jacques Anquetil, Eddy Merckx, Bernard Hinault et Miguel Indurain. Toutefois, il semble sur le point de reconnaître qu'il finira à court de son objectif.

« Nous devons prendre soin de (Thomas) maintenant, a déclaré Froome. J'ai gagné les trois derniers Grands Tours et 'G' (Geraint) a jusqu'à maintenant fait une course impeccable cette année. Il mérite entièrement le maillot jaune et je garde les doigts croisés pour qu'il complète le travail à Paris. »

Jason Hogan fait faux bond au Vert & Or

L'équipe de Mathieu Lecompte se retrouve sans coordonnateur offensif à un mois de la saison

SIMON ROBERGE

simon.roberge@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Jason Hogan n'aura finalement jamais dirigé l'attaque du Vert & Or lors d'un match. Le coordonnateur offensif, qui s'est joint à l'équipe au début du mois de janvier, a décidé de faire faux bond aux Sherbrookoïses à un mois du début de la saison et de rejoindre le personnel d'entraîneur des Carabins à titre de responsable des quarts-arrière.

Cette décision a pris de court l'organisation et n'a pas été bien reçue par l'entraîneur-chef Mathieu Lecompte.

« Ça ne répond pas aux attentes des valeurs que nous avons chez le Vert & Or, estime M. Lecompte. Les étudiants-athlètes se donnent corps et âme pour les entraîneurs et c'est une relation de confiance qui est très importante. On est extrêmement déçu, mais c'est une décision qui lui appartient. C'est aussi la décision de l'autre organisation d'avoir fait l'embauche en connaissance de cause. »

Cette démission surprise place l'équipe dans une situation délicate puisque le Rouge & Or de l'Université Laval sera en visite dans moins d'un mois pour l'ouverture de la saison. Le camp d'entraînement débutera lui le 10 août. Mathieu Lecompte indique toutefois que l'organisation ne cherchera pas à combler à l'externe le départ de son coordonnateur offensif.

« Si demain matin, on ouvre un poste de coordonnateur, c'est certain que quelques personnes lèveraient la main, mais ils le feraient en laissant derrière eux d'autres étudiants-athlètes tout comme *coach* Hogan l'a fait, explique l'entraîneur-chef. Je ne m'associe pas à ce geste-là et je ne le soutiens pas. Je fais ma carrière et il fait la sienne. On va faire l'embauche à la fin de la saison par respect pour les autres équipes. C'est notre façon



Le coordonnateur offensif du Vert & Or Jason Hogan quitte l'équipe pour se joindre aux Carabins de l'Université de Montréal. Il avait signé une entente de deux ans avec Sherbrooke. — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, MAXIME PICARD

de faire à Sherbrooke. Mon ancien coordonnateur à l'attaque a été embauché quelque part. Ils m'ont dit qu'ils avaient eu 22 candidats, ils avaient le choix d'embaucher quelqu'un d'autre. »

C'est Rémi Giguère, entraîneur de la ligne offensive, qui prendra les rênes de l'attaque sherbrookoïse pour la saison 2018.

« On n'est pas dans une vague de panique, c'est juste que nos vacances ont été écourtées,

souligne Mathieu Lecompte. De l'externe, ça peut paraître comme un grand choc, mais à l'interne la tempête est déjà terminée et on regarde vers l'avenir. »

LA FAMILLE D'ABORD

Rejoint par téléphone, Jason Hogan explique que de quitter le Vert & Or n'a pas été une décision facile à prendre, mais qu'au final les points positifs étaient plus nombreux que les points négatifs. « La décision était personnelle, admet-il. À Montréal, je me rapproche d'un entraîneur pour qui j'ai énormément de respect, Danny Maciocia. Ça me rapproche aussi de mes parents, de mon neveu et surtout de ma copine. Ce n'est pas un emploi facile pour fonder une famille, mais d'être à Montréal, ça va aider. » Jason Hogan admet que le moment de l'année n'était pas idéal pour prendre cette décision.

« Je sais que ça vient changer les plans du Vert & Or, mentionne-t-il. J'ai beaucoup réfléchi lorsque j'ai vu l'offre des Carabins, mais dans le football, si on attend trop longtemps pour saisir notre opportunité, on peut manquer le bateau. Au niveau universitaire, il n'y a jamais un bon moment pour plaire à tout le monde. Ça n'a rien à voir avec l'Université, j'ai été bien accueilli et j'ai eu des relations avec de

superbes êtres humains qui ont travaillé très fort. »

AVANTAGE CARABINS?

Jason Hogan quitte vers Montréal avec une excellente connaissance du livre de jeux des Sherbrookoïses. Mais autant lui que Mathieu Lecompte s'entendent pour dire que ce n'est pas un facteur important pour la suite des choses.

« Je n'amène pas de matériels de Sherbrooke avec moi, assure l'ancien Vert & Or. Les gens qui connaissent le football connaissent aussi les heures qui sont nécessaires pour étudier l'adversaire. Que j'aie passé du temps à Sherbrooke ou que j'aie passé du temps à étudier le front défensif du Vert & Or, ça revient au même. »

« De la façon dont le football se joue dans le RSEQ, c'est plus dans l'exécution des jeux que ça se passe, il n'y a pas de grands secrets, estime Mathieu Lecompte. On fait des milliers d'heures de vidéo de toute façon. Si demain matin quelque'un m'offre le livre de jeux de l'Université Laval, ça ne m'intéresse pas. C'est dans l'exécution qu'une équipe est bonne et c'est aussi dans la confiance des joueurs envers leurs entraîneurs. »

Le premier duel entre le Vert & Or et les Carabins aura lieu le 15 septembre au Stade de l'Université de Sherbrooke.



Mathieu Lecompte — PHOTO LA TRIBUNE, ARCHIVES, MAXIME PICARD

Sports

SUR LE WEB
latribune.ca

facebook/
quotidienlatribune

@LT_LaTribune

laTribune
à votre porte
sans souci!



Simple, sécuritaire et économique

Le programme de prélèvements automatiques pour une planification budgétaire simplifiée! Grâce à ce programme, un seul montant sera prélevé chaque mois de votre compte bancaire ou de votre carte de crédit.

Livraison par camelot

Seulement

2376 \$/mois

(taxes incluses)

Livraison par camelot motorisé

Seulement

2627 \$/mois

(taxes incluses)

Pour en savoir plus sur le programme de prélèvements automatiques, communiquez avec le **SERVICE DES ABONNEMENTS de La Tribune** en composant le **819 564-5466** ou (sans frais **1 800 567-6955**).

laTribune